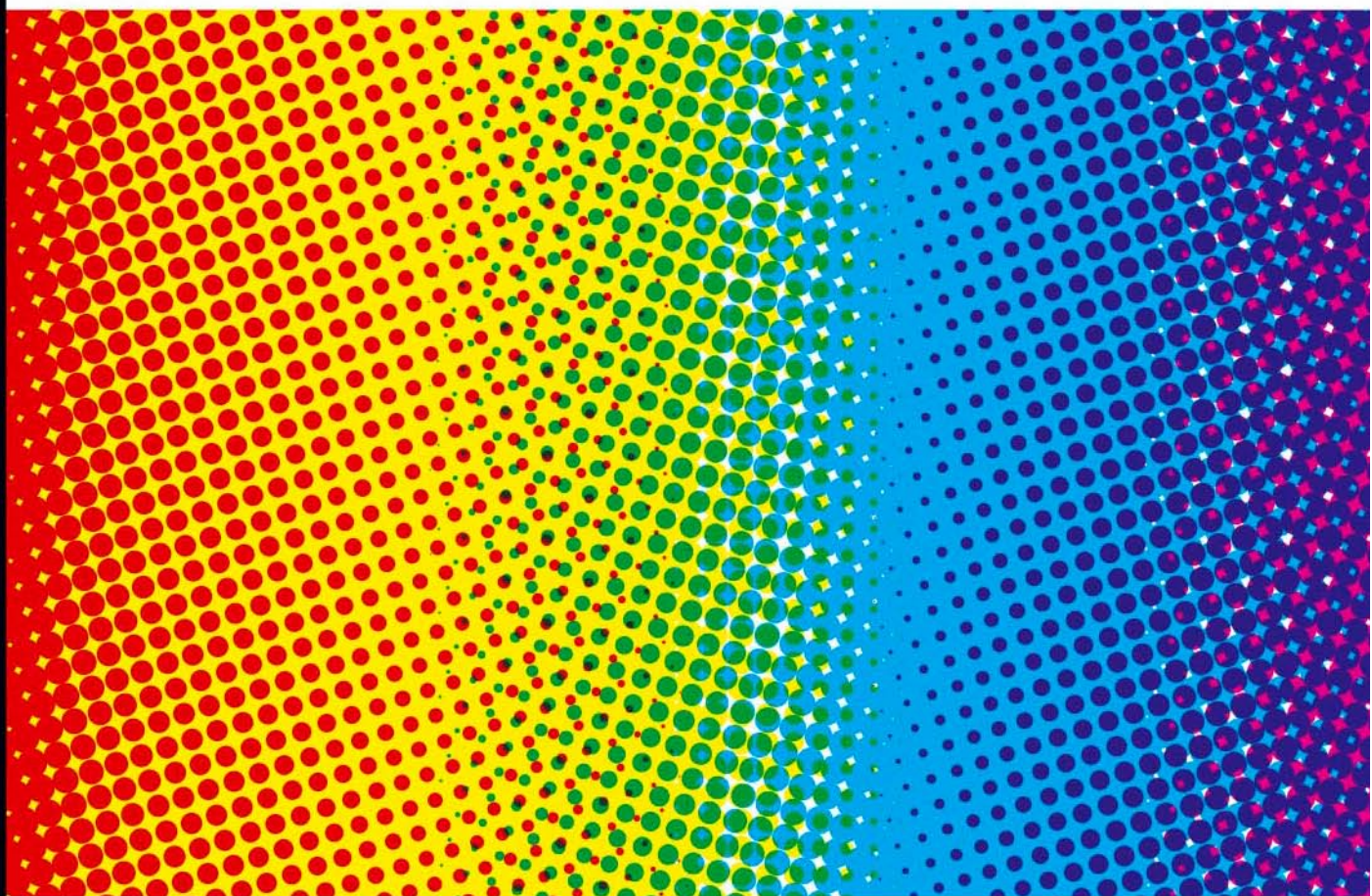


**tous différents**  
**tous é g a u x**

# Compagnon

Guide d'action pédagogique pour la diversité,  
la participation et les droits de l'Homme



Council of Europe Publishing  
Editions du Conseil de l'Europe

Ce guide a été élaboré à partir de la campagne pour la diversité, les droits de l'homme et la participation des jeunes intitulée « Tous différents - tous égaux » du Conseil de l'Europe. Cette campagne fournit un stimulus essentiel à une action commune de promotion de la diversité, de la participation et des droits de l'homme. Il s'efforce d'attirer l'attention sur les questions sensibles et sur les méthodes utilisées pour s'en occuper. Une telle mobilisation est vitale si nous souhaitons instaurer une importante prise de conscience générale de ces valeurs à travers toute l'Europe.

Le racisme, l'exclusion sociale, la mise en situation de faiblesse des minorités et le manque de participation sont des problèmes qu'on ne peut ni régler en un jour, ni par des efforts individuels. Ces problèmes nécessitent une attention particulière et soutenue se portant sur le changement des attitudes fondamentales, la réparation des injustices structurelles, la responsabilisation des exclus sociaux et la possibilité pour les sociétés démocratiques de fonctionner correctement.

L'éducation joue un rôle clé dans ces recherches et de ce fait a besoin d'être au centre de cette campagne, et même au-delà. Ce guide est conçu pour soutenir les militants, les activistes et les éducateurs, pour la lutte et la formation à ces objectifs. Ce guide se base sur les approches et les méthodologies du Repères – le manuel de l'éducation aux droits de l'homme pour la jeunesse.



Fort de ses 47 Etats membres, le Conseil de l'Europe couvre virtuellement tout le continent européen. Son ambition est de promouvoir les principes démocratiques et juridiques fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme et sur d'autres textes de référence en matière de protection des individus

8 € / 12 US\$



ISBN : 978-92-871-6249-6

# COMPAGNON

*Guide d'action pédagogique pour la diversité,  
la participation et les droits de l'Homme*

**Publié sous la direction de**

Ellie Keen

**Co-rédacteurs**

Ellie Keen

Alessio Surian

Ditta Dolejsiova

Karina Chupina

Rui Gomes

**Coordination et dernière édition**

Rui Gomes

tous différents  
tous é g a u x

[www.alldifferent-allequal.info](http://www.alldifferent-allequal.info)

Juin 2007

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont placées sous la responsabilité des rédacteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil de l'Europe.

Les droits de reproduction sont propriété du Conseil de l'Europe. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ou transmis à des fins commerciales sous quelque forme que ce soit ou par un quelconque moyen – électronique (CD-Rom, Internet, etc.) ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout système de stockage ou de récupération de l'information – sans la permission écrite de la Division des Éditions ([publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)) et de la Direction de la Communication et de la Recherche (copie au Centre européen de la Jeunesse de Budapest, I-3 Zivatar utca, H-1024 Budapest, Hongrie, e-mail : [eycb.secretariat@coe.int](mailto:eycb.secretariat@coe.int)).

La reproduction d'extraits de cette publication est autorisée à des fins éducatives non commerciales et à la condition que la source soit clairement citée.

Conception : Daniel Horvath – [hdaniel@photography.hu](mailto:hdaniel@photography.hu)

© Conseil de l'Europe, mars 2007

Éditions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

Publié par la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe

ISBN : 978-92-871-6249-6

Imprimé en Hongrie

**Campagne européenne « Tous différents, tous égaux »  
Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe**

30, rue Pierre de Coubertin  
F-67000 STRASBOURG, France

Tel. : + 33 3 88 41 23 00

Fax : + 33 3 88 41 27 77

E-mail : [youth@coe.int](mailto:youth@coe.int)

Site Internet : [www.alldifferent-allequal.info](http://www.alldifferent-allequal.info)

# SOMMAIRE

Remerciements .....	6
<b>BIENVENUE DANS COMPAGNON,</b>	
manuel de la campagne « Tous différents, tous égaux » .....	7
<b>I. COMPRENDRE LA CAMPAGNE</b>	
I.1 « Tous différents, tous égaux » - c'est-à-dire ? .....	11
I.2 Les thèmes de la campagne .....	12
I.3 Que pouvez-VOUS faire ? .....	15
<b>2. ACTIVITES « CLES EN MAIN »</b>	
C'est quoi, le terrorisme ? .....	19
Grimpez les échelons de la participation .....	24
Jeunes et beaux ? .....	29
Jeunes et handicapés .....	32
Mots-mémoire .....	38
S'il te plaît, dessine-moi un droit de l'homme .....	43
Un pas en avant .....	46
Une Mosquée à Sommeil-City .....	51
Le calendrier des droits de l'Homme .....	58
<b>3. CONCEVOIR UNE INITIATIVE</b>	
3.1 Préparer une activité pédagogique .....	60
3.2 Passer à l'action : idées d'ateliers .....	62
<b>4. POUR EN SAVOIR PLUS</b>	
4.1 Publications du Conseil de l'Europe .....	70
4.2 Sites Internet conseillés .....	72
4.3 Calendrier 2007 de la campagne .....	74
4.4 Coordonnées des Comités nationaux de campagne .....	77
<b>5. ANNEXES</b>	
5.1 Déclaration universelle des droits de l'Homme (synthèse non officielle) .....	83
5.2 Convention européenne des droits de l'Homme (résumé non officiel) .....	84
5.3 Charte sociale européenne (brève présentation) .....	85





*Council of Europe*  
*The Secretary General*

En 2005, conscients que le travail auprès des jeunes est essentiel à la défense et à la diffusion des valeurs de notre institution, à savoir la démocratie, les droits de l'Homme et la prééminence du droit, les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe ont décidé de lancer dans toute l'Europe une campagne visant à promouvoir auprès des jeunes la diversité, les droits de l'Homme et la participation à la société.

Le but de cette Campagne européenne est d'inciter les jeunes à participer à la construction d'une société pacifique, fondée sur la diversité, l'intégration, le respect mutuel et les droits de l'Homme.

Cette campagne n'est pas conçue pour les jeunes, mais par les jeunes. Son slogan, « Tous différents – tous égaux », souligne que nous jouissons à la fois de l'égalité en droit et de la liberté d'être différents. Il reflète la philosophie qui est celle du Conseil de l'Europe face à toutes les formes de discrimination et d'exclusion.

La campagne tire sa force des actions de milliers de militants dans l'ensemble de nos 46 États membres : des jeunes qui prennent à cœur le présent et l'avenir de nos sociétés, multiplient les efforts pour sensibiliser la population et faire bouger les choses, dénoncent fermement les atteintes aux droits de l'Homme.

Le Conseil de l'Europe n'entend pas imposer ses valeurs – que ce soit par la force ou par la publicité. Il n'y aura de véritable changement que si les citoyens adhèrent à ces valeurs. L'éducation, élément central de la campagne, joue ici un rôle clé.

Le présent manuel a pour but d'aider toutes les personnes engagées dans l'éducation à la démocratie et au changement. Bien que les points abordés et les méthodes proposées aient été développés dans le cadre de la campagne, le manuel peut et devrait continuer à être utilisé au-delà. J'espère qu'il s'avérera un bon outil pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent renforcer les valeurs que sont la diversité, les droits de l'Homme et la participation dans l'Europe d'aujourd'hui – et dans celle de demain.

Terry Davis  
Secrétaire Général

## Remerciements

Le présent guide est le fruit des réflexions et des contributions de plusieurs experts, réunies et synthétisées par Ellie Keen. Un ouvrage pédagogique est rarement l'œuvre d'une seule personne. Outre les auteurs, nous souhaiterions saluer entre autres, pour leurs contributions et leurs commentaires : Iris Bawidamann, Florian Cescon, Gisèle Evrard (Forum européen de la jeunesse), Nadine Lyamouri, Michael Raphael, Annette Schneider, Simon Stevens (Enable Entreprises), ainsi que les participants à la formation avancée « Repères » sur l'éducation aux droits de l'Homme.

Le Centre européen de la Jeunesse de Budapest  
Mars 2007



# BIENVENUE DANS COMPAGNON,

## manuel de la campagne « Tous différents, tous égaux »

**tous différents**  
**tous égaux**

Qu'est-ce que la campagne « Tous différents – tous égaux » ? Comment y participer ? Où trouver plus d'informations ? Toutes les réponses sont dans Compagnon. Vous êtes militants, éducateurs ou simples citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle, déjà engagés dans la campagne ou non : ce guide à feuilleter sans modération vous aidera à vous repérer dans la campagne... et à donner vie à son slogan : tous différents, tous égaux !

### ***Une campagne pour la diversité, les droits de l'Homme et la participation***

Lors du Sommet de Varsovie, en mai 2005, les 46 États membres du Conseil de l'Europe ont déclaré : « Nous intensifierons nos efforts pour permettre aux jeunes de participer activement aux processus démocratiques, afin qu'ils puissent contribuer à la promotion de nos valeurs fondamentales ». À cette fin, ils ont décidé de lancer une campagne dans le même esprit que la « Campagne européenne de jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance » de 1995, avec pour objectif de promouvoir la diversité, l'intégration et la participation à la vie de la société. Le Plan d'action du Sommet a désigné les Centres européens de la jeunesse du Conseil de l'Europe et le Forum européen de la jeunesse comme des acteurs clés dans la réalisation de ces objectifs.

C'est ainsi qu'en juin 2006, le Conseil de l'Europe a lancé la campagne « Tous différents – tous égaux », en coopération avec le Forum européen de la jeunesse et la Commission européenne. La campagne, qui s'achèvera en septembre 2007, est coordonnée au niveau européen par un Secrétariat et par un Comité d'organisation européen, et au niveau national par des Comités nationaux de campagne. À l'heure où nous écrivons ces lignes, elle a déjà donné lieu à de nombreux ateliers, colloques, initiatives de jeunes, concours, rencontres internationales, formations... et d'autres manifestations sont encore prévues !

Vous trouverez plus d'informations sur ces événements et sur la campagne dans les pages de ce manuel, mais aussi sur le site [www.alldifferent-allegal.info](http://www.alldifferent-allegal.info) ainsi que sur les sites Internet nationaux, répertoriés en fin d'ouvrage dans la liste des Comités nationaux de campagne.

### ***Une campagne qui passe par l'éducation***

Compagnon se veut avant tout un outil pédagogique, conçu pour vous aider à planifier et à organiser des actions qui contribueront à réaliser les objectifs de la campagne. En elle-même, la campagne peut considérablement aider à susciter des initiatives communes et à attirer l'attention, non seulement sur les problèmes, mais aussi sur les moyens de les résoudre : autant de points essentiels si nous voulons lancer un fort mouvement en faveur de la diversité, de la participation et des droits de l'Homme dans tous les pays d'Europe.

#### **Pourquoi Compagnon ?**

- pour instruire et pour agir
- pour créer les événements qui formeront la campagne « Tous différents, tous égaux »
- pour que les choses changent
- pour les militants, les formateurs, les jeunes, les animateurs socio-éducatifs et tous ceux qui participent à la campagne,

et bien sûr, pour **les droits de l'Homme, la diversité et la participation.**

Si vous vous reconnaissez dans ces objectifs, Compagnon est pour vous. Une campagne ne se fait pas du jour au lendemain : elle se construit peu à peu, sur le terrain. Ce travail, vous pouvez l'accomplir, où que vous soyez en Europe, avec des dizaines de milliers de personnes qui partagent vos buts et les valeurs qui sont au cœur de la campagne. Compagnon est là pour vous y aider.

## tous différents tous é g a u x

La campagne « Tous différents – tous égaux » a pour objectif de promouvoir et de populariser les droits de l'Homme, la diversité et la participation dans toute l'Europe, en particulier auprès des jeunes.

Mais ce mouvement doit aussi se poursuivre après la campagne et, au-delà des discours, s'inscrire dans les actions et les comportements. Pour cela, il faut s'attaquer aux problèmes à la racine. Comportements racistes, exclusion sociale, désengagement, minorités ignorées... ces questions, et tant d'autres, ne peuvent être résolues ni du jour au lendemain, ni en une seule campagne. Elles appellent des efforts soutenus, sur le long terme, pour changer les mentalités, remédier aux injustices structurelles, apaiser les vieilles rancœurs, aider les exclus à s'en sortir et encourager le bon fonctionnement des mécanismes démocratiques – là encore, pour ne citer que quelques actions.

C'est là que l'éducation peut jouer un rôle ; et c'est pourquoi qu'elle doit être au centre des actions pendant toute la campagne. Le but de Compagnon est de vous guider dans ce processus et de vous donner des pistes pour continuer ce travail, une fois la campagne achevée.

### **Contenu du manuel**

Le manuel se constitue de chapitres assez indépendants les uns des autres et dont les titres, nous l'espérons, résument bien le contenu. Il a vocation à être utilisé par des personnes d'horizons différents et n'ayant pas toutes le même degré d'expérience en matière d'actions pédagogiques : c'est pourquoi nous avons opté pour des chapitres liés entre eux, mais relativement autonomes.

- Le **chapitre 1** est consacré aux grands traits de la campagne : vous y trouverez une brève présentation de ses thèmes, de son slogan et de ce qu'elle vise à atteindre – avec votre aide.
- Le **chapitre 2** propose neuf activités en lien avec les thèmes de la campagne, à utiliser dans le cadre d'interventions avec des jeunes. Chaque fiche se compose du descriptif de l'activité et de pistes pour en assurer le suivi et encourager les jeunes à agir dans les domaines abordés.
- Le **chapitre 3** suggère des séquences d'activités (tirées de ce guide et d'autres sources), ou ateliers, que vous pourrez organiser dans le cadre de la campagne. Outre cinq séquences sur les thèmes de la campagne, il offre de nombreuses idées d'activités et d'outils supplémentaires.
- Le **chapitre 4** contient une liste de publications et d'adresses Internet intéressantes ainsi que les coordonnées des Comités nationaux de campagne, que nous vous invitons à contacter si vous prévoyez d'y participer.
- Nous avons ajouté en **annexe** un résumé de trois traités internationaux fondamentaux en matière de droits de l'Homme : la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention européenne des droits de l'Homme et la Charte sociale européenne. Ces textes servent de base à certaines des activités présentées au chapitre 2. Si vous ne les avez pas encore lus, faites-le – vos gouvernements se sont engagés à les respecter !

### **Autres ressources**

Le présent guide mentionne souvent REPÈRES, le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes publié par le Conseil de l'Europe en 2002. Si

vous ne le connaissez pas encore, nous vous conseillons vivement de consulter la version en ligne, sur [www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass). Vous y trouverez une multitude de ressources utiles qui vous permettront sans doute d'accroître encore l'intérêt et la pertinence de vos interventions : notamment plusieurs idées d'activités et des informations très complètes sur les thèmes de la campagne et sur l'approche pédagogique retenue par Compagnon, comme par le manuel de 2002.

Si vous connaissez REPÈRES, vous remarquerez peut-être certaines similitudes entre les deux manuels. Ils sont en effet étroitement liés. Certains membres de l'équipe de rédaction ont contribué aux deux publications, et les six nouvelles activités contenues dans le chapitre 2 seront aussi disponibles – comme l'intégralité de Compagnon – sur le site Internet REPÈRES après son actualisation. Le site offrira également quinze activités supplémentaires imaginées dans le cadre de la campagne, ainsi que de nouveaux documents d'information sur les sept thèmes suivants :

- **participation**
- **diversité**
- **religion**
- **dialogue interculturel**
- **stigmatisation du handicap**
- **terrorisme**
- **devoir de mémoire.**

Vous pouvez aussi accéder depuis le site Internet REPÈRES à d'autres ressources pédagogiques utilisables pour la campagne actuelle. Alien 93, D'Omino et le Kit pédagogique « Tous différents – tous égaux », tous publiés lors de la campagne éponyme de 1995, constituent encore aujourd'hui d'excellents outils pour travailler avec les jeunes. Nous nous en sommes largement inspirés pour les séquences d'activités présentées au chapitre 3. Le chapitre 4 renvoie vers d'autres ressources supplémentaires, notamment le très novateur Guide de la Bibliothèque vivante, une activité pédagogique différente de celles présentées ici et qui pourrait facilement trouver sa place dans la campagne.

### ***Comment utiliser Compagnon ?***

Compagnon se veut un outil, une source d'inspiration pour organiser des manifestations sur les thèmes de la campagne. Les activités pédagogiques décrites ou citées dans ces pages peuvent être transposées dans de nombreux contextes et organisées dans le cadre d'événements très divers. Utilisez les activités et les ressources suggérées dans le manuel en fonction de vos besoins, de votre façon de travailler et de vos projets déjà en cours. Le chapitre 1, notamment, offre quelques pistes pour les intégrer dans vos actions dans le cadre de la campagne, et le chapitre 3 décrit plus en détail les programmes d'activités que vous pourriez envisager.

Piochez au gré de vos besoins, arrêtez-vous sur les informations qui vous intéressent, sautez les passages déjà connus... Ce manuel est votre manuel !

**tous différents**  
**tous égaux**



Repères est un outil inestimable au service des éducateurs souhaitant aborder les droits de l'Homme, qu'ils soient ou non déjà familiarisés avec ce domaine. Outre des activités destinées aux jeunes, l'ouvrage propose de précieux conseils ainsi que des informations générales concernant les droits fondamentaux, l'éducation aux droits de l'Homme et de nombreux thèmes connexes. La version en ligne a été mise à jour à l'occasion de la campagne pour s'enrichir de nouveaux thèmes et de nouvelles activités.  
[www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)

### *Processus d'élaboration*

Compagnon a été élaboré en plusieurs étapes, avec le concours de nombreux acteurs. L'idée de publier un manuel est née lors de la conférence de préparation de la campagne « Tous différents – tous égaux », en octobre 2005. Son contenu, son style et son approche générale ont ensuite été débattus à différents niveaux et avec différentes parties prenantes. Nous avons reçu des contributions écrites et orales, et notamment le guide « UNZIP the Campaign », utile recueil des différentes ressources dont beaucoup ont été intégrées dans Compagnon. Les commentaires, impressions et suggestions des représentants du Forum européen de la jeunesse ont joué un rôle essentiel dans la mise au point de la version définitive, au même titre que les discussions au sein de l'équipe de rédaction. Enfin, les participants à la formation avancée « Repères » sur l'éducation aux droits de l'Homme ont eux aussi apporté une précieuse contribution.

Il était inévitable que nous ne puissions reprendre, dans la version définitive, toutes les propositions avancées à l'origine. À toutes les personnes qui nous ont aidés, qu'elles retrouvent ou non leurs idées dans le présent ouvrage, nous adressons nos plus chaleureux remerciements !

# I. COMPRENDRE LA CAMPAGNE

tous différents  
tous égaux

La campagne « Tous différents – tous égaux » repose sur trois piliers : diversité, droits de l'Homme et participation.

Le but de la campagne est de donner aux jeunes l'envie et les moyens de participer à la construction d'une société pacifique, fondée sur la diversité, les droits de l'Homme et l'intégration, dans un esprit de respect, de tolérance et de compréhension mutuelle.

« Tous différents – tous égaux » est une campagne de jeunesse : une campagne menée par les jeunes, pour les jeunes et avec les jeunes.

L'éducation est au coeur de la campagne : il faut enseigner **les droits de l'Homme, la diversité et la participation** par le biais d'une pédagogie qui intègre et encourage ces principes.

La campagne a été lancée en juin 2006 et se poursuit jusqu'en septembre 2007 – il reste beaucoup de temps...

**...et son succès dépend de VOUS !**

**DIVERSITÉ**

**DROITS DE  
L'HOMME**

**PARTICI-  
PATION**

## I.1 « Tous différents, tous égaux » - c'est-à-dire ?

Le slogan de la campagne signifie que, peu importe

- nos croyances,
- nos origines,
- notre style vestimentaire,
- nos fréquentations,
- notre alimentation,
- et en général nos choix...

... nous avons *TOUS* les mêmes droits. Fût-ce « au plus élevé trône du monde » (pour citer Montaigne), nul n'a plus ou moins le droit qu'un autre d'être considéré comme un être humain à part entière. Mais le slogan ne s'arrête pas là : il souligne aussi que nous ne sommes **HEUREUSEMENT** pas tous les mêmes.

*Heureusement*, nous n'avons pas tous...

- la même apparence physique,
- les mêmes pensées,
- les mêmes convictions,
- les mêmes goûts,
- et nous ne tombons pas tous amoureux de la même personne !

Imaginez à quel point le monde serait terne (et abominablement compliqué).

Ce qui nous amène au point suivant...

Pour plus détails, consultez le chapitre « Droits de l'Homme ».

## I.2 Les thèmes de la campagne

### Qu'est-ce que la diversité ?

#### ...en quoi n'est-elle pas synonyme de « différence » ?

Le terme de diversité désigne les différences qui existent au sein d'un groupe ou d'une collectivité. Opposé aux termes de monotonie ou d'uniformité, il suggère un monde riche, varié, multicolore.

On pourrait s'interroger, donc, sur l'utilité d'une telle campagne... Ne sommes-nous pas tous contre la monotonie ? Pour les couleurs, la richesse et la diversité ?

Si cette campagne est nécessaire, c'est peut-être parce que trop nombreux sont ceux, en Europe et dans le monde, qui semblent rester aveugles aux charmes d'un monde divers. Peut-être parce que trop de personnes encore sont les victimes de cet aveuglement : violentées, méprisées ou simplement ignorées au nom des préjugés que certains portent sur elles. Ou peut-être parce que les témoignages comme ceux qui suivent sont encore loin d'être des exceptions.

Le thème de la *diversité* recouvre donc deux aspects : d'une part, la campagne s'oppose à la discrimination et souhaite attirer l'attention sur les inégalités qui persistent en Europe et au-delà ; d'autre part, elle nous rappelle que l'Europe d'aujourd'hui est un monde multicolore, multiculturel et multiethnique... et nous invite à nous en réjouir !



Diversité



Monotonie

« J'espère qu'un jour les gens m'accepteront comme je suis. Je n'ai rien de pervers ni de bizarroïde... Je suis juste une personne qui veut être heureuse. »

« La dernière chose que je l'ai entendu dire, c'est que je n'étais qu'un sale nègre et un sale homo et que je n'avais pas le droit d'exister. Je n'oublierai jamais cette scène, mais une chose est sûre : personne ne me prendra jamais ma dignité. »

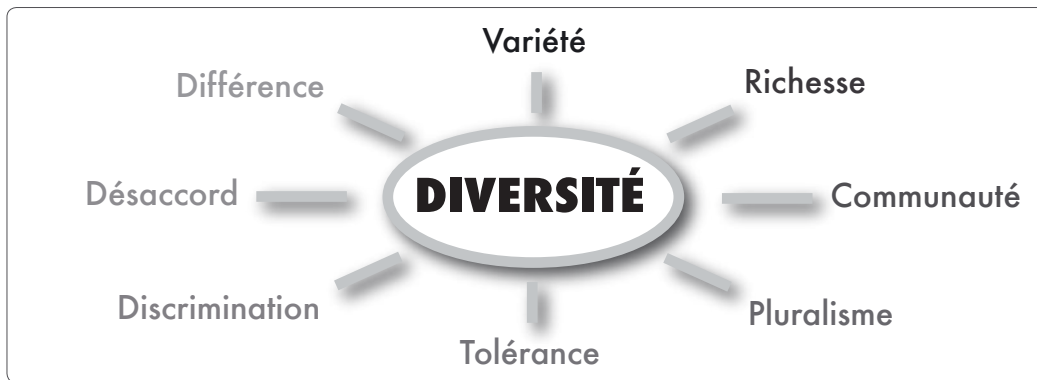
« Les mots « juif » ou « gitan » étaient employés comme des insultes, et les profs ne disaient rien. »

« Je me demande souvent si l'homme qui m'a donné ce coup de couteau a vraiment réalisé ce qu'il avait fait cette nuit-là. »

#### Et vous, qu'entendez-vous par diversité ?

Si vous souhaitez participer à la campagne, il peut être utile de commencer par cerner le concept (ainsi que les autres thèmes de la campagne). Vous pouvez même le faire par le biais d'une activité avec les jeunes. Cela vous donnera une idée de la façon dont ils conçoivent ces questions et des points sur lesquels travailler.

L'arborescence ci-dessous fournit quelques associations d'idées, mais nous vous invitons à en ajouter d'autres et à élargir le schéma : complétez les différents embranchements et voyez jusqu'où ils vous mènent.



« Je souhaite que les gens deviennent beaucoup plus ouverts aux étrangers et à leur façon de vivre. »  
Mélania, 21 ans, Suisse  
[DOMINO]

Le saviez-vous ? Plus de 600 millions de personnes, soit environ 10 pour cent de la population mondiale, présentent une forme ou une autre de handicap.

### **Qu'est-ce que la participation ?**

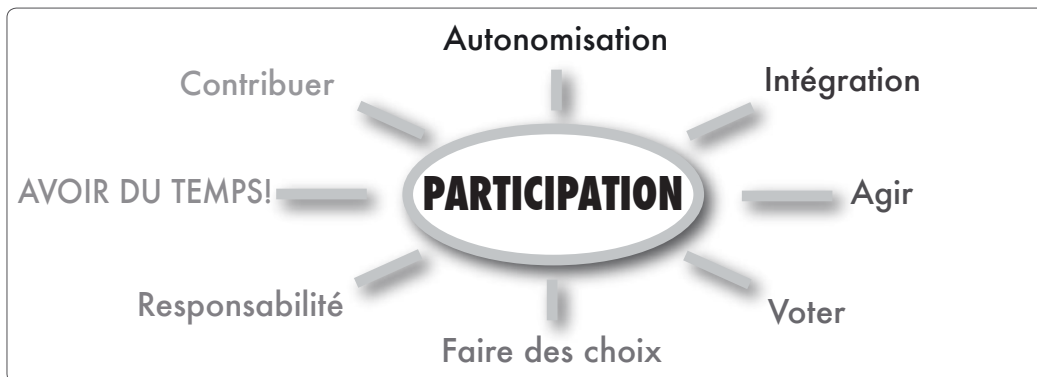
#### **Agir... S'investir... Apporter sa pierre à l'édifice...**

La campagne vise à ce que les citoyens – et en particulier les jeunes – participent, s'engagent, apportent leur contribution. Bien que les jeunes fassent autant partie de la société que les « moins jeunes », on entend rarement leur voix et leurs opinions sont souvent considérées comme moins « valables » que celles des personnes qui ont davantage d'expérience.

L'expérience est une bonne chose, mais elle a besoin d'idées fraîches, de nouveaux défis et d'un coup de jeune de temps en temps... sous peine de se scléroser, de perdre de sa valeur.

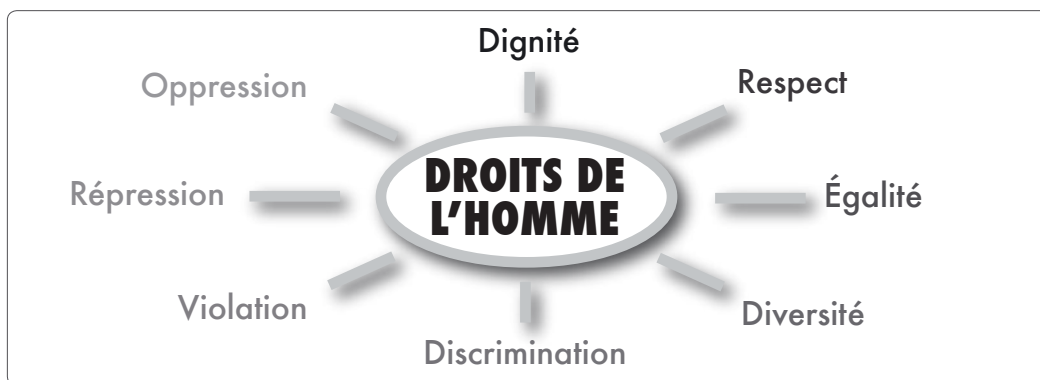
S'il faut encourager les jeunes à s'investir, c'est donc à la fois parce qu'ils y ont *droit* et parce que la société en a *besoin*. Et surtout, nous devons faire participer à la campagne les personnes exclues ou marginalisées. Leurs droits et leur parole ont été trop longtemps ignorés.

Qu'est-ce que la participation pour vous ? Essayez de noter toutes vos idées – jusqu'où arriverez-vous ?



## **Que sont les droits de l'Homme ?**

Les droits de l'Homme sont des valeurs fondamentales qui ont été consacrées par le droit international et que toutes les nations du monde (donc tous les gouvernements européens !) se sont engagées à respecter. Toute personne jouit de ces droits, quels que soient ses actes, ses idées, ses goûts ou son apparence. Les droits de l'Homme, du moins en théorie, garantissent à tout être humain une existence digne et la satisfaction de tous ses besoins fondamentaux.



### **Dans la réalité...**

- Même en Europe, certaines personnes ne peuvent exprimer publiquement leurs opinions.
- Des personnes sans domicile dorment dans les rues des villes européennes.
- Certains Européens n'arrivent pas à trouver du travail à cause de leur apparence physique.
- En Europe, il y a des enfants qui n'ont pas assez à manger, et des enfants qui ne peuvent aller à l'école parce qu'ils appartiennent à une minorité.
- Certaines minorités européennes sont prises pour cibles par des groupes néonazis, dont il arrive que les agissements ne fassent pas même l'objet d'une enquête.
- Des hommes et des femmes sont torturés dans les prisons européennes.
- Et dans presque toutes les villes de presque tous les pays européens, certains habitants développent un sentiment d'infériorité parce que d'autres refusent de les accepter – pour quelque raison que ce soit.

### **Pourquoi ?**

La question n'est pas simple, et il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que la campagne apportera toutes les réponses. En revanche, les initiatives de ce type peuvent aider et plus nombreux nous serons à nous investir dans la campagne, plus elle aura de chances de réussir.



## Que peut faire la campagne ?

Elle peut aider à...

- mettre en lumière le fait que les droits de l'Homme sont partagés par tous : les Européens doivent connaître leurs droits, et faire savoir qu'ils les connaissent ;
- dénoncer les gouvernements qui n'honorent pas leurs obligations au regard du droit international : il faut faire connaître les cas de violations des droits ;
- montrer que les Européens sont attachés à ces valeurs, c'est-à-dire montrer que nous ne tolérerons pas que l'on méprise les droits de l'Homme ;
- instaurer une base de soutien, un mouvement européen assez large pour que personne ne l'ignore : nous devons associer le plus de monde possible à ce mouvement !
- éduquer les jeunes : nous devons veiller à ce qu'ils...
  - connaissent leurs droits,
  - adhèrent aux droits de l'Homme et les respectent,
  - reconnaissent la dignité humaine de tous les membres de la société,
  - se sentent eux-mêmes reconnus en tant qu'êtres humains,
  - se sentent capables de participer à la vie de la société dont ils font partie,
  - s'engagent, participent et s'investissent activement !

**tous différents**  
**tous égaux**

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, article premier.

## I.3 Que pouvez-VOUS faire ?

Sans vous, la campagne n'est rien. Tout ce que nous avons cité ne deviendra réalité que grâce à VOS efforts et à ceux de dizaines, de centaines, de milliers de personnes comme vous. Le reste de ce guide propose des conseils, des descriptifs d'activités et des idées d'ateliers que vous pourrez mettre en œuvre avec des groupes de jeunes pour faire vivre cette campagne et diffuser ses valeurs : les droits de l'Homme, la diversité et la participation.

### Où organiser ces activités ?

Les activités proposées sont de durée variable : d'une dizaine de minutes pour les « jeux d'échauffement », à une journée entière pour certains ateliers. Elles sont toutes destinées aux jeunes, et vous pouvez les utiliser dans le cadre de n'importe quel événement et dans presque tous les contextes. Voici quelques suggestions ; il y a bien sûr beaucoup d'autres combinaisons possibles, en fonction de votre intérêt, de votre disponibilité et de votre énergie !

- Organisez une activité d'une heure pour un groupe de 15 à 20 jeunes afin d'aiguiser leur curiosité pour la campagne. Vous pouvez utiliser le jeu « Quelle est votre position ? », tiré de Repères, avec les phrases de la fin de ce chapitre.
- Prévoyez une activité d'une demi-journée au sein d'une manifestation plus longue. Faites d'abord l'arborescence d'un des thèmes de la campagne, par exemple les droits de l'Homme. Enchaînez sur le jeu « Chahal contre Royaume-Uni » [Chahal vs UK] disponible sur la version en ligne de Repères, qui se penche sur une affaire réellement traitée par la Cour européenne des droits de l'Homme.
- En camp d'été, utilisez les ateliers présentés au chapitre 3. Réservez une journée pour...

- ...préparer un plan d'action sur l'un des thèmes de la campagne, en vous appuyant sur le 3e chapitre de Repères (« Agir »),
- ...ou pour élaborer un plan d'action sur la question des Roms, à partir de « Dosta ! », que vous trouverez sur la version en ligne de Repères.
- Organisez une manifestation d'une journée à l'attention de jeunes défavorisés, avec deux jeux décrits dans le guide : « Jeunes et beaux ? » et « Grimpez les échelons de la participation ». Utilisez ensuite « Un jardin en une nuit », dans Repères, pour les faire travailler sur un véritable projet local.

Et ainsi de suite !

### ***Par où commencer ?***

#### ***Quelques idées...***

- Pour les dernières nouvelles, rendez-vous sur le site de la campagne ([www.all-different-allequal.info](http://www.all-different-allequal.info)).
- Pour connaître les manifestations en cours, contactez le Comité national de campagne de votre pays.
- Organisez l'une des activités du chapitre suivant avec des jeunes de votre quartier, ou contactez un établissement scolaire près de chez vous.
- Essayez ensuite l'une des ateliers proposés au chapitre 3, ou prévoyez une manifestation plus longue incluant toutes les ateliers.
- Prenez connaissance des nouveaux chapitres de la version en ligne de Repères, consacrés aux thèmes suivants : participation, diversité, terrorisme, devoir de mémoire, stigmatisation du handicap, dialogue interculturel et religion, et préparez une manifestation sur l'un de ces thèmes.
- Interrogez-vous sur les points suivants... ou mieux, faites-le dans le cadre d'une activité avec un groupe de jeunes, en vous appuyant sur « Quelle est votre position ? », dans Repères ([www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)).

#### ***Qu'en pensez-vous ?***

Personne n'écoute les jeunes.

Si les gens n'agissent pas, c'est parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre.

L'égalité, c'est : aucun traitement de faveur pour personne !

L'égalité, c'est aider les gens à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent.

Une campagne ne changera jamais rien à rien.

Une société devrait être jugée en fonction du traitement qu'elle réserve à ceux qui s'en sentent exclus.

Il y aurait moins de problèmes si les immigrés rentraient dans leur pays.

Notre pays est plutôt un pays qui respecte les droits de l'Homme.

Je ne juge pas les gens d'après leur apparence.

Certains êtres humains valent plus que d'autres.

La sécurité doit passer avant les droits fondamentaux de quelques individus.

Je peux faire changer les choses !

### ***Poursuivez la lecture, et commencez à préparer vos actions !***

## 2. ACTIVITES « CLES EN MAIN »

tous différents  
tous é g a u x

Ce chapitre sera votre meilleur guide éducatif dans la mise en place de la campagne. Grâce aux activités qu'il présente, vous ferez découvrir aux jeunes les thèmes abordés, suscitez leur intérêt, et obtiendrez leur participation active.

### ***Qu'y trouverez-vous ?***

- Neuf activités relatives aux thèmes de la campagne, dont six sont entièrement nouvelles,
- Des instructions détaillées sur leur mise en œuvre, notamment des conseils sur les points à surveiller,
- Des suggestions de suivi et de mise en pratique, entre autres des renvois vers d'autres activités,
- Si besoin, quelques références nécessaires pour situer le contexte des activités.

Toutes ces activités peuvent servir de « mise en bouche » : elles ne présentent pas de difficultés, elles ne requièrent pas de connaissances spécifiques de votre part ou de celle des participants, elles peuvent être menées de façon indépendante ou dans le cadre d'ateliers plus longs (ceux proposés au chapitre 3, par exemple).

### ***Et si ça ne suffit pas...***

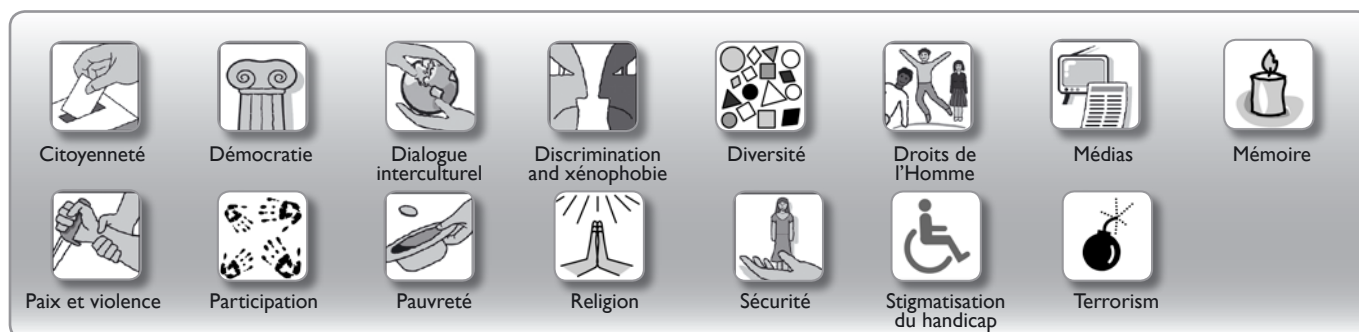
Etes-vous de ceux qui en veulent toujours plus ? Plus de renseignements sur les thèmes abordés ? Plus de conseils pour mener les activités ? Plus d'activités ? Plus d'idées ? Plus de théorie ? Bref : *toujours plus !*

En voici plus ! Les activités du guide sont toutes reprises de *Repères*, manuel créé pour le Programme d'éducation de la jeunesse aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et enrichi pour les besoins de la campagne « Tous différents, tous égaux ». *Repères* regorge de renseignements en tous genres, bien plus que vous ne pouvez l'imaginer. Pour en avoir un aperçu, reportez-vous au chapitre 4 du manuel ; ou connectez-vous directement sur le site Web de *Repères* ([www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)), où de nombreuses autres idées sur l'éducation aux droits de l'Homme vous attendent.

## Index des activités

Intitulé	Thèmes	Descriptif	Complexité	Durée	Page
<b>C'est quoi, le terrorisme ?</b>	<b>Droits de l'Homme</b> Terrorisme Pauvreté	<b>Fiches de décision</b> Une activité fondée sur le débat : terrorisme ou pas ?	Assez facile (niveau 2)	1 heure	19
<b>Grimpez les échelons de la participation</b>	<b>Participation</b> Citoyenneté Démocratie	<b>Réflexion et discussion</b> Donner aux jeunes la possibilité de s'investir.	Assez facile (niveau 2)	1 heure	24
<b>Jeunes et beaux ?</b>	<b>Participation</b> Démocratie Discrimination	<b>Activité avec des photos</b> Les stéréotypes sur les jeunes.	Très facile (niveau 1)	1 heure ½	29
<b>Jeunes et handicapés</b>	<b>Diversité</b> Stigmatisation du handicap Discrimination	<b>Activité créative</b> Une activité tordue ! Chaque participant s'approprie un handicap différent.	Assez facile (niveau 2)	2 heures	32
<b>Mots-mémoire</b>	<b>Droits de l'Homme</b> Mémoire Paix et violence	<b>Carte conceptuelle</b> Observation des mythes qui se créent autour des guerres.	Très facile (niveau 1)	1 heure	38
<b>S'il te plaît, dessine-moi un droit de l'Homme</b>	<b>Droits de l'Homme</b> Citoyenneté Médias	<b>Dessin</b> Activité de familiarisation avec la DUDH.	Très facile (niveau 1)	45 min.	43
<b>Un pas en avant</b>	<b>Droits de l'Homme</b> Discrimination Pauvreté	<b>Jeu de rôle simplifié</b> Des droits socio-économiques & de l'égalité des chances.	Assez facile (niveau 2)	1 heure	46
<b>Une mosquée à Sommeil-City</b>	<b>Diversité</b> Religion Discrimination	<b>Simulation</b> Le conseil municipal se réunit pour décider de l'avenir de la mosquée !	Assez facile (niveau 2)	2 heures	51
<b>Calendrier des droits de l'Homme</b>	<b>Tous</b>	Les événements de la campagne lors des <b>Journées Internationales</b> .			58

## Symboles graphiques des thèmes



# C'est quoi, le terrorisme ?

Les Nations Unies ne parviennent pas à s'accorder sur une définition du terrorisme... et vous ?

<b>Thèmes</b>	Terrorisme, droits de l'Homme en général, paix et violence
<b>Taille du groupe</b>	Au choix
<b>Complexité</b>	Niveau 2
<b>Durée</b>	1 heure
<b>Aperçu</b>	<i>Les participants examinent différents cas de violence infligée par des individus ou des Etats et déterminent s'ils relèvent du terrorisme.</i>
<b>Droits concernés</b>	Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne Droit à la paix
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réfléchir aux raisons pour lesquelles on qualifie un acte de « terroriste », et proposer une définition du terrorisme.</li><li>• Examiner les problèmes de droits de l'Homme liés au terrorisme.</li><li>• Encourager la réflexion pour montrer qu'il est important d'analyser une situation en connaissance de cause, même dans les cas qui suscitent une forte émotion.</li></ul>
<b>Matériel</b>	Photocopies des cartes de la page 23 Feuille de papier et crayon pour chaque petit groupe (de 4 à 5 personnes) Tableau-papier et marqueurs
<b>Préparation</b>	Photocopiez et découpez les cartes de la page 23. Chaque groupe doit disposer d'un jeu de cartes.

## Instructions

- Demandez aux participants de préciser ce qu'ils entendent par terrorisme. Organisez un brainstorming pour voir si quelqu'un propose une définition acceptable. Inscrivez les propositions au tableau-papier.
- Expliquez aux participants qu'il existe de nombreux traités internationaux contre le terrorisme, mais qu'aucun ne donne de définition du « terrorisme » ! Peut-être est-ce lié aux différences d'interprétation des conflits actuels et aux divergences d'intérêts des Etats membres de l'ONU lorsqu'il s'agit de déterminer si un acte est « terroriste » ou non.
- Indiquez qu'un groupe de personnes qui ne représenterait pas les Etats membres serait peut être plus à même de donner une définition. Le groupe des participants, par exemple ! Précisez aux participants que l'objectif est de mettre au

tous différents  
tous égaux



**Date clé**

21 septembre  
Journée internationale de  
la paix

point leur définition d'ici la fin de la séance.

- Faites des groupes de 4 à 5 participants, et distribuez à chaque groupe un jeu de cartes de discussion et une feuille de papier. Ils doivent décider si les cartes décrivent, selon eux, des actes de terrorisme. En cas de réponse négative, ils doivent s'efforcer de justifier leur choix.
- Réunissez les groupes après 20 minutes environ, et rassemblez les résultats. Essayez de repérer les raisons principales pour lesquelles certains exemples n'ont pas été qualifiés d'actes terroristes.
- Discutez brièvement des différences entre les groupes, en veillant à ce que tout le monde puisse expliquer son choix. Demandez aux participants de citer les cas qui leur ont paru les plus difficiles à trancher.
- Reformez les groupes et demandez-leur de proposer leur définition du terrorisme en fonction de leurs choix précédents ou de remarques faites lors de la discussion.
- 10 à 15 minutes plus tard, demandez aux groupes de présenter leur proposition, puis passez à l'étape « Débriefing et évaluation ».

### ***Débriefing et évaluation***

- Dans votre tentative de définition du terrorisme, qu'est-ce qui vous a paru plus facile ou plus difficile que vous ne l'imaginiez ?
- Les exemples vous ont-ils paru réalistes ? Quelqu'un a-t-il pu rattacher l'un des exemples présentés à des événements réels ? Cela a-t-il influencé votre décision ?
- Pourquoi pensez-vous qu'il soit si difficile de se mettre d'accord sur un simple travail de définition ?
- Qu'est-ce qui distingue, le cas échéant, un acte de terrorisme d'un acte de guerre ? L'un se justifie-t-il davantage que l'autre ? Pourquoi ?
- Devrait-on définir certaines règles de base pour toutes les parties (notamment les Etats) impliquées dans une « guerre contre le terrorisme » ? Faudrait-il interdire certaines pratiques aux différentes parties concernées ?
- Pourrait-on justifier certains des actes décrits dans les cartes ? Expliquez pourquoi.
- A quels droits de l'Homme se rapportent les exemples que vous avez examinés ?
- Que dirait un « défenseur des droits de l'Homme » à propos des actes décrits ? Pourrait-il en justifier un seul ?
- Pourquoi les gens deviennent-ils des terroristes ? Pourquoi commettent-ils des crimes abominables dans le seul but de faire mal et de faire peur ?
- Peut-on dire de quels genres de personnes il s'agit ? Pourriez-vous imaginer que la force de vos convictions puisse vous conduire à tuer quelqu'un ?
- Peut-on jamais justifier la mort de civils ?

### ***Conseils pour l'animateur***

- Cette question est évidemment très délicate et très polémique. Il faudra peut-être l'aborder en tenant compte, dans une large mesure, des caractéristiques

du lieu et des particularités du groupe. N'hésitez pas à laisser de côté les cartes que vous jugerez inappropriées. Il en va de même bien entendu pour les questions lors du débriefing. Pensez aussi à ajouter des exemples correspondant davantage au quotidien du groupe.

- Pour que l'activité soit fructueuse, les participants doivent sentir qu'ils peuvent s'exprimer librement, sans que vous ou les autres membres du groupe ne les censurent. Pensez à le dire en début de séance si nécessaire, et précisez bien que la discussion ne sortira pas du groupe. Rappelez-leur que le but de l'activité est de réfléchir sur des questions délicates, dans lesquelles la violence de nos émotions peut s'opposer à la « bonne » réponse.
- Au point 6, lorsque les groupes élaborent leur définition du terrorisme, pensez à faire référence aux cas étudiés précédemment, de façon à clarifier certaines conclusions générales. Avant le travail de définition, vous pouvez communiquer aux participants la liste de questions de la page 23. Vous pouvez aussi l'utiliser à l'issue de ce travail pour évaluer les diverses propositions.
- Il sera peut-être intéressant pour le groupe de se pencher sur quelques définitions du terrorisme élaborées par des « experts », et de les comparer avec leurs. Vous en trouverez un certain nombre dans les documents de référence sur le terrorisme de la version en ligne de Repères (<http://www.coe.int/compass>).
- Lorsque vous examinerez le terrorisme sous l'angle des droits de l'Homme, assurez-vous que les participants ont connaissance des points suivants :
  - Toute personne a droit à la vie, droit énoncé dans l'article 3 de la DUDH, l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'Homme, et d'autres documents internationaux.
  - Même en temps de guerre, quand le droit international humanitaire (DIH) régit les règles d'engagement, il est interdit d'attaquer délibérément des cibles civiles. Le DIH définit des règles de base que toutes les parties engagées dans un conflit armé sont tenues de respecter. (Voir les références au paragraphe « Informations complémentaires » ci-dessous)

### ***Suggestions de suivi***

Encouragez le groupe à approfondir certains des cas étudiés, ou à réfléchir sur des cas de terrorisme dans l'histoire : comment se sont-ils terminés ?

Expérimentez une autre activité relative au terrorisme : « Chahal vs UK » examine l'attitude que les Etats doivent adopter à l'égard des personnes suspectées de terrorisme ; « Throwing Stones » porte sur les motifs des personnes coupables d'actes de violence. Les deux activités sont disponibles dans la version en ligne de Repères.

### ***Informations complémentaires***

Articles pertinents du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire :

Droits de l'Homme : droit à la vie

- Déclaration universelle des Droits de l'Homme :
  - Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. (Article 3)
- Convention européenne des droits de l'Homme
  - Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi... (Article 2)

Droit international humanitaire: principe de distinction

- Le droit international humanitaire (DIH) est le droit international qui s'applique en période de conflit armé. Le DIH est valable pour toutes les parties engagées dans un conflit armé, en position de légitime défense ou non. Il s'applique aux conflits internationaux et non internationaux, et tout autant aux groupes armés combattant un Etat et aux Etats eux-mêmes.
- Le « Principe de distinction » est l'un des principes majeurs du DIH. Il stipule que les parties belligérantes doivent faire la distinction, d'une part, entre les civils et les combattants, et d'autre part, entre les biens de caractère civil et les objectifs militaires.

Protocole I des Conventions de Genève :

- Ni la population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne doivent être l'objet d'attaques. Sont interdits les actes ou menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile. (Article 51.2)

Droit international humanitaire : interdiction des actes de terrorisme

- Convention (IV) de Genève :
  - Les peines collectives, de même que toute mesure d'intimidation ou de terrorisme, sont interdites. (Article 33)
- Protocoles I et II des Conventions de Genève :
  - Ni la population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne devront être l'objet d'attaques. Sont interdits les actes ou menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile. (Article 51.2, Protocole I ; article 13.2, Protocole II)

D'autres articles du DIH interdisent la prise d'otages et les attaques contre les lieux de culte.



## DOCUMENTS : cartes de discussion

**tous différents**  
**tous égaux**

- Selon vous, les cas décrits ci-dessous sont-ils des actes de terrorisme ?
- Réfléchissez aux raisons qui vous poussent à répondre par la négative, le cas échéant.

**Cas n° 1** : un groupe lance une campagne armée pour se débarrasser d'un gouvernement totalitaire. Il place une bombe au Ministère de la Défense qui tue 12 personnes.

**Cas n° 2** : un individu envoie à des mères célibataires des lettres anonymes dans lesquelles ils menacent de faire mal à leurs bébés. Aucun acte de violence n'a été signalé, mais les femmes gardent leurs enfants à la maison, parce qu'elles ont peur.

**Cas n° 3** : un pays envoie une bombe nucléaire sur un pays ennemi, entraînant la mort de 100 000 civils.

**Cas n° 4** : le directeur d'une grande entreprise de cosmétiques est gravement blessé par une lettre piégée envoyée par un anonyme qui accuse l'entreprise de faire des tests sur des animaux.

**Cas n° 5** : un groupe mène une longue campagne contre des installations militaires, au cours de laquelle des explosifs sont régulièrement utilisés. Des militaires sont tués.

**Cas n° 6** : lors d'une campagne d'indépendance, des personnes appartenant à une minorité ethnique placent régulièrement des bombes dans des endroits publics. Bien qu'elles annoncent leurs interventions pour que les gens puissent évacuer les bâtiments, des civils sont tués.

**Cas n° 7** : un pays se dit prêt à utiliser des armes chimiques contre tout autre pays qu'il jugerait menaçant.

**Cas n° 8** : un groupe de criminels braque une banque, prend des employés en otages, puis les tue pour éviter d'être reconnu.

**Cas n° 9** : des groupes nationalistes patrouillent et exercent leur pouvoir dans de grandes villes. Ils frappent et intimident régulièrement des personnes d'autres groupes ethniques.

**Cas n° 10** : un Etat totalitaire gouverne par la terreur : toute personne qui le critique est arrêtée. Les gens sont régulièrement arrêtés, torturés, voire exécutés.

### Définir le terrorisme

- L'acte de terrorisme vise-t-il toujours à provoquer la peur (terreur) dans la population ?
- Tout acte qui provoque la peur est-il un acte terroriste ?
- L'Etat (gouvernement) peut-il commettre un acte terroriste ? L'acte terroriste est-il toujours dirigé contre les institutions d'un pays ?
- L'acte terroriste vise-t-il toujours à tuer des civils ? Peut-il être dirigé contre des cibles militaires ou des biens matériels ?
- Peut-on jamais justifier un acte terroriste ?



< 30  
PERS.

NIVEAU  
2

1½  
HEURES

# Grimpez les échelons de la participation

Cela dépend aussi de vous

<b>Taille du groupe</b>	30 participants maximum
<b>Complexité</b>	Niveau 2
<b>Durée</b>	1h30
<b>Aperçu</b>	<i>Le groupe réfléchit et débat sur les moyens d'augmenter sa participation au plan local.</i>
<b>Droits concernés</b>	Droit à la participation, liberté d'expression, liberté de conscience
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudier divers degrés d'engagement et de participation</li><li>• Examiner les facteurs qui freinent ou facilitent la participation des jeunes</li><li>• Donner aux jeunes les moyens de prendre une part plus active à la vie locale</li></ul>
<b>Matériel</b>	L'échelle de participation (page 28), papier, marqueurs
<b>Préparation</b>	Distribuez des photocopies de l'échelle de participation et demandez à 6 groupes de deux personnes (ou à des petits groupes) de préparer un bref jeu de rôles (de 2 à 3 minutes) avant la séance. Chaque jeu de rôle devra représenter l'un des niveaux de l'échelle de participation.

## Instructions

- Rappelez au groupe que l'un des objectifs de la campagne « Tous différents, tous égaux » est de stimuler la participation. Demandez aux participants de réfléchir aux raisons pour lesquelles, selon eux, la participation pose problème : d'après eux, quels sont les symptômes d'une participation faible, en particulier celle des jeunes ? Notez leurs propositions sur le tableau-papier.
- Décrivez brièvement « l'échelle de participation » au cas où certains participants n'auraient pas assisté à la préparation et expliquez-leur qu'il s'agit d'un modèle de réflexion sur les différents niveaux de participation. Demandez ensuite aux 6 groupes de 2 de présenter tour à tour leur jeu de rôles. Faites une pause entre les différents jeux de rôles : les participants auront peut-être des questions à poser ou des commentaires à faire.
- Assurez-vous que l'échelle est bien visible de tous et que les différents niveaux sont bien assimilés.
- Demandez aux participants de travailler individuellement pendant cinq minutes. Ils devront trouver des exemples personnels qui puissent illustrer les six

**Date clé**

12 août  
Journée internationale de la  
jeunesse

niveaux de participation, dans la mesure du possible. Demandez-leur de penser à tous les domaines de leur vie, comme par exemple la maison, l'école, le travail, la famille, les amis, etc.

- Invitez les participants à partager leur échelle en formant des groupes de 4 à 5 personnes. Demandez à chaque petit groupe d'établir deux listes générales :
  - Les obstacles : qu'est-ce qui m'empêche de monter l'échelle ?
  - Les stimulants : qu'est-ce qui m'aide à la monter ?
- Rassemblez les groupes et, à partir de leur liste, créez une seule liste d'obstacles et une seule liste de stimulants.
- Parcourez la liste générale avec les participants, en leur demandant d'indiquer les facteurs qui dépendent d'eux, par opposition aux facteurs externes, sur lesquels ils estiment ne pas avoir prise. Aidez-les à trouver le maximum de facteurs de la première catégorie.
  - Revenez au tableau-papier et invitez le groupe à débattre : le groupe peut-il, par certaines actions, augmenter sa participation à la vie locale ? Si oui, lesquelles ?
  - 8. Passez à l'évaluation et au débriefing.

### ***Débriefing et évaluation***

- L'activité vous a-t-elle aidés à réfléchir à vos propres contributions lors d'un processus participatif ou à les expliciter ? Vous a-t-elle éclairés sur d'autres problèmes ?
- Est-il important que les jeunes participent activement ? Pourquoi ?
- Certains d'entre vous aimeraient-ils atteindre un « échelon » supérieur pour participer plus activement qu'ils ne le font actuellement ?
- Quelles sont les raisons pour ou contre une participation plus active ?
- Comment les gens se sentent-ils lorsqu'ils peuvent réellement participer, en d'autres termes, lorsque leur participation n'est pas uniquement symbolique ?
- D'après vous, une faible participation est-elle pour l'essentiel due à des facteurs internes (psychologiques) ou externes ?
- Combien de participants ont l'impression qu'ils pourraient participer plus activement qu'ils ne le font à présent et combien d'entre eux sentent qu'ils vont le faire ?

### ***Conseils pour l'animateur***

- Soit vous veillerez à associer tous les participants à l'un ou l'autre des jeux de rôles, soit vous demanderez à 6 groupes de 2 personnes de se prêter à l'exercice. Si certains n'ont pas participé à la phase de préparation, sachez que vous devrez leur expliquer en détail ce qu'est l'échelle, puisqu'ils n'auront pas pu l'étudier auparavant. Demandez à chaque groupe de 2 de ne pas empiéter sur « l'échelon » voisin !
- Lors de la phase de réflexion de l'étape 1, il serait bon d'aider le groupe à trouver le maximum de formes de participation au sein de la société. Vous pouvez en l'occurrence consulter le document de référence relatif à la participation,

élaboré pour la campagne, et disponible sous peu dans la version en ligne de REPÈRES (<http://www.coe.int/compass>).

- Lors de la présentation de l'échelle de participation, soit pendant la préparation, soit pendant la séance même, n'oubliez pas de préciser que le but du modèle n'est pas de laisser entendre que l'idéal est toujours d'être à un « niveau supérieur ». Dans des environnements différents et en fonction de leurs compétences, disponibilités et niveau d'intérêt, vous pouvez distribuer des rôles différents aux participants, tels que des rôles de consultant ou de représentant, par exemple. Dans certains cas, il n'y a rien de mal en soi à être simplement consulté (ou simplement informé).
- Lorsque le groupe réfléchit aux obstacles et aux stimulants, vous pouvez donner quelques exemples ou rappeler aux participants que les obstacles peuvent être également d'ordre psychologique, physique ou structurel. Lors de l'établissement de la liste générale, encouragez-les à trouver des solutions pour contourner les obstacles, comme par exemple s'ils vous disent :
  - « les grands ne nous laissent pas faire », vérifiez s'ils ont déjà essayé de leur demander !
  - ou bien : « ils pensent qu'on ne saura pas le faire », demandez-leur comment ils pourraient prouver qu'ils *peuvent* le faire !
  - ou encore : « ça ne fera que fâcher maman / le professeur / le représentant de l'ordre », demandez-leur s'ils peuvent formuler la question autrement pour obtenir une réaction différente de la part de leur interlocuteur.
- Si vous avez établi de bonnes relations avec le groupe, vous pourrez saisir l'occasion de parler de leur participation au cours des séances. Cela vous permettra également de réfléchir aux moyens par lesquels on pourrait stimuler l'engagement et la prise d'initiatives. Cet échange de vues servira à déterminer si certains membres du groupe font obstacle à d'autres et les empêchent d'accroître leur niveau de participation.

### ***Variantes***

Pour étudier les obstacles et les stimulants, vous pourriez vous servir des jeux de rôles dès le début, au lieu d'inviter les jeunes à trouver des exemples personnels. Après avoir joué une première fois les scènes, vous pouvez utiliser la technique du théâtre forum, comme dans l'activité 'Carry on...' (en ligne sur Repères) et inviter les participants à poursuivre autrement. Cette technique leur permettra d'examiner les moyens de faire face aux obstacles dans des situations analogues à celles qui, dans leur vie en général, les empêchent parfois de participer plus activement.

### ***Suggestions de suivi***

Elaborez un plan d'action avec les participants pour leur donner plus de responsabilités et améliorer la maîtrise du processus d'apprentissage.

Consultez l'activité « Un jardin en une nuit » sur le site [www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass), qui porte

sur la participation d'un groupe de jeunes à l'élaboration d'un plan de développement destiné à une partie de la population locale.

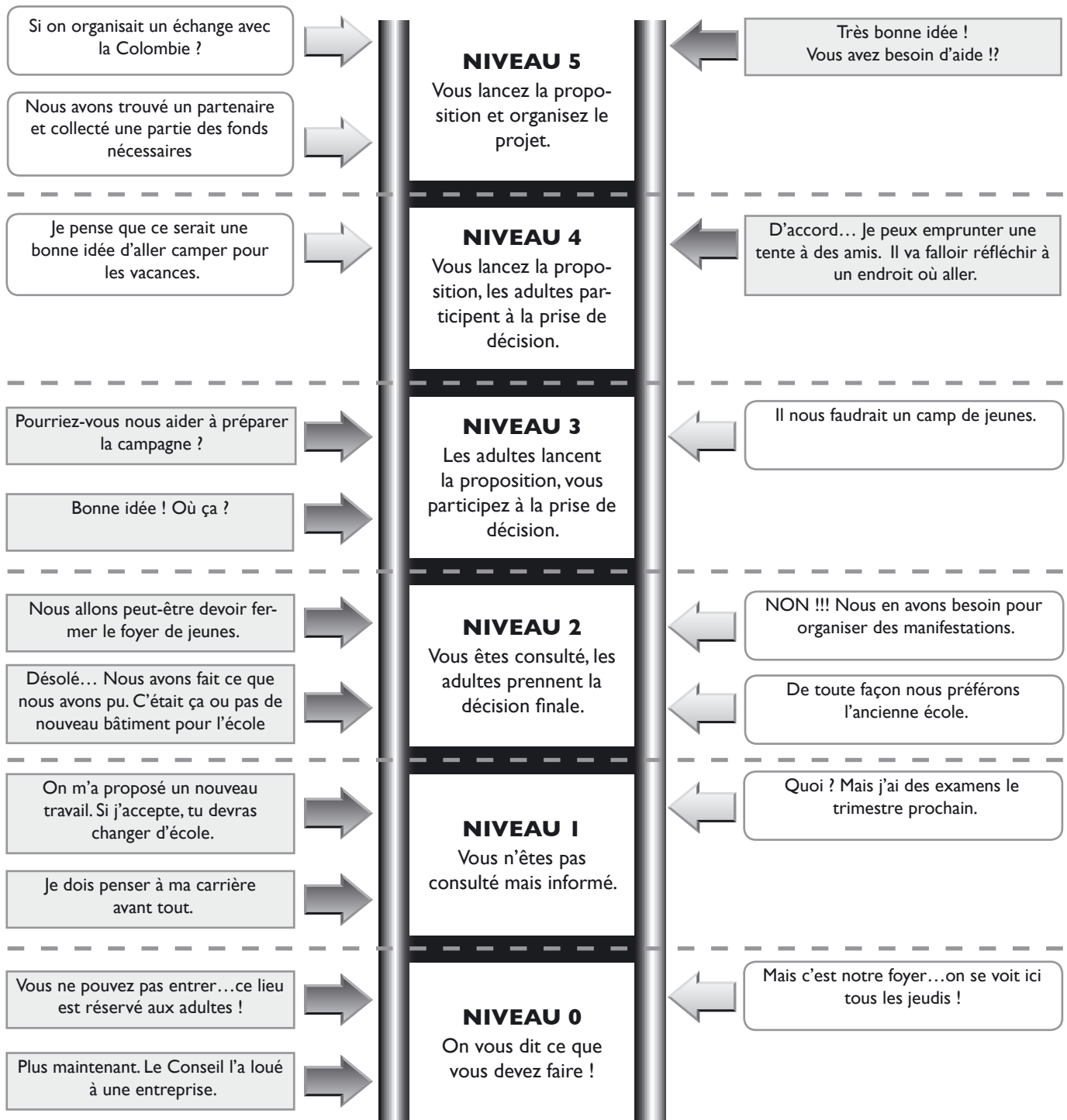
### ***Idées d'action***

Demandez aux participants d'établir la liste des changements qu'ils voudraient voir se réaliser dans leur quartier. Invitez-les ensuite à choisir un ou deux thèmes de la liste sur lesquels ils pourraient, d'après eux, avoir un impact. Demandez-leur d'examiner les moyens par lesquels leur voix pourrait être entendue ou par lesquels ils pourraient influencer ces changements. Enfin, encouragez-les à mettre ces idées en pratique !

**tous différents**  
**tous égaux**

L'échelle de participation a été conçue par Arnstein et Sherry, dans JAIP vol. 35, n° 4, juillet 1969.

## Echelle de participation



# Jeunes et beaux ?

« L'Homme a cette curieuse tendance à vouloir correspondre à l'image qu'on lui impose. » *Fazil Iskander*

<b>Thèmes</b>	Participation, démocratie, discrimination
<b>Taille du groupe</b>	Au choix
<b>Complexité</b>	Niveau 2
<b>Durée</b>	60 min.
<b>Aperçu</b>	L'activité consiste à créer un montage photo représentant des jeunes... tels qu'ils voudraient qu'on les voie.
<b>Droits concernés</b>	Droit à la participation, droit à faire reconnaître ses opinions, liberté d'expression
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examiner les stéréotypes les plus courants sur les jeunes et les comparer à l'image que les membres du groupe souhaitent donner d'eux-mêmes.</li><li>• Examiner le droit de l'enfant à faire valoir ses opinions dans toute question l'intéressant.</li><li>• Réaliser un montage photo du groupe montrant comment les participants voudraient que les adultes les voient.</li></ul>
<b>Matériel</b>	<p>Demandez au groupe d'apporter des photos de jeunes dans diverses activités, tirées de magazines ou de journaux. Les photos choisies devront présenter les jeunes sous de multiples aspects : mode de vie, personnalité, centres d'intérêts, talents. Elles ne devront pas toutes présenter les jeunes à leur avantage, l'objectif étant de multiplier les angles de vue.</p> <p>Un appareil photo numérique ou argentique (prévoir une photo par participant et quelques photos de groupe).</p>
<b>Préparation</b>	Prévoyez une grande table ou un espace au sol pour disposer les photos.

## Instructions

1. Expliquez que la séance permettra aux jeunes de réfléchir à la manière dont ils voudraient être vus par autrui et au rôle qu'ils devraient jouer dans la société. A la fin de la séance, ils pourront définir leur « modèle », c'est-à-dire une représentation des jeunes qui pourrait se substituer aux stéréotypes existants.
2. Si le groupe ne connaît pas bien la Convention relative aux droits de l'enfant, présentez-la brièvement en vous servant des documents de référence. Expliquez l'un des principes fondamentaux de la Convention : l'enfant est à considérer « dans son ensemble », comme un membre à part entière de la société,

**tous différents**  
**tous égaux**



## tous différents tous é g a u x

Article 12 : un enfant capable de discernement a le droit de donner son avis et de voir cet avis pris en compte sur toute procédure le concernant.

- dans laquelle il joue un rôle précieux et utile. Rappelez que le terme « enfant » désigne dans la Convention toute personne de moins de 18 ans.
- Inscrivez au tableau ou lisez à haute voix le résumé non officiel de l'article 12 de la Convention (voir encart), et recueillez les réactions des participants :
    - Ce droit est-il habituellement respecté ? En cas de réponse négative, expliquez pourquoi.
    - Les adultes hésitent souvent à donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer. Pourquoi ?
  - Réfléchissez ensuite avec le groupe à la façon dont les adultes perçoivent le plus souvent les jeunes : demandez-leur de dresser la liste des mots couramment utilisés pour décrire les jeunes ou parler d'eux ; inscrivez ces mots sur le tableau-papier. La liste comportera probablement des termes positifs et négatifs.
  - Examinez la liste avec les participants pour voir si les mots sont plutôt positifs ou négatifs. Débattre brièvement de la question suivante :
    - Avez-vous le sentiment que la façon qu'ont les adultes de percevoir les jeunes est parfois incomplète ou incorrecte ? Si oui, pourquoi ?
  - Formez de petits groupes (de 4 à 6 personnes) et demandez aux participants de disposer les photos qu'ils ont apportées de façon que tout le monde puisse les voir. Réfléchissez ensuite aux questions suivantes :
    - Quelles sont les photos qui renforcent les stéréotypes sur les jeunes, et celles qui, le cas échéant, les remettent en question ?
    - Les photos permettent-elles d'imaginer comment les jeunes pourraient participer utilement et pleinement à la société ?
    - Y a-t-il d'autres aspects de la vie ou de la personnalité des jeunes dont cet ensemble de photos ne rend pas compte ?
  - Donnez au moins 15 minutes à chaque groupe pour qu'il étudie les photos et réfléchisse aux questions. Ensuite, présentez ou distribuez les consignes de l'étape finale (page 31), qui consiste à prendre, après réflexion, une série de photos du groupe.
  - Une fois toutes les photos prises, passez à l'étape « Débriefing et évaluation ».

### ***Débriefing et évaluation***

- Les photos prises donnent-elles selon vous une image réaliste des jeunes aujourd'hui ? Seront-elles crédibles aux yeux des adultes ?
- Les adultes seraient-ils plus disposés à consulter les jeunes et à solliciter leur participation si l'image leur paraissait crédible ?
- Peut-on combattre les stéréotypes que la société véhicule à propos des jeunes ? Comment ? Quels efforts seraient nécessaires de votre part et de celle des autres ?
- Dans quelle mesure votre perception des adultes est-elle un stéréotype ? Comment les adultes voudraient-ils, selon vous, être perçus par les jeunes ?
- Comment faire en sorte que les jeunes et le reste de la société se comprennent mieux ?
- Y a-t-il d'autres groupes de personnes dont vous estimez avoir une vision incomplète ou stéréotypée ? Citez des exemples.



## **Conseils pour l'animateur**

Pour les participants de plus de 18 ans, pensez à utiliser l'article 21 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays) au lieu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Si vous n'avez pas d'appareil photo, demandez aux participants de réaliser un montage à partir des photos qu'ils ont apportées. Cette variante permet aussi de réduire la durée de l'activité.

## **Suggestions de suivi**

Le groupe peut réaliser un montage à partir des photos imprimées / développées. Les participants qui le souhaitent peuvent inviter d'autres jeunes à ajouter leurs propres photos afin que le montage représente autant de jeunes du quartier que possible. Essayez aussi de faire participer les différentes minorités locales.

## **Idées d'action**

Le montage doit être exposé ! Les adultes pourront ainsi prendre conscience de la façon dont les jeunes voudraient être vus. Pensez à organiser un face-à-face entre les participants et des responsables locaux sur le sujet « Comment associer les jeunes davantage aux activités et projets ? »

## DOCUMENTS

## **Quelle image souhaitons-nous donner ?**

- Les photos prises à la fin de cette séance ne sont pas un portrait du groupe vu par les adultes, mais vu par vous.
- Chaque petit groupe prendra autant de photos que de personnes dans le groupe, à savoir, pour un groupe de 5 personnes, 5 photos, chaque photo représentant autant de personnes qu'il le souhaite (par exemple, vous pouvez prendre 5 photos de 5 personnes différentes, ou 5 photos de groupe, ou 3 photos de 2, et 2 photos de 4 personnes, etc.).
- Réfléchissez à l'ensemble des activités que vous souhaitez montrer, des émotions que vous souhaitez transmettre, pour que votre image soit aussi représentative que possible des jeunes aujourd'hui.
- En fin de séance, vous pourrez prendre 3 photos du groupe au grand complet pour donner à chacun la possibilité de montrer une facette différente de sa personnalité.

### **Date clé**

21 mars  
Journée internationale pour  
l'élimination de la discrimination  
raciale

# Jeunes et handicapés

Pas facile de fabriquer un pont en papier !



<b>Thèmes</b>	Stigmatisation du handicap, diversité, participation
<b>Taille du groupe</b>	6 minimum
<b>Complexité</b>	Niveau I
<b>Durée</b>	1 heure
<b>Aperçu</b>	<i>L'activité permet aux participants de se confronter directement aux difficultés liées au handicap, dans une ambiance de compétition bon enfant.</i>
<b>Droits concernés</b>	Tous, en particulier le droit à la participation et le droit à ne pas faire l'objet de discrimination
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les participants au droit des personnes handicapées et à la stigmatisation du handicap</li><li>• Se mettre dans la peau d'une personne handicapée dans un monde bâti pour les personnes valides</li><li>• Améliorer les compétences en matière de coopération, de communication et de travail d'équipe</li><li>• Chercher des solutions créatives pour une tâche donnée</li></ul>
<b>Matériel</b>	Vieux journaux, magazines ou papier de brouillon, carton, ciseaux, ficelle, ruban adhésif ou chatterton, et tout autre matériel pouvant servir à construire le pont. Divers instruments pour les différents handicaps : journaux, papier d'aluminium, ciseaux, colle, écharpe (pour couvrir les yeux), boules Quiès, fauteuil roulant (si possible), cordes pour attacher les pieds et les mains, béquilles, etc.
<b>Préparation</b>	Préparez suffisamment de cartes de rôle pour tous les participants et assurez-vous de disposer du matériel correspondant à chaque handicap.
<b>Instructions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Expliquez aux participants que l'activité consiste à travailler en petits groupes pour effectuer une tâche donnée et qu'elle permet de tester leurs capacités de création, de coopération et de communication !</li><li>• Formez des groupes de 4 à 5 personnes et distribuez les rôles et les accessoires. Chaque groupe devra compter une seule personne valide et pas plus d'une personne avec le même handicap. Les participants devront immédiatement assumer leur rôle.</li><li>• Expliquez en quoi consiste la tâche : chaque petit groupe doit fabriquer un pont</li></ul>

**Date clé**

3 décembre

Journée internationale des  
handicapés

sur une rivière imaginaire. Précisez que le pont devra tenir debout tout seul et qu'une personne doit pouvoir passer dessous. Vous pouvez éventuellement ajouter qu'il doit pouvoir, dans la mesure du possible, résister au passage de véhicules lourds ou résister aux inondations et autres intempéries ! Indiquez le matériel pouvant être utilisé pour réaliser l'exercice.

- Précisez aux groupes qu'ils ont 30 minutes pour fabriquer le pont. Lors de l'exercice, les participants devront veiller à ce que chaque membre du groupe soit associé à la tâche de manière égale : personne ne doit être laissé de côté ou cantonné dans une participation purement symbolique.
- Au cours de l'exercice, gardez un œil sur les participants pour voir s'ils observent bien les règles du jeu et s'ils « n'oublient pas » leur handicap. Essayez de ne pas intervenir, à moins que l'un d'entre eux n'ignore trop souvent son handicap.
- Au bout de 30 minutes, annoncez la fin de la fabrication du pont et demandez aux participants de quitter leur foulard, bandeau ou autre accessoire. Récupérez-les et commencez à appeler les participants par leur vrai nom pour qu'ils se détachent de leur rôle.
- Invitez-les participants à aller voir le pont des autres groupes : essayez de récompenser chaque pont en le désignant « gagnant » dans telle ou telle catégorie.
- Rassemblez les participants en cercle et passez au débriefing et à l'évaluation.

### **Débriefing et évaluation**

- Comment vous êtes-vous sentis pendant l'activité ? Avez-vous trouvé l'exercice facile ou difficile ?
- Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous dans ce rôle ? Avez-vous été satisfaits de votre contribution au résultat final ?
- Pensez-vous avoir réussi à jouer votre rôle de manière réaliste ou vous êtes-vous fondés sur des stéréotypes sur les personnes atteintes d'un handicap ?
- Quels sont les principaux stéréotypes au sein de la société sur les personnes handicapées ?
- D'après vous, pourquoi ces stéréotypes sont-ils apparus et dans quelle mesure sont-ils justes ?
- Le handicap vous a-t-il empêché d'avoir des idées ou de vouloir participer à l'exercice ?
- Avez-vous ressenti à certains moments que votre contribution n'était pas comprise ou estimée à sa juste valeur par d'autres membres du groupe ?
- Pouvez-vous citer des exemples, tirés de la vraie vie, dans lesquels des personnes handicapées pourraient se sentir incapables d'agir sur un résultat, faute d'être comprises par la société ?

Utilisez les notes se trouvant à la fin de l'activité pour expliquer au groupe le concept de *stigmatisation du handicap*. Demandez ensuite aux participants si, à certains moments de l'activité, cette stigmatisation était évidente :

- Vous êtes-vous sentis « discriminés » à cause de votre handicap ?
- Dans quelle mesure la simulation se rapprochait-elle d'une situation de la vie réelle ?
- Comment imaginez-vous la vie d'un/d'une jeune handicapé(e) dans votre pays ?

Quelles sont les difficultés spécifiques auxquelles vous auriez à faire face ?

- Pensez-vous que les droits des personnes handicapées soient pleinement respectés ? Si non, lesquels, selon vous, sont les moins respectés ? Pour quelles raisons ?

Vous pourriez aussi examiner les problèmes liés à la façon dont les groupes ont procédé et évaluer l'intégration de chacun au cours de l'exercice :

- Comment avez-vous fonctionné en tant que groupe ? Pensez-vous que les tâches ont été réparties équitablement ?
- A-t-il été difficile de communiquer ? Si oui, pourquoi ? Comment avez-vous fait face aux problèmes de communication ? Avez-vous essayé de vous aider mutuellement ?
- Dans l'ensemble, que pensez-vous de votre contribution personnelle au travail du groupe ?
- L'un des membres du groupe a-t-il assumé le rôle de « leader » ? Pourquoi ?
- Avez-vous été surpris au cours de l'activité ? Pensez-vous avoir tiré des leçons de la simulation ?

### ***Conseils pour l'animateur***

- Il est très important de surveiller de près les participants pendant l'exercice pour éviter qu'ils ne se blessent. Prévenez-les préalablement, en leur demandant de prêter une attention particulière aux problèmes que pourrait poser leur handicap ou celui des autres.
- Lors de la distribution des rôles, au début, il est déconseillé de laisser le choix de leur handicap aux participants. Essayez de les encourager à adopter d'emblée une attitude de respect vis-à-vis du rôle qu'ils vont jouer. Pour cela, expliquez-leur que le but de l'activité est de les aider à comprendre les vraies difficultés que rencontrent les personnes atteintes d'un handicap dans un monde qui ne les comprend pas très bien.
- Suivez les progrès des différents groupes. Observez leur façon de travailler pour vous assurer que la simulation ne dégénère pas et que les participants respectent bien leur rôle (veillez par exemple à ce qu'ils n'ôtent pas leur foulard ou leurs boules Quiès). Essayez de ne pas intervenir et de vous limiter au rappel des règles de base de l'activité.
- Encouragez les participants à jouer leur rôle de manière naturelle, sans exagérer ni « surjouer » le rôle.
- Si le groupe dans son ensemble ou des groupes individuels ne parviennent pas à réaliser la tâche ou s'ils ne sont pas satisfaits de leur résultat, faites-leur remarquer que cela reflète ce qui se passe dans la réalité et que cela ne signifie pas pour autant que l'activité (ou le groupe) a échoué. Il serait bon, lors du débriefing, d'examiner les raisons pour lesquelles le résultat voulu n'a pas été obtenu ou n'a pas satisfait certains participants.
- Il s'agit d'une activité sérieuse, pouvant susciter de fortes émotions et parfois une insatisfaction, mais elle peut également provoquer le rire dans le groupe.

Vous devrez peut-être intervenir si certains participants, volontairement ou non, franchissent la limite et si leur humour devient cruel pour d'autres. Encore une fois, vous devrez en parler lors du débriefing, en essayant de déterminer avec eux s'il est acceptable de se moquer des personnes atteintes d'un handicap et, si oui, à quel moment on peut le faire.

- Il importe d'expliquer aux participants que, bien que l'activité peut leur donner un aperçu de ce que signifie le handicap, elle ne saurait bien sûr reproduire fidèlement un vécu. Pour bien comprendre la stigmatisation du handicap, renforcée par des comportements bien ancrés dans la société, il faut d'abord comprendre l'étendue globale des barrières sociales, structurelles, informationnelles, comportementales et physiques que rencontrent les personnes handicapées dans les efforts qu'elles déploient pour participer à la vie de la société. En ce sens, l'activité ne peut être qu'une introduction au problème de la stigmatisation du handicap.
- Si vous avez encore du temps devant vous, il serait intéressant d'examiner la question des rôles de leader dans le groupe. Les participants auront vraisemblablement trouvé naturel d'attribuer le rôle de leader à celui ou celle qui joue la personne valide dans le groupe et il est important, si tel est le cas, de réfléchir aux raisons de ce choix. Étudiez certaines des possibilités suivantes avec les participants :
  - La personne valide estimait-il/elle qu'il/elle réaliserait un meilleur travail que les personnes handicapées ?
  - Existe-t-il, dans la société, un implicite selon lequel seules les personnes valides devraient être des leaders ?
  - Pourquoi ?
  - Les personnes atteintes d'un handicap se sentent-elles moins sûres d'elles pour assumer le rôle de leader ?

## ***Variantes***

En fonction du matériel dont vous disposez ou des caractéristiques des groupes, vous pouvez leur assigner une tâche différente : par exemple, dessiner un portrait, exécuter une danse ou préparer un spot télévisé.

## ***Suggestions de suivi***

L'activité « La ruée pour la richesse et le pouvoir », que vous trouverez dans la version en ligne de *Repères* attire l'attention sur une forme d'inégalité différente, celle de la richesse, en utilisant une simulation physique analogue. Elle soulève également des questions liées à l'égalité des chances, qui pourraient être rapportées aux situations auxquelles les personnes handicapées doivent faire face. Si vous voulez approfondir la réflexion sur la stigmatisation du handicap, pensez à l'activité « Il faut voir les capacités ! », (également dans *Repères*). Elle examine les changements d'attitude qui s'imposent dans la société pour accorder enfin aux personnes handicapées le respect qui leur est dû.

### ***Idées d'action***

Proposez aux participants de réaliser une étude sur leur ville ou leur quartier pour évaluer l'accessibilité des différents services pour les personnes atteintes d'un handicap. Ils pourront par exemple indiquer si la bibliothèque municipale est accessible aux personnes en fauteuil roulant, quelles ressources éducatives sont prévues pour les personnes handicapées, si les décisions du conseil municipal sont accessibles aux déficients visuels ou aux malentendants, etc.

### ***Informations complémentaires***

Le *Modèle social du handicap* affirme que la société doit changer. Cette approche examine les modalités d'organisation de la société dans son ensemble et les modes de discrimination à l'égard des personnes atteintes de déficiences, visibles ou non. Ce modèle présente une approche du handicap sensiblement différente de celle du modèle médical traditionnel. Le modèle médical voit dans les personnes atteintes d'un handicap un « problème ». Il voit en elles quelque chose qui ne fonctionne pas, à « guérir » ou à « soigner ». Le but du modèle médical est de les aider à mieux s'intégrer dans la société. Le modèle social, au lieu de considérer que les personnes sont handicapées par une déficience spécifique, étudie les modalités d'organisation de la société et les modes d'exclusion des personnes. Il indique que la société crée la discrimination sous forme de barrières.

Elles existent à trois niveaux :

- l'environnement,
- les comportements,
- les systèmes.

Le modèle social établit une distinction importante entre déficience et handicap. C'est la manière dont la société réagit à la déficience qui crée le handicap. Handicap = barrière.

Le modèle social considère le handicap comme un phénomène social et la **stigmatisation du handicap** comme une forme d'oppression, au même titre que le racisme, le sexisme ou l'homophobie. Pour que les handicapés puissent s'intégrer à la société dominante, celle des personnes valides, la société doit changer son mode d'organisation.

Le modèle précise qu'il est d'une importance capitale d'associer les personnes atteintes d'un handicap dans la définition des barrières et que ces barrières doivent être supprimées.

*Informations tirées de la fiche d'information sur la Disability Discrimination Act de 2005 (équivalent de la loi française de 2005 dite « loi handicap »), disponible à l'adresse suivante : [www.brent.gov.uk/Diversity](http://www.brent.gov.uk/Diversity).*

## DOCUMENT : cartes de rôle

**tous différents**  
**tous égaux**

Il est conseillé de créer les cartes de rôle en fonction de l'effectif du groupe et du type de groupe avec lequel vous allez travailler. Assurez-vous de n'avoir qu'un seul type de handicap par personne dans chaque petit groupe ainsi qu'une personne valide. Si vous travaillez avec des participants déjà atteints d'un handicap, donnez-leur une carte correspondant à un autre handicap.

Personne sourde (utilise uniquement la langue des signes)	Personne avec une seule jambe (pas de béquilles)
Personne malentendante (n'utilise pas la langue des signes)	Personne avec des béquilles
Personne en fauteuil roulant	Personne atteinte d'un handicap mental (comme l'anorexie, la dépression, les troubles de l'apprentissage ou de l'anxiété)
Personne avec un seul bras	Personne aveugle
Personne sans bras	Personne muette

Lorsque vous distribuerez les cartes de rôle, pensez à fournir aux participants les accessoires qui les aideront à s'approprier leur rôle (boules Quiès, fauteuil roulant, etc.). Insistez sur le fait qu'ils doivent représenter leur personnage de manière réaliste, sans exagérer ni tomber dans les stéréotypes.



10-15

NIVEAU  
I

2-2½  
HEURES

## Mots-mémoire

Nos monuments doivent-ils servir le souvenir ou l'oubli?

### Thèmes

Mémoire, violence et paix, sécurité de la personne

### Taille du groupe

10-15

### Complexité

Niveau I

### Durée

2h - 2h30

### Aperçu

*Les participants créent un « nuage de mots-clés » pour évoquer les images que les monuments publics représentent pour chacun d'eux.*

### Droits concernés

Droit à la vie, liberté et sécurité de la personne, droit à la paix

### Objectifs

- Examiner les mythes nationaux relatifs à la guerre représentés par les monuments publics actuels.
- Créer une image visuelle de la façon dont le groupe pense devoir conserver la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.
- Réfléchir sur l'utilisation des monuments pour maintenir ou créer la mémoire du passé.

### Matériel

- Grandes feuilles de papier : de 4 à 8, selon la taille du groupe.
- Marqueurs de différentes couleurs.
- Photographies de monuments aux morts (facultatif).
- Impressions de nuages de mots-clés ou accès à l'Internet.

### Préparation

Formez une grande feuille en collant plusieurs pages de tableau-papier. Elle devra être assez grande pour que chacun des membres du groupe puisse trouver place autour d'elle. Tracez une ligne très fine au milieu de la feuille.

### Instructions

- Demandez si quelqu'un peut expliquer le concept de « nuage de mots-clés » ou bien expliquez vous-même que ce concept est né de la « classification » de sites ou d'articles sur l'Internet qui permet de rassembler et de représenter visuellement un groupe d'associations de mots, auquel, en général, différentes personnes apportent leur contribution. Vous pouvez montrer quelques exemples.
- Expliquez aux participants que le but de l'activité est de créer un nuage de mots-clés sur papier pour illustrer les associations d'images ou les souvenirs que les monuments aux morts évoquent pour eux. Demandez à chacun d'entre eux de penser pendant quelques minutes à un monument aux morts. Ils devront essayer de déterminer les idées ou les sentiments, positifs ou négatifs, qu'évoque ce monument pour eux.



**Date clé**

27 janvier

Journée de la mémoire de  
l'Holocauste

- Demandez à chacun de prendre un marqueur de couleur et de prendre place autour de la feuille. Toujours en travaillant individuellement, les participants devront placer leurs mots-mémoire sur la feuille de papier selon les principes généraux suivants:
  - Les mots-mémoire<sup>1</sup> sont totalement individuels : ils représentent simplement la manière dont *chacun* perçoit un certain objet.
  - Les associations d'images ou d'idées négatives seront écrites à gauche de la ligne et plus elles seront négatives, plus elles devront être placées à gauche de la feuille.
  - Les associations positives seront écrites à droite de la ligne et plus elles seront positives, plus elles devront être placées à droite de la feuille.
  - Les sentiments les plus forts devront être écrits en plus grosses lettres.
- Après avoir placé leurs associations principales, demandez aux participants de se rasseoir et d'observer la feuille. Faites un débriefing pour qu'ils puissent visionner l'image dans son intégralité :
  - Le « nuage » contient-il des messages forts ou des exemples ?
  - Les participants sont-ils surpris par les mots-mémoire d'autres personnes ?
  - Les sentiments évoqués sont-ils plus positifs que négatifs et vice-versa ?
  - Quels sont en général les sentiments les plus forts ?
  - Est-ce la manière dont, selon eux, les générations futures devraient se souvenir de la guerre ? Que manque-t-il ? Où et comment rééquilibrer le nuage ?
- Maintenant, demandez aux participants de reprendre les marqueurs. Cette fois, ils doivent penser, non pas à de vrais monuments, mais à un monument imaginaire qui porterait, pour chacun d'entre eux, le plus important message lié à cette guerre. Ils devront réitérer l'étape précédente de création de mots-mémoire, toujours de manière individuelle. Expliquez-leur que le premier nuage de mots-clés est désormais un lieu public et ne peut être effacé, et que les nouveaux mots-mémoire doivent donc être placés au-dessus du premier dessin.
- Lorsque le « nuage » est terminé, demandez-leur d'observer l'image entière, puis procédez au débriefing.

## **Débriefing et évaluation**

Demandez aux participants d'exprimer leurs sentiments :

- En quoi le nouveau nuage est-il différent du premier et quels sont les principaux messages ?
- Le nouveau nuage représente-t-il plus précisément, selon vous, les messages que les générations futures devraient retenir au sujet de la Seconde guerre mondiale ? Ce nuage les représente-il moins nettement ?
- Pourquoi pensez-vous que les monuments officiels ont tendance à « glorifier » la guerre ? Pensez-vous que la guerre doit être glorifiée ?
- Savez-vous que, même en période de guerre, il existe des normes minimales censées régir les actes des deux camps ? Pouvez-vous en citer quelques-unes ?

<sup>1</sup> Puisque cette activité se penche sur la mémoire, nous appellerons en l'occurrence ces mots-clés des « mots-mémoire ».

- Pour un aperçu de ces normes, vous pouvez utiliser la brève information sur le droit international humanitaire qui se trouve à la fin de l'activité « C'est quoi, le terrorisme ? ». Vous trouverez des informations plus détaillées dans le matériel de référence relatif au terrorisme, disponible sous peu dans la version en ligne de *Repères*.
- Selon vous, est-il juste que des soldats perdent effectivement leur droit à la vie en temps de guerre?
- Quel message les monuments apportent-ils au sujet de l'autre camp, celui de « l'ennemi » ? Comment doit-on comprendre ce message aujourd'hui ?
- A-t-il été facile pour vous d'imaginer un type de monument différent ? D'après vous, qu'est-ce qui est important et qu'est-ce qui a été difficile ?
- Un monument pourra-t-il jamais vraiment nous rappeler les horreurs de la guerre ? Pensez-vous que c'est là le rôle d'un monument ?
- Comment, selon vous, les personnes qui ont vécu la guerre ou sont mortes au combat voudraient que cette période de l'histoire soit gardée en mémoire ? Leur « nuage de mots-clés » serait-il différent du vôtre ?
- Si vous aviez perdu un proche pendant la guerre, comment voudriez-vous que cette personne soit gardée en mémoire et que voudriez-vous dire à la génération future à propos de la guerre ?
- Quel pouvoir pensez-vous avoir exercé sur l'aspect final du nuage ? Vous êtes-vous sentis frustrés par d'autres messages qui se sont avérés plus puissants que ceux que vous auriez aimé défendre ?
- Avez-vous procédé individuellement pour le second nuage ou avez-vous été tentés de discuter de certaines idées avec d'autres personnes ou de combiner vos forces dans le processus de création de mots-mémoire ?
- Dans quelle mesure avez-vous été influencés par les mots-mémoire d'autres participants ou par ceux se trouvant déjà sur la page ?

### ***Conseils pour l'animateur***

- Vous trouverez un exemple de nuage de mots-clés à la fin de cette activité et d'autres sur les sites suivants (parmi tant d'autres): <http://del.icio.us/tag> <http://www.flickr.com/photos/tags> <http://ima-digital.org/steve/lib/tagcloud.php>
- Vous pouvez également jouer sur les couleurs lors de la création du nuage de mots-clés. Par exemple, vous pouvez proposer que toutes les associations négatives soient écrites en noir et les positives dans une autre couleur. Vous pouvez aussi utiliser des tons plus clairs ou plus foncés d'un côté à l'autre du nuage ou si vous désirez que le second nuage se détache du premier, vous pouvez demander aux participants d'écrire tous les mots-clés du premier nuage d'une couleur et ceux du second d'une autre couleur.
- S'il y a un monument aux morts dans votre ville, il serait peut-être plus efficace de demander aux participants d'effectuer la première étape de création de mots-clés de mémoire, plutôt que de leur fournir des photographies. Ceci est un excellent test pour détecter les messages les plus persistants !

- Si vous animez l'activité en une seule séance, le premier débriefing (au point 4) ne doit être ni trop détaillé ni trop long. Il doit servir à apporter des idées différentes sur la manière dont le passé doit être gardé en mémoire et à stimuler la pensée créative pour imaginer des types de monuments alternatifs. Si les participants pensent que le premier nuage représente de manière précise la façon dont les événements devraient être gardés en mémoire, vous pouvez utiliser quelques idées se trouvant dans le matériel de référence pour stimuler une nouvelle pensée.
- Donnez-leur carte blanche, lors de la seconde étape de création de mots-mémoire, pour adapter ou modifier à leur gré le nuage existant et leur permettre de discuter de leurs idées avec d'autres personnes, même si, en fin de compte, leur travail devrait être individuel. Ils voudront peut-être reprendre des mots-mémoire du premier nuage et les écrire en plus grosses lettres, ou regrouper tous les mots-mémoire similaires au même endroit en invitant d'autres participants à se joindre à eux. Ils peuvent aussi utiliser différents styles ou couleurs.

### ***Variantes***

Vous pouvez vous appuyer sur d'autres événements historiques s'ils vous semblent plus appropriés que la Seconde Guerre mondiale, comme par exemple l'Holocauste ou la Première Guerre mondiale. Ce qui importe, c'est que ces événements soient *commémorés* d'une façon ou d'une autre.

Il serait également intéressant de comparer les perceptions des jeunes par rapport à la guerre avec ceux qui l'ont vécue. Vous pourriez interrompre l'activité après le premier nuage et proposer aux participants de parler à des membres des générations antérieures pour créer un débat. Ils pourraient notamment les interroger sur la manière dont ils voudraient que cette période de l'histoire soit conservée en mémoire par les générations futures et si, selon eux, les monuments actuels remplissent bien cette tâche. Lors de l'activité suivante, les participants pourraient créer leurs nouveaux mots-mémoire en fonction de ce qu'auraient voulu les personnes ayant vécu la guerre. Ils pourraient même ajouter à leur dessin les mots-mémoire des retraités !

### ***Suggestions de suivi***

La campagne « Dosta ! » porte sur les Roms victimes de l'Holocauste qui, en règle générale, n'ont pas réussi à trouver leur place dans les livres d'histoire et ne sont pas représentés dans la majeure partie des monuments de cette époque. En revanche, si vous préférez mener une activité qui se focalise sur l'avenir plutôt que sur le passé, vous pouvez utiliser « Nos futurs » pour étudier le rôle de l'action communautaire et la construction d'un avenir commun. Ces deux activités sont disponibles à l'adresse suivante : [www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)

### ***Idées d'action***

Même si vous animez l'activité en une seule séance, vous pouvez toujours encourager les jeunes à en parler avec les anciens. Vous pouvez également organiser un Rayon de biblio-

thèque vivant, sur le modèle de la Bibliothèque vivante, avec des Livres sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

DOCUMENT : nuage de mots-clés

281.50 325.50 4X4 **accises accounting nights AG Al Gore** Annonces Annonceurs astuce astuces banque BasedeDonnées **capital CO2 Commission** Commission européenne **CommissionEuropéenne** communauté comptabilité Comptes annuels consultation Convocation CourDeJustice covoiturage crédit hypothécaire Directive dirigeant Discrimination Douanes Débat Décision **Déclaration Elections** EMCS Entreprendre Entreprenre 2007 Entrepreneur entrepreneurs **Evènement** Exonération fiches individuelles finances **Fisc français fiscalité** fiscalité immobilière Forest **formation** formulaires frais professionnels **France** Frontaliers gazole **GSM** Habitation I.P.C.F. immeubles immobilier **impôt des personnes physiques** ImpôtsdesSociétés innovation Internet intérêts investissement IPCF Ipod IPP ISI **Kluwer** Kyoto loi **Loi programme LoiProgramme** marchés financiers **Marketing message** Michelin MIFID milieu miroir MissionDiplomatique moderne nouveautés nue propriété Ozone Pacte de solidarité **partis politiques** pension primes Pub magazine relevés récapitulatifs Revenues locatifs revenus fonciers revenus locatifs Réforme Rénovation SA sassurances secteur non marchand services financers ServicesFinanciers social SPRL

# S'il te plaît, dessine-moi un droit de l'homme

Il n'y a pas que les artistes qui ont des droits!

<b>Thèmes</b>	Droits de l'Homme en général, médias, citoyenneté
<b>Taille du groupe</b>	8 minimum
<b>Complexité</b>	Niveau I
<b>Durée</b>	45 minutes
<b>Aperçu</b>	<i>Dans ce jeu d'équipe, les participants doivent faire preuve de créativité pour illustrer, par un dessin, un mot se rapportant aux droits de l'Homme.</i>
<b>Droits concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Liberté d'opinion et d'expression</li><li>• Liberté de pensée</li><li>• Égalité en dignité et en droits</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la connaissance de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH).</li><li>• Développer la réflexion créative et le travail d'équipe, sensibiliser les participants à l'utilisation des images</li><li>• Promouvoir la solidarité et le respect de la diversité</li></ul>
<b>Matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau énumérant les articles de la DUDH</li><li>• Grande feuille de papier ou de tableau-papier et marqueur pour noter les points des équipes</li><li>• Une feuille de papier (A4) par équipe et par manche et des stylos pour réaliser les dessins</li><li>• Ruban adhésif ou punaises pour afficher les dessins</li></ul>
<b>Préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la version résumée de la DUDH et recopiez-la sur une grande feuille de papier.</li><li>• Sélectionnez les droits sur lesquels les groupes devront travailler et faites une liste qui servira pendant le jeu.</li></ul>

## Instructions

- Demandez aux participants de former des petits groupes de quatre à cinq personnes, et de choisir un nom pour leur équipe.
- Expliquez-leur qu'ils vont travailler par équipe. Remettez à l'un des membres de chaque équipe un article de la DUDH qu'il sera chargé d'illustrer. Les autres membres de son équipe doivent deviner de quel droit il s'agit. L'équipe qui devine la première marque un point. À la fin du jeu, l'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points a gagné.

tous différents  
tous égaux



8 <  
PERS.

NIVEAU  
I

3/4  
HEURE

Cette activité a été publiée à l'origine dans *Repères*.

# tous différents tous é g a u x

**Date clé**  
10 décembre  
Journée des droits de  
l'Homme

- Demandez aux équipes de préparer plusieurs feuilles de papier et un crayon et de trouver un endroit où s'asseoir dans la pièce. Elles doivent s'installer de sorte à ne pas entendre ce qui se dit dans les équipes concurrentes.
- Appelez un membre de chaque équipe. Remettez-leur un des articles de votre liste, par exemple «le droit à ne pas être torturé» ou «le droit à la vie».
- Demandez-leur de rejoindre leur groupe. A l'aide d'un dessin, ils doivent faire deviner à leurs coéquipiers de quel droit il s'agit. Ils ne peuvent utiliser que des représentations graphiques : ni chiffres, ni mots. Ils ne peuvent pas non plus parler, sauf pour confirmer la bonne réponse.
- Les coéquipiers, chargés de deviner ce que le dessin représente, ne peuvent pas poser de questions. Ils peuvent uniquement dire à quoi ils pensent.
- Après chaque manche, demandez aux dessinateurs d'écrire la réponse sur leur dessin, même si celui-ci est inachevé, et de mettre la feuille de côté.
- Passez à la manche suivante en appelant de nouveaux dessinateurs et en leur donnant un autre article à illustrer. Prévoyez 7 ou 8 manches, en alternant les dessinateurs et en veillant à ce que chaque participant ait l'occasion de dessiner au moins une fois.
- À la fin du jeu, demandez aux groupes d'afficher leurs dessins afin de comparer et d'examiner les différentes interprétations et illustrations.

## ***Débriefing et évaluation***

Commencez par passer l'activité en revue et demandez ensuite aux participants ce qu'ils savent des droits de l'Homme.

- Illustrer les droits de l'Homme a-t-il été plus facile ou plus difficile que vous ne l'imaginiez ?
- Comment avez-vous choisi d'illustrer un droit en particulier ? Où avez-vous puisé votre inspiration ?
- En quoi les différents dessins concernant le même droit sont-ils comparables ? Quelles ont été les différentes façons d'illustrer et d'interpréter le même concept ?
- Après avoir passé en revue tous les dessins, demandez aux participants ce qu'ils ont découvert sur leurs connaissances en matière de droits de l'Homme.
- Pensez-vous que les droits de l'Homme soient importants pour votre propre vie ? Lesquels ?

## ***Conseils pour l'animateur***

- Avant d'entreprendre l'activité, lisez la DUDH et familiarisez-vous avec tout ce qui a trait aux droits de l'Homme : ils jouissent d'une garantie internationale ; ils sont juridiquement protégés ; ils mettent l'accent sur la dignité de l'être humain ; ils protègent à la fois les individus et les groupes ; ils sont inaliénables, égaux, interdépendants et universels.
- Vous pouvez utiliser le tableau soit au début, soit à la fin de l'activité. Si les participants connaissent très peu la DUDH, vous pouvez utiliser le tableau avant de commencer l'activité afin de leur donner quelques indices sur le type de droits

à deviner. Si les participants ont une bonne connaissance de la DUDH, servez-vous du tableau à la fin de l'exercice pour stimuler la discussion sur les droits qui n'ont pas fait l'objet d'une devinette dessinée.

- Sachez que les personnes qui s'estiment piètres dessinateurs pourraient trouver cet exercice trop difficile. Rassurez-les ! Vous n'attendez pas des œuvres d'art. Encouragez chacun des participants à se lancer dans l'exercice : ils pourraient se surprendre eux-mêmes !
- Utilisez la version résumée de la DUDH pour les droits qui feront l'objet d'une devinette dessinée. Il peut s'agir : du droit à la vie, du droit à ne pas être torturé, du droit à un procès équitable, du droit à ne pas faire l'objet de discrimination, du droit à la vie privée, du droit à l'éducation, de l'abolition de l'esclavage, de la liberté d'association, de la liberté d'expression, du droit à la nationalité, de la liberté de pensée, de la liberté de religion, du droit de vote, du droit au travail, du droit à la santé, du droit de propriété personnelle, du droit à se marier et fonder une famille, du droit à choisir son partenaire pour le mariage, etc.

### ***Variantes***

Si le nombre de participants est inférieur à 8, vous pouvez ne former qu'un seul groupe. Demandez à une personne de dessiner ; la personne qui devine devient le dessinateur, et ainsi de suite.

### ***Suggestions de suivi***

Le groupe peut poursuivre l'exercice en approfondissant certaines questions liées aux droits des personnes handicapées, avec l'activité « Il faut voir les capacités ! », ou en utilisant « Une campagne sur le handicap », disponible sous peu dans la version en ligne de Repères.

Si le groupe apprécie les devinettes et est curieux de connaître la culture, la musique et la langue d'autres personnes, ils aimeront peut-être deviner d'où viennent les différentes histoires dans « Contes et légendes du monde », dans le kit pédagogique de Repères.

# Un pas en avant

«Tout commence par le droit de l'autre et par mon obligation infinie à son égard.»  
Emmanuel Lévinas



10-30  
PERS.

NIVEAU  
2

1  
HEURE

## Thèmes

Discrimination, pauvreté, droits de l'Homme en général

## Taille du groupe

10-30

## Complexité

Niveau 2

## Durée

60 min.

## Aperçu

*Nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. Dans cette activité, les participants vont faire l'expérience d'être quelqu'un d'autre dans la société. Les questions abordées incluent :*

- Les inégalités sociales, souvent sources de discrimination et d'exclusion,
- L'empathie et ses limites.

## Droits concernés

Droits socio-économiques, droit à la non-discrimination

## Objectifs

- Promouvoir l'empathie à l'égard des personnes différentes.
- Sensibiliser à l'inégalité des chances dans la société.
- Sensibiliser aux problèmes que peuvent rencontrer des individus du fait de leur appartenance à certaines minorités sociales ou culturelles.

## Matériel

- Cartes de rôle.
- Un espace ouvert (un couloir, une grande salle ou à l'extérieur).
- Un magnétophone à cassettes ou un lecteur de CD, et de la musique douce/relaxante.

## Préparation

- Lisez l'activité avec soin. Examinez la liste des « situations et événements » et adaptez-la au groupe avec lequel vous travaillez.
- Préparez les cartes de rôle, une par participant. Reproduisez la page à la main ou à la photocopieuse, et découpez-la en bandes que vous repliez.

## Instructions

- Créez une atmosphère de détente avec de la musique douce en fond sonore. Vous pouvez aussi simplement demander aux participants de faire silence.
- Distribuez les cartes de rôle au hasard, une par participant. Demandez-leur de les conserver et de ne pas les montrer.
- Invitez-les à s'asseoir (de préférence par terre) et à lire leur carte de rôle.

Cette activité a été publiée à l'origine dans *Repères*.



- Demandez-leur ensuite d'entrer dans la peau de leur personnage. Pour les aider, lisez-leur quelques-unes des questions qui suivent, en marquant une pause entre chacune, afin qu'ils aient le temps de réfléchir et d'imaginer leur personnage et sa vie :
  - Comment a été votre enfance ? Comment était la maison dans laquelle vous viviez ? A quels jeux jouiez-vous ? Quel métier exerçaient vos parents ?
  - A quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Où rencontrez-vous des gens ? Que faites-vous le matin, l'après-midi, le soir ?
  - A quoi ressemble votre mode de vie ? Où vivez-vous ? Combien gagnez-vous par mois ? Que faites-vous pendant vos heures de loisirs ? Que faites-vous pendant vos vacances ?
  - Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur ?
- Ensuite, demandez aux participants de faire silence et de se mettre en ligne les uns à côté des autres (comme sur une ligne de départ).
- Expliquez-leur que vous allez leur lire une liste de situations ou d'évènements. A chaque fois qu'ils seront en mesure de répondre «oui» à l'affirmation, ils devront faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils devront rester sur place
- Lisez les situations une par une. Marquez une pause entre chaque phrase afin que les participants puissent éventuellement avancer, mais aussi observer la place qu'ils occupent par rapport aux autres.
- A la fin, demandez aux participants de prendre note de leur position finale. Puis, donnez-leur deux minutes pour sortir de la peau de leur personnage avant le débriefing en plénière.

### ***Débriefing et évaluation***

Commencez par demander aux participants ce qui s'est passé et ce qu'ils ressentent suite à l'activité, puis continuez en abordant les questions qu'ils ont pu se poser et ce qu'ils ont appris.

- Qu'ont-ils senti en faisant un pas en avant - ou en restant sur place ?
- Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ?
- Certains ont-ils eu le sentiment que, parfois, leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ?
- Peuvent-ils deviner le rôle joué par les autres ? (Laissez-les révéler leur personnage à ce stade de la discussion).
- A quel point était-ce facile ou difficile de jouer les différents rôles ? Selon eux, comment était la personne dont ils ont joué le rôle ?
- L'exercice reflète-t-il la société ? En quoi précisément ?
- Quels sont les droits de l'Homme en jeu pour chacun des personnages joués ? Certains peuvent-ils dire que leurs droits ont été bafoués ou qu'ils leur ont été refusés ?
- Quelles premières mesures pourrait-on prendre pour s'attaquer aux inégalités dans la société ?

### ***Conseils pour l'animateur***

Si vous décidez de faire cet exercice à l'extérieur, assurez-vous que les participants peuvent vous entendre, en particulier s'ils sont nombreux ! Vous devrez peut-être faire appel aux autres animateurs pour transmettre les affirmations.

Au début de l'exercice, au moment où les participants doivent imaginer leur personnage, il se peut que certains déclarent ne pratiquement rien savoir de la vie de celui dont ils doivent jouer le rôle. Expliquez-leur que cela importe peu ; ils doivent faire du mieux qu'ils peuvent en faisant appel à leur imagination.

L'intérêt de cette activité réside dans l'impact produit sur les participants lorsqu'ils constatent que la distance qui les sépare s'accroît - à la fin en particulier, certains ayant bougé beaucoup plus souvent que les autres. Pour accroître cet impact, il est important que vous ajustiez les rôles aux contextes personnels des participants : faites en sorte que seul un minimum de participants puissent avancer (c'est-à-dire répondre «oui» aux affirmations). Cela vaut également si le groupe est grand et que vous devez imaginer davantage de personnages.

Durant le débriefing et l'évaluation, il est important de comprendre comment les participants avaient connaissance des traits de caractère de leur personnage. Était-ce grâce à leur expérience personnelle ou par d'autres sources (informations, livres, blagues) ? Sont-ils sûrs que ces informations sont fiables ? Ces questions permettront d'aborder le sujet des stéréotypes et des préjugés.

L'activité permet de mettre parfaitement en évidence les liens entre les différentes branches du droit d'une part (civil/politique et social/économique/culturel), et l'accès aux droits d'autre part. La pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas seulement des problèmes de forme du droit - bien que ce problème se pose pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, par exemple. Il s'agit très souvent d'un problème d'accès effectif aux droits.

### ***Variantes***

Pour enrichir le débat d'idées et permettre aux participants de mieux assimiler le sujet, on peut, dans un premier temps, travailler en petits groupes, puis mettre les idées en commun en séance plénière. Il est essentiel que vous puissiez compter sur d'autres animateurs. Pour cette variante, essayez de réaliser la deuxième partie du débriefing - lorsque les participants ont révélé leurs personnages - en groupes plus petits. Demandez aux participants de s'interroger sur les personnes qui, dans leur entourage, ont davantage d'opportunités, ou moins d'opportunités, et sur les mesures envisageables pour lutter contre ces inégalités. Vous pouvez aussi leur demander de choisir un des personnages, et de réfléchir sur les devoirs et les responsabilités qui sont les leurs, et qui incombent aussi au gouvernement et à la communauté, vis-à-vis de ce personnage.

### ***Suggestions de suivi***

Selon le contexte social dans lequel vous travaillez, vous souhaitez peut-être inviter les représentants d'un groupe de défense de minorités culturelles ou sociales à parler avec

les participants. Evoquez avec eux les combats qu'ils mènent et comment vous et les jeunes pourriez les aider. Un tel face-à-face pourrait être l'occasion d'aborder certains préjugés ou stéréotypes évoqués lors de la discussion.

Il se peut que les participants souhaitent passer plus de temps sur les stéréotypes qu'ils appliquent aux personnages de l'activité. Pensez alors à organiser l'activité « Euro-rail 'à la carte' » du Kit pédagogique de « Tous différents – tous égaux ». Ils pourront ainsi réfléchir aux personnes avec lesquelles ils aimeraient le plus (ou le moins) partager un wagon.

Si le groupe souhaite en savoir davantage sur les inégalités en matière d'accès à l'éducation dans le monde, et sur les mesures pour y remédier, vous pouvez essayer l'activité « L'éducation pour tous ? ».

### **Idées d'action**

Reprenez les idées issues du suivi. Continuez à réfléchir sur la façon dont vous pourriez aider les groupes et les organisations qui travaillent aux côtés des minorités sociales ou culturelles, et mettez vos idées en pratique.

#### DOCUMENT : cartes de rôle

Vous êtes une mère célibataire sans emploi.	Vous êtes un mannequin d'origine africaine.
Vous êtes la fille du directeur de l'agence bancaire locale. Vous étudiez les sciences économiques à l'université.	Vous êtes la fille d'un ambassadeur américain dans le pays où vous vivez aujourd'hui.
Vous êtes une jeune Arabe musulmane qui vit avec ses parents très pratiquants.	Vous êtes un jeune homme de 27 ans sans abri.
Vous êtes la petite amie d'un jeune artiste héroïnomane.	Vous êtes un jeune réfugié afghan de 24 ans.
Vous êtes le propriétaire d'une société d'import-export prospère.	Vous êtes un ouvrier en retraite d'une usine de fabrication de chaussures.
Vous êtes le fils d'un immigré chinois qui gère une affaire prospère de restauration rapide.	Vous êtes le fils de 19 ans d'un fermier dans un village de montagne reculé.
Vous êtes un immigré malien en situation irrégulière.	Vous êtes une lesbienne de 22 ans.
Vous êtes une jeune Rom de 17 ans qui n'a jamais terminé sa scolarité dans le primaire.	Vous êtes une prostituée d'âge moyen séropositive.
Vous êtes un enseignant sans emploi dans un pays dont vous ne maîtrisez pas la nouvelle langue officielle.	Vous êtes le président de la section jeunesse d'un parti politique au pouvoir.
Vous êtes un soldat dans l'armée en train d'effectuer votre service militaire obligatoire.	Vous êtes un jeune handicapé qui ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant.

## SITUATIONS ET EVENEMENTS

Lisez les situations qui suivent à haute voix. Marquez une pause après chacune de manière à permettre aux participants de se déplacer, éventuellement, et d'observer leur position par rapport aux autres.

- Vous n'avez jamais eu de graves difficultés financières.
- Vous avez un logement décent avec le téléphone et la télévision.
- Vous estimez que votre langue, votre religion et votre culture sont respectées dans la société dans laquelle vous vivez.
- Vous avez le sentiment que vos opinions sur les questions politiques et sociales et vos points de vue sont écoutés.
- Des personnes vous consultent sur différentes questions.
- Vous n'avez pas peur d'être arrêté(e) par la police.
- Vous savez à qui vous adresser pour des conseils et de l'aide en cas de besoin.
- Vous n'avez jamais fait l'objet de discrimination du fait de votre origine.
- Vous bénéficiez d'une protection sociale et médicale adaptée à vos besoins.
- Vous pouvez partir en vacances une fois par an.
- Vous pouvez recevoir des amis à dîner.
- Vous avez une vie intéressante et vous êtes optimiste concernant votre avenir.
- Vous pensez pouvoir étudier ce qui vous plaît, et exercer la profession de votre choix.
- Vous n'avez pas peur d'être harcelé(e) ou attaqué(e) dans les rues ou par les médias.
- Vous pouvez voter aux élections locales et nationales.
- Vous pouvez célébrer les fêtes religieuses les plus importantes avec vos parents et vos amis proches.
- Vous pouvez participer à un séminaire international à l'étranger.
- Vous pouvez aller au cinéma ou au théâtre au moins une fois par semaine.
- Vous n'êtes pas inquiet(e) pour l'avenir de vos enfants.
- Vous pouvez vous acheter de nouveaux vêtements au moins tous les trois mois.
- Vous pouvez tomber amoureux(euse) de la personne de votre choix.
- Vous avez l'impression que vos compétences sont appréciées et respectées dans la société dans laquelle vous vivez.
- Vous pouvez utiliser Internet et bénéficier de ses avantages.

# Une Mosquée à Sommeil-City

Réveillez-vous ! On est dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle !

<b>Thèmes</b>	Diversité, dialogue interculturel, religion
<b>Taille du groupe</b>	15 – 30
<b>Complexité</b>	Niveau 2
<b>Durée</b>	2 h à 2 h ½
<b>Aperçu</b>	<i>Cette activité permet de simuler un débat passionné sur la construction d'une mosquée dans un quartier de tradition chrétienne.</i>
<b>Droits concernés</b>	Droit à la non-discrimination, droit à la religion, liberté de conscience, liberté d'expression
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se trouver en situation de conflit lorsque les besoins de différentes communautés doivent être conciliés</li><li>• Réfléchir sur le droit à la religion</li><li>• Améliorer les capacités de débat et d'analyse</li></ul>
<b>Matériel</b>	Feuilles de papier pour les étiquettes nominatives, tableau-papier, montre ou horloge, petite cloche pour le maire
<b>Préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopiez les cartes de rôle de la page 55, le descriptif du problème et les règles du débat (facultatif).</li><li>• Préparez les étiquettes nominatives des différents partis et groupes représentés à la réunion.</li><li>• Recopiez les différents rôles sur le tableau-papier pour que tout le monde puisse les voir.</li><li>• Prévoyez un endroit pour la « réunion du conseil » et des espaces séparés pour les groupes ; ils doivent pouvoir définir leur position avant le début du débat et organiser des rencontres.</li></ul>

## Instructions

- Lisez à haute voix le problème décrit dans le document de la page 54. Expliquez que les participants sont tous des habitants de Sommeil-City et se sentent tous concernés par le projet de construction d'une mosquée sur un terrain municipal désaffecté.
- Après avoir montré aux participants la liste des rôles, demandez-leur d'en choisir un. Distribuez les cartes de rôles et le document qui décrit le contexte de la polémique. Enfin, indiquez les espaces où les personnes et les groupes peuvent se réunir avant le débat, et l'emplacement où la « réunion du conseil » aura lieu par la suite.
- Expliquez aux participants les règles du débat qui aura lieu pendant la réunion (voir page 55).

**tous différents**  
**tous égaux**



15-30  
PERS.

NIVEAU  
2

2-2½  
HEURES

Cette activité est inspirée de l'ouvrage de Susanne Ulrich : « Achtung (+) Toleranz - Wege demokratischer Konflikt-lösung », Verlag Bertelsmann Stiftung, 2000.

**Date clé**

21 juin

Journée mondiale de la paix  
et de la prière

- Expliquez que la réunion sera précédée d'une période de 30 minutes pendant laquelle les participants pourront discuter avec d'autres habitants, préparer leur intervention et décider de voter pour ou contre ! Rappelez que la réunion du conseil municipal ne durera que 40 minutes et que le temps dévolu aux discours eux-mêmes sera très court vu le nombre de participants. Par conséquent, chacun devra s'efforcer de ne préparer qu'un ou deux arguments.
- Profitez de la phase de préparation pour agencer l'espace où se déroulera la réunion. L'idéal serait que les participants soient assis en demi-cercle ou en U, le maire leur faisant face en position légèrement surélevée. Les membres de chaque parti/groupe doivent pouvoir être assis ensemble, les étiquettes nominatives placées sur les tables devant eux.
- Après 30 minutes, conviez les citoyens à la réunion (ou demandez au maire de le faire). Le maire devra rappeler les règles de base du débat et prononcer un bref discours d'ouverture.
- A l'issue des 40 minutes de réunion, le maire devra inviter les participants à voter. Après le comptage des voix et l'annonce du résultat, annoncez la fin de l'activité et invitez les participants à placer leurs chaises en cercle pour participer au débriefing.

### ***Débriefing et évaluation***

Pour faciliter la prise de recul avec la simulation et permettre aux participants de sortir du rôle qu'ils tenaient, commencez le compte rendu en accueillant chacun par son véritable nom.

Demandez aux participants d'exprimer leur sentiment sur ce qu'ils viennent de vivre :

- Le résultat du vote vous a-t-il surpris ? Est-il en accord avec le point de vue du personnage que vous avez interprété ?
- En tant que protagoniste, quelle influence pensez-vous avoir eue sur le résultat ?
- Vos discussions avec d'autres personnes ou groupes ont-elles modifié votre façon d'aborder ou de considérer le problème ?
- Vous êtes-vous facilement identifié à votre personnage ?
- Pensez-vous qu'une telle situation puisse se produire dans la vraie vie ? Pensez-vous à d'autres cas similaires ?
- Quelle serait votre réaction si cette affaire se produisait dans votre ville / lieu de résidence ? L'activité a-t-elle modifié votre position d'une manière ou d'une autre ?
- Que signifie pour vous la liberté de pensée, de conscience et de religion ? Dans l'histoire ou l'actualité récente, ce droit a-t-il été bafoué ? Citez des exemples.
- Faut-il considérer la liberté de religion comme un droit fondamental de la personne ? Pourquoi ?
- Dans quelle mesure ce droit est-il respecté autour de vous ?

## **Conseils pour l'animateur**

- Dans la mesure du possible, essayez de mener cette activité avec un autre éducateur : vous pourrez faire face aux questions tout en coordonnant les étapes.
- Pour laisser à chacun la possibilité de répondre aux commentaires des autres, il peut être bénéfique d'allonger le temps imparti à l'activité en général et à la réunion elle-même en particulier. Il est aussi possible de gagner du temps en allouant le rôle de chacun à l'avance.
- Pendant la phase préparatoire, il serait bon de vérifier que les participants utilisent le temps imparti pour discuter avec d'autres et préparer leur intervention.
- Dans la distribution des rôles, n'oubliez pas que le rôle du maire est très difficile et que la personne choisie devra se sentir à l'aise pour conduire efficacement la réunion, voire interrompre les participants pour permettre à chacun de s'exprimer. Avant la simulation elle-même, vous devrez faire répéter son rôle à la personne choisie.
- Par la suite, il est vivement conseillé de laisser la personne jouant le maire mener la réunion seule, de sorte qu'elle se sente légitimée, et que les autres participants respectent ses décisions sans chercher votre approbation. Bien entendu, en cas de difficulté, vous pourrez juger utile d'intervenir au cours de la simulation, mais toujours en évitant de remettre en cause l'autorité du maire.
- Si la simulation n'est plus sous contrôle (pour cause de hors sujet par exemple, ou si des données sont inventées) ou si le Conseil se trouve dans une impasse et ne peut arriver à un accord, soulignez qu'une telle situation est envisageable dans la vie réelle et que l'activité n'a pas échoué pour autant. Le débriefing de l'après-débat sera l'occasion de revenir sur la difficulté à dégager un consensus sur des sujets comme ceux traités dans cet exercice.
- Il est important d'éviter de rejouer la simulation pendant le débriefing. Les participants doivent en effet s'efforcer de se détacher de leur rôle ; ils pourront ainsi réfléchir objectivement à l'expérience qu'ils ont vécue pendant la simulation. Aidez-les à ne pas porter sur la simulation le regard des personnages qu'ils ont incarné, mais celui des citoyens qu'ils sont dans la vie réelle.

## **Variantes**

Selon le contexte local, il conviendra d'adapter l'activité : dans le cas d'un quartier majoritairement musulman, vous pourriez, par exemple, appeler l'activité « Une église à Sommeil-City » ou « Un temple à Sommeil-City », ou préférer une autre combinaison.

Vous pourriez aussi prévoir des reporters qui s'emploieront à présenter des points de vue plus objectifs. Notez, cependant, que l'éventuel examen de leurs rapports avec les groupes allongera la durée de l'activité (voir les suggestions ci-dessous).

### ***Suggestions de suivi***

Si des reporters sont désignés, vous pouvez éventuellement exploiter leur analyse dans une séance distincte. Il serait bon en particulier de souligner les différences entre les rapports pour susciter des questions sur le rôle et l'impact des médias, ce qui permettrait d'enchaîner avec l'activité « En première page » décrite dans *Repères*.

### ***Idées d'action***

Encouragez les participants à observer leur entourage personnel pour apprécier dans quelle mesure les droits des différentes communautés religieuses sont respectés. Essayez d'organiser des rencontres avec les représentants de certaines communautés et demandez-leur s'ils ont le sentiment que leurs droits sont respectés.

## DOCUMENTS

### ***Une mosquée à Sommeil-City***

Vous habitez Sommeil-City, ville pittoresque de 80 000 habitants. Dans les 60 dernières années, la population a radicalement changé, non seulement parce que les jeunes, pour la plupart, migrent vers de grandes villes offrant de meilleures perspectives professionnelles, mais aussi du fait de l'afflux, dans la région, de nombreuses familles originaires de pays musulmans. Certains immigrés, bien que résidant à Sommeil-City depuis 3 générations, sont toujours considérés avec suspicion comme de « nouveaux venus ». Ils représentent aujourd'hui presque 15% de la population.

Les musulmans de Sommeil-City ont souhaité faire construire une mosquée sur un terrain municipal désaffecté, d'où une polémique dans la ville. Laissé à l'abandon, le terrain fait l'objet de plaintes auprès du conseil depuis des années : il se situe près de la principale rue commerçante, dans un secteur qui connaît régulièrement des problèmes de vandalisme et de drogues.

Aussi, lorsqu'un riche homme d'affaires a proposé de décharger le conseil de ce problème, le maire a pensé que c'était son jour de chance ! Le conseil a volontiers accepté de céder le terrain et de financer 20% de la construction d'une mosquée sur le site en question. Restaient donc à trouver au sein de la communauté musulmane les 10% non financés par l'homme d'affaires.

Les travaux devaient démarrer cette semaine, mais le conseil a été submergé de plaintes d'habitants en colère opposés au projet. Il organise donc une réunion extraordinaire, à laquelle sont conviés tous les habitants, afin de régler le problème. La réunion commencera dans 30 minutes et sera couverte par la presse.

### ***Liste des participants***

- Le maire de Sommeil-City,
- Des membres du conseil municipal : 3 partis doivent être représentés ; chaque parti comprend 1 ou 2 personnes,



- « Les jeunes de Sommeil-City pour les droits de l'Homme ! » : 1 ou 2 représentants,
- « Association passé et présent » : 1 ou 2 représentants,
- « Association des musulmans de Sommeil-City » : 1 ou 2 représentants,
- Des citoyens ordinaires : autant que nécessaire,
- Un ou deux journalistes qui couvriront la réunion (facultatif).

### Règles du débat

- La réunion sera présidée par le maire. Ses décisions, sur tout sujet, sont sans appel.
- Si un participant souhaite prendre la parole, il doit lever la main et attendre l'autorisation du maire.
- Les commentaires doivent être brefs, d'une durée inférieure à 2 minutes.
- La réunion sera clôturée après 40 minutes et sera suivie d'un vote qui statuera sur la construction de la mosquée.
- Chaque participant est en droit de prendre la parole lors du débat et de voter en fin de réunion.

### Cartes de rôle

#### Le maire de Sommeil-City

Vous êtes le président de l'assemblée. Votre rôle est d'accueillir les participants quand la réunion commence et de leur rappeler les règles du débat. Au cours de la réunion, veillez à ce que chacun puisse intervenir et ne permettez pas que quelqu'un monopolise la parole trop longtemps ! Comme vous êtes très inquiet de la publicité fâcheuse faite autour de cette affaire, vous envisagez, avant la réunion, de discuter avec quelques groupes pour tenter de les persuader d'adoucir leur position.

#### Membre du conseil municipal : parti traditionaliste (1 ou 2 personnes)

Vous représentez le parti traditionaliste au conseil municipal et vous êtes fermement opposé à la construction de la mosquée. Vous ne pensez pas qu'il soit juste d'allouer un terrain et des ressources de la ville à un lieu de culte qui ne respecte pas les traditions locales et nationales. Vous estimez que vivre ici est un privilège pour les familles immigrées et qu'elles ne doivent pas essayer d'imposer au pays qui les accueille des styles de vie différents. Vous craignez aussi que la mosquée ne devienne un lieu de rencontre et de recrutement de terroristes.

#### Membre du conseil municipal : parti populiste (1 ou 2 personnes)

Vous représentez le parti populiste au conseil municipal. Vous avez soutenu la décision initiale de construire une mosquée sur le site, d'une part parce que vous avez conscience que la communauté musulmane a joué un rôle très positif dans l'économie de la ville et que, d'autre part, vous ne voulez pas vous aliéner cette partie de la population. Cependant, les plaintes des habitants vous inquiètent et vous voulez éviter un conflit inutile. Par ailleurs, vous souhaitez garder votre siège lors des prochaines élections municipales, vous vous rallierez donc vraisemblablement à la proposition qui paraîtra la moins polémique.

**tous différents**  
**tous égaux**



Si possible, équilibrez le nombre des participants :

prévoyez le même nombre de représentants pour chaque parti politique et le même nombre de citoyens dans chaque groupe. Le nombre de « citoyens ordinaires » n'est pas limité.



Si besoin, adaptez les règles à la taille

du groupe et au temps imparti.

**Membre du conseil municipal : parti pour la diversité (1 ou 2 personnes)**

Vous représentez le parti pour la diversité au conseil municipal. Vous êtes convaincu que l'immigration relativement importante venue des quatre coins du monde a contribué à l'enrichissement culturel de Sommeil-City, ainsi qu'à l'intérêt suscité par la ville. Aussi trouvez-vous injuste qu'on prive depuis si longtemps une grande partie de ces personnes de la possibilité de pratiquer leur religion. Par ailleurs, vous êtes conscients des problèmes sociaux posés par le terrain désaffecté et de l'absence de moyens financiers qui permettraient au conseil de le réhabiliter lui-même.

**Membres de l'association « Passé et présent » de Sommeil-City (2 à 4 personnes)**

Vous faites partie de l'un des principaux groupes opposés à la construction de cette mosquée. Vous êtes issus de communautés traditionnelles (non musulmanes) de Sommeil-City, et pour vous il est très important que la ville, où la majorité d'entre vous vit depuis toujours, conserve son caractère authentique. Le site envisagé pour la construction de la mosquée est très central et serait visible du centre ville, où que l'on se trouve. En particulier, la mosquée pourrait cacher l'église principale, que l'on voit aujourd'hui depuis la place municipale. Vous avez le sentiment que le caractère particulier de votre ville est complètement modifié par une communauté arrivée récemment, et vous ne comprenez pas pourquoi ces gens venus d'ailleurs ne vivraient pas selon les règles locales.

**Membres du groupe d'action de la jeunesse « Les jeunes de Sommeil-City pour les droits de l'Homme ! » (2 à 4 personnes)**

Votre groupe a été créé pour remédier aux problèmes les plus graves que connaissent aujourd'hui les jeunes de Sommeil-City. Pour vous, la construction de la mosquée présente deux avantages : d'une part, elle répond au besoin exprimé par la communauté musulmane de disposer d'un lieu de culte ; d'autre part, elle met fin aux nombreux problèmes sociaux existants depuis trop longtemps sur le terrain municipal. Vous soutenez la construction de la mosquée, mais vous craignez que le conseil ne néglige d'autres problèmes sociaux, s'il devait participer au financement. Le budget consacré à la jeunesse a notamment subi au cours des 5 dernières années de telles coupes qu'il ne permet plus de répondre aux besoins de la ville.

**Membres de l'« Association musulmane de Sommeil-City » (2 à 4 personnes)**

Depuis des années vous réclamez au conseil un lieu de culte pour la communauté musulmane, lequel lui a toujours été refusé pour des raisons financières. Vous trouvez injuste de demander à votre communauté, si défavorisée sur le plan économique, de trouver 10% des fonds pour financer la construction, alors que la communauté chrétienne dispose de 11 lieux de culte différents, beaucoup moins fréquentés que ne le serait la mosquée. Selon vous, la contribution de votre communauté à la ville n'est pas appréciée à sa juste valeur, elle fait l'objet de multiples et injustes discriminations dans de nombreux domaines, et, par son refus, le conseil lui conteste le droit fondamental au culte religieux.

**Les habitants de Sommeil-City**

Le conflit qui semble mettre la ville de Sommeil-City en émoi vous inquiète. Vous voulez donc participer au vote organisé à l'issue de la réunion du conseil municipal. Vous hésitez encore, il faudra par conséquent vous entretenir avec le plus de groupes possible avant de prendre votre décision.

## **Informations complémentaires**

### **Le droit à la religion dans le droit international des droits de l'Homme**

Au besoin, vous pourrez communiquer les informations ci-dessous aux membres de l'Association musulmane de Sommeil-City et du groupe des Jeunes de Sommeil-City pour les droits de l'Homme !

#### **Convention Européenne des Droits de l'Homme, article 9 :**

1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

#### **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 18 :**

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites (...)

#### **Convention relative aux droits de l'enfant, article 30 :**

Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe.

**tous différents**  
**tous égaux**

# Le calendrier des droits de l'Homme

Le calendrier suivant est une sélection des dates de célébration des droits de l'Homme dans le monde entier et d'autres thèmes de la campagne. Les dates clés sont les Journées internationales officielles de l'ONU, les Journées mondiales reconnues par les ONG, et les commémorations d'événements historiques ou d'éminents défenseurs des droits de l'Homme. Ni complète ni définitive, cette liste est à prendre comme un simple point de départ pour travailler avec les jeunes durant la campagne.

Vous pouvez transformer le calendrier en poster pour attirer mieux l'attention sur les thèmes de la campagne, d'autant qu'il montre bien leur diversité. Vous pourrez également proposer d'examiner des thèmes donnés et rechercher alors les dates correspondantes dans un pays ou une région donnée. Vous pourrez alors les ajouter au calendrier et le transformer en un outil personnalisé pour le groupe.

Une fois le calendrier achevé, vous pourrez l'utiliser comme outil pour élaborer un programme annuel d'éducation aux droits de l'Homme. La principale manifestation de la semaine ou du mois pourrait faire l'objet d'une activité thématique axée sur l'actualité. Par exemple, le 27 janvier, date de la Journée de la mémoire de l'Holocauste, vous pourriez animer l'activité « Mots-mémoire » ou le 3 décembre, pour la Journée internationale des handicapés, vous pourriez travailler sur l'activité « Jeunes et handicapés ». Mais le groupe pourrait décider « d'agir », en s'impliquant dans des manifestations ou des activités prévues à ces mêmes dates par d'autres organisations.

Les défis et les problèmes rencontrés par les militants des droits de l'Homme changent d'année en année. Il faudrait donc aussi modifier votre calendrier. Le défi qui vous est lancé - à vous, utilisateurs du manuel - est de trouver de nouvelles façons de faire campagne tout au long de l'année.

8 janvier	Journée mondiale de l'alphabétisation
30 avril	Journée de la mémoire de l'Holocauste
20 février	Journée de la résistance non-violente
21 février	Journée internationale de la langue maternelle (UNESCO)
1er mars	Journée mondiale contre la peine de mort
8 mars	Journée internationale de la femme
21 mars	Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
21 mars	Journée mondiale de la poésie (UNESCO)
22 mars	Journée mondiale de l'eau
23 mars	Journée mondiale de la météorologie
24 mars	Journée mondiale contre la tuberculose
7 avril	Journée mondiale de la santé
8 avril	Journée mondiale des Roms
22 avril	Journée de la Terre
23 avril	Journée mondiale du livre et de la propriété intellectuelle
1er mai	Fête internationale du travail
3 mai	Journée mondiale de la liberté de la presse
8 mai	Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

15 mai	Journée internationale des familles
17 mai	Journée mondiale des télécommunications
21 mai	Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement
22 mai	Journée mondiale de la biodiversité
31 mai	Journée mondiale sans tabac
4 juin	Journée mondiale des enfants victimes innocentes de l'agression
5 juin	Journée mondiale de l'environnement
12 juin	Journée mondiale contre le travail des enfants
15 juin	Journée mondiale contre la faim
17 juin	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse
20 juin	Journée mondiale des réfugiés
21 juin	Journée mondiale de la paix et de la prière
26 juin	Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues
26 juin	Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture (ONU)
26 juin	Journée de la Charte des Nations Unies
1er samedi de juillet	Journée internationale des coopératives
11 juillet	Journée mondiale de la population (FNUAP)
6 août	Journée d'Hiroshima (en mémoire des victimes de la première bombe atomique à Hiroshima, Japon, 1945)
7 août	Journée internationale de l'éducation et des droits transgenres
9 août	Journée internationale des populations autochtones
12 août	Journée internationale de la jeunesse
23 août	Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition
8 septembre	Journée internationale de l'alphabétisation
16 septembre	Journée internationale de la protection de la couche d'ozone
21 septembre	Journée internationale de la paix
1er lundi d'octobre	Journée mondiale de l'habitat
2e mercredi d'octobre	Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles
1er octobre	Journée internationale des personnes âgées
1er octobre	Journée internationale de la musique
5 octobre	Journée mondiale des enseignants
10 octobre	Journée internationale de la santé mentale
16 octobre	Journée mondiale contre la faim
17 octobre	Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
24 octobre	Journée mondiale d'information sur le développement
24 octobre	Journée des Nations Unies
3 novembre	Journée internationale de l'homme
9 novembre	Journée internationale contre le fascisme et l'antisémitisme
11 novembre	Journée internationale de la science et de la paix
16 novembre	Journée internationale de la tolérance
20 novembre	Journée mondiale de l'enfance
21 novembre	Journée mondiale de la télévision
25 novembre	Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes
29 novembre	Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien
1er décembre	Journée mondiale de la lutte contre le sida (OMS)
2 décembre	Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage
3 décembre	Journée internationale des handicapés
5 décembre	Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social
10 décembre	Journée des droits de l'Homme (1948)
18 décembre	Journée internationale des migrants
?	Le jour de l'entrée en vigueur du suffrage universel dans votre pays

## 3. CONCEVOIR UNE INITIATIVE

Le but de ce chapitre est de vous aider à sélectionner et à enchaîner les activités qui formeront une initiative dans le cadre de la campagne. Vous trouverez ci-dessous :

- des **conseils** sur les choses **à faire** et **à éviter** pendant la préparation et le déroulement de vos interventions pédagogiques. Ces recommandations s'appliquent à tous les ateliers présentés ensuite ;
- une présentation succincte d'**ateliers** portant sur l'ensemble de la campagne et sur chacun de ses trois thèmes. Vous pouvez les adapter à votre guise, en fonction du contexte et des besoins de votre groupe ;
- des **idées d'activités complémentaires** que vous pouvez substituer ou ajouter à celles proposées. Elles sont énumérées à la fin de chaque atelier.

### 3.1 Préparer une activité pédagogique

Vous venez de vous lancer : vous allez intervenir auprès d'un groupe de jeunes pour leur présenter la campagne – et les inciter à y participer activement par la suite.

#### ***La prochaine étape ?***

##### **Consultez Repères !**

Si l'éducation aux droits de l'Homme est un domaine relativement nouveau pour vous, il vous sera certainement utile de lire le premier chapitre de *Repères*, notamment la partie concernant les approches pédagogiques (page 44). Cette simple démarche vous donnera rapidement une idée des méthodes les mieux adaptées à ce domaine.

##### **Définissez clairement ce que vous voulez faire**

Avant de choisir l'un des ateliers ci-dessous, pensez aux jeunes avec lesquels vous allez travailler et cherchez à repérer les thèmes susceptibles de les toucher, de les intéresser ou de les préoccuper plus que d'autres. Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui les motive à venir à cette séance ?
- Qu'en attendent-ils ?
- Quels sont les thèmes ou les difficultés touchant à la diversité, aux droits de l'Homme et à la participation susceptibles de les intéresser le plus ou particulièrement d'actualité pour eux ?
- Quel résultat pouvez-vous raisonnablement espérer de cette séance ?
- Quelles possibilités (associations, projets, activités...) s'offrent aux participants dans la pratique pour qu'ils s'engagent dans la campagne après votre intervention ?
- Jusqu'à quel point souhaitez-vous continuer à travailler avec eux ?
- Bien que les ateliers présentés plus bas comprennent certains objectifs géné-

raux, essayez d'être aussi clair que possible sur vos propres buts, compte tenu du contexte dans lequel vous allez travailler et des caractéristiques de votre groupe.

**tous différents**  
**tous égaux**

### **Informez-vous sur la campagne**

Une fois que vous aurez rédigé une liste d'objectifs généraux, assurez-vous que vous maîtrisez bien les buts et les thèmes de la campagne, que vous connaissez certaines des manifestations qui vont avoir lieu et que vous avez une idée de la façon dont les jeunes avec lesquels vous allez travailler pourraient y participer. La plupart des réponses se trouvent dans les pages du guide :

- Les buts et les thèmes de la campagne sont exposés au chapitre 1, pages 11 à 18.
- Certaines activités organisées dans le cadre de la campagne sont présentées au chapitre 4. Vous trouverez également une liste actualisée des initiatives en Europe sur <http://alldifferent-allequal.info> ; vous pouvez aussi contacter votre Comité national de campagne pour les toutes dernières informations.
- Le Comité de campagne de votre pays peut vous expliquer comment participer à la campagne : n'hésitez pas à lui demander conseil.

### **Choisissez un atelier approprié**

Différents ateliers vous sont proposés : étudiez les et choisissez celui qui convient le mieux à vos besoins et à ceux de votre groupe.

- Passez en revue toutes les activités qui composent les ateliers : assurez-vous de les avoir bien assimilées, et déterminez si le groupe va plutôt réagir positivement ou si, au contraire, certains problèmes risquent de survenir.
- Si vous n'êtes pas convaincus par certains aspects, consultez les alternatives proposées à la fin du chapitre.
- Demandez conseil à des personnes qui connaissent le groupe et si possible, organisez l'activité en présence de l'une d'elles : vous gagnerez toujours à travailler avec un partenaire.

### **Familiarisez-vous avec les activités**

Une fois l'atelier choisi, relisez l'activité (ou les activités) en entier. Assurez-vous d'en avoir bien compris toutes les étapes et de savoir ce qu'on attend de vous et ce que vous attendez du groupe. Vérifiez que vous avez tout le nécessaire : vous pouvez par exemple imaginer le déroulement de l'atelier en pensant à ce que vous allez faire et au matériel que vous allez utiliser.

### **Amusez-vous !**

Il y a plus de chances que le groupe apprécie l'activité si vous passez vous-même un bon moment !

## À faire et à fuir

<b>N'hésitez pas à...</b>	<b>Évitez de...</b>
...encourager les participants à donner leurs idées et leurs opinions ;	... leur infliger une longue présentation : c'est la meilleure façon de les démotiver !
...leur montrer qu'ils peuvent avoir une influence sur les activités de la campagne ;	... donner l'impression que tout a déjà été décidé à l'avance ;
... prendre leurs suggestions au sérieux : ils s'engageront plus volontiers s'ils sentent qu'ils ont prise sur ce qui se passe ;	... vous sentir obligé de vous en tenir strictement à ce qui a été prévu : si le groupe préfère aller dans une autre direction, adaptez-vous à ses centres d'intérêt ;
... faire des parallèles avec le quotidien des participants et la réalité qui les entoure ;	... tomber dans la morale ou l'abstraction ;
... encourager les participants à agir et à participer sur les thèmes qu'ils ont choisis ;	... obliger les participants à travailler sur un point qui ne les intéresse pas ;
... chercher à créer une ambiance de respect mutuel, où chacun se sentira à l'aise et libre d'exprimer ses opinions.	... laisser le groupe exclure ou ignorer certaines personnes, leur appliquer des préjugés ou leur manquer de respect : essayez d'établir des principes de base dès le départ.
Traitez les participants comme vos égaux !	Ne prenez pas les participants de haut... et ne faites pas comme si leurs points de vue méritaient moins d'être débattus que les vôtres !

## 3.2 Passer à l'action : idées d'ateliers

### **Nous vous proposons cinq ateliers différents :**

- Introduction à la campagne (1 heure ½)
- Engagement dans la campagne (4 heures)
- Approfondissement du thème de la diversité (4 heures)
- Approfondissement du thème des droits de l'Homme (4 heures)
- Approfondissement du thème de la participation (4 heures)
- Les quatre derniers ateliers peuvent aisément être associés pour former un seul atelier de deux jours, ou organisés séparément en différentes occasions.

Nous commencerons par une brève introduction à la campagne, utile si vous disposez de peu de temps.

### **Atelier 1 : Introduction à la campagne (1 heure ½ - 2 heures)**

#### **Objectifs**

Le but d'une introduction générale devrait être :

- de présenter les thèmes et les idées-clés de la campagne,
- d'amener les participants à réfléchir à certains des points principaux et à en débattre,
- de leur donner des pistes pour s'engager davantage,
- de les intéresser et de passer un bon moment !



Comme vous n'aurez pas le temps d'entrer en détail dans l'un des thèmes de la campagne en 1 heure ½, le dernier de ces objectifs est peut-être le plus important : si vous faites en sorte que la campagne « parle » aux jeunes, qu'elle leur semble intéressante et pertinente, vous aurez plus de chances de pouvoir compter sur leur engagement par la suite.

### Déroulement

Titre	Type d'activité	Durée
« <b>Le jeu des nœuds</b> » Repères, p. 69	Commencez par un jeu comme « Le jeu des nœuds » pour « briser la glace », dynamiser les participants et les mettre à l'aise !	10 minutes
<b>Présentation de la campagne</b> Compagnon, p. 11x	À partir des informations p. 11, présentez les thèmes de la campagne et ses objectifs généraux. Vous trouverez d'autres ressources et documents d'information sur le site de la campagne ( <a href="http://www.alldifferent-allequal.info">www.alldifferent-allequal.info</a> ).	10 minutes (présentation) + 10 minutes (questions)
« <b>Quelle est votre position ?</b> » Repères, p. 235	À partir de la fiche activité de Repères et des affirmations figurant à la fin du chapitre 1 (p. 15), amenez les participants à débattre de certaines des questions fondamentales liées à la campagne.	50 minutes
<b>Et ensuite...</b>	Profitez des dernières minutes pour parler des façons dont le groupe pourrait prolonger cette activité et jouer un rôle dans la campagne.	10 minutes

### Alternatives

Vous pouvez remplacer « **Quelle est votre position ?** » par l'une des activités suivantes :

- « **La campagne électorale** » (45 minutes)
- Un autre type de jeu de débat, bien adapté si vous souhaitez aborder plus en détail l'un des messages de la campagne (Repères, p. 149).
- « **Le loto des droits** » (40 minutes)
- Une introduction simple au thème des droits de l'Homme qui permet de faire le point sur ce que les participants savent déjà (Repères, p. 176).
- Vous pouvez aussi former trois équipes, demander à chacune de choisir l'un des thèmes de la campagne et les charger d'en faire l'arborescence, sur le modèle des schémas présentés au chapitre 1. À la fin, réunissez tout le monde pour observer et discuter les schémas obtenus.

## Atelier 2 : Engagement dans la campagne (4 heures)

### Objectifs

Si vous avez plus de deux heures devant vous, vous pouvez utiliser ce deuxième atelier pour présenter la campagne à un groupe de jeunes et commencer à planifier d'autres séances ou événements. Outre les objectifs proposés à l'atelier précédent, le temps supplémentaire devrait vous donner l'occasion :

- d'approfondir l'un des thèmes de la campagne,

- de trouver des sujets sur lesquels le groupe pourrait avoir envie de travailler.
- Bien qu'il suive le même plan que sa version plus courte, cet atelier offre une introduction plus détaillée et s'avérera plus efficace pour étudier les différentes problématiques et encourager le groupe à s'engager davantage dans la campagne. N'oubliez pas de prévoir une petite pause au milieu.

### Déroulement

Titre	Type d'activité	Durée
« <b>Le jeu des nœuds</b> » Repères, p. 69	Commencez par un « ice-breaker », pour réveiller les participants et les mettre à l'aise !	10 minutes
<b>Présentation de la campagne</b> Compagnon, p. 11	À partir des informations p. 11, présentez les thèmes de la campagne et ses objectifs généraux. Vous trouverez d'autres ressources et documents d'information sur le site de la campagne ( <a href="http://www.alldifferent-allegal.info">www.alldifferent-allegal.info</a> ).	15 minutes (présentation) + 15 minutes (questions)
« <b>Quelle est votre position ?</b> » Repères, p. 235	À partir de la fiche activité de Repères et des affirmations figurant à la fin du chapitre 1 (p. 15), amenez les participants à débattre de certaines des questions fondamentales liées à la campagne.	50 minutes
<b>Pause</b>		30 minutes
« <b>Discussion silencieuse au sol</b> » DOmino, p. 73	Utilisez cette méthode de « discussion en silence », qui encourage les participants les plus timides à s'exprimer, pour approfondir les thèmes de la campagne.	90 minutes
<b>Évaluation et étapes suivantes</b>	Terminez l'atelier en discutant avec le groupe pour déterminer comment prolonger les activités et s'investir dans la campagne.	30 minutes

### Alternatives

Les alternatives proposées pour l'atelier 1 sont également valables ici. Au lieu de la « Discussion silencieuse », vous pouvez essayer :

- « Actions pour la campagne de A à Z »
- Une recherche créative d'idées d'actions (*Kit pédagogique « tous différents – tous égaux »*, p. 67).
- « Études de cas » (1 heure ½)
- Une bonne façon de rechercher des solutions constructives à des problèmes réels (*DOmino*, p. 78).
- « Rêves » (1 heure)
- Une activité qui explore les espoirs et les aspirations des participants. A la fin de l'activité, vous pouvez ramener le débat sur les thèmes de la campagne (*Kit pédagogique*, p. 183).
- « Grimpez les échelons de la participation » (1 heure)
- Amène les participants à réfléchir aux obstacles qui les empêchent de s'engager davantage au quotidien (*Compagnon*, p. 24).

## Atelier 3 : Approfondissement du thème de la diversité (4 heures)

### Objectifs

Les ateliers qui suivent ont pour but, une fois les participants familiarisés avec la campagne, d'approfondir les différents aspects d'un thème donné. Ainsi l'atelier 3 correspond-t-il aux objectifs généraux suivants :

- passer en revue les aspects positifs et négatifs de la diversité,
- évaluer la diversité du groupe lui-même,
- étudier un exemple de conflit local entre différentes communautés,
- expérimenter des méthodes de gestion des conflits.

### Déroulement

Titre	Type d'activité	Durée
« <b>Dominos</b> » Kit pédagogique, p. 115	Jeu de présentation : il permet de mettre les participants à l'aise et d'encourager le contact physique.	10 minutes
« <b>Qui êtes-vous ?</b> » Repères, p. 246	Les participants notent les aspects importants de leur identité, puis les comparent avec ce qu'ont noté les autres. Cette activité aide à souligner les points communs entre les participants et la diversité du groupe dans son ensemble.	25 minutes
« <b>Étiquettes</b> » Kit pédagogique, p. 117	Une manière frappante d'étudier les stéréotypes et la façon dont nous y réagissons. Chaque participant a une étiquette collée sur le front et les autres doivent le traiter en fonction de ce qui est écrit dessus – tout en travaillant à une tâche commune !	45 minutes
<b>Pause</b>		20 minutes
« <b>Une mosquée à Sommeil-City</b> » Compagnon, p. 51	Les participants simulent un conflit local entre deux communautés. L'activité soulève des questions comme le droit à la liberté religieuse, la diversité et le dialogue interculturel.	2 heures
<b>Activités d'évaluation</b> Repères, p. 71	Utilisez le temps restant pour établir des liens entre les activités précédentes et donner aux participants l'occasion d'évaluer la séance.	20 minutes

### Alternatives

Vous pouvez vous inspirer de l'atelier d'une demi-journée ci-dessus (« Engagement dans la campagne ») ou modifier la séquence en piochant dans les activités ci-dessous.

- Jeunes et handicapés (1 heure)
- Une activité ludique pour comprendre les difficultés rencontrées par les personnes handicapées (*Compagnon*, p. 32).
- Dans notre immeuble (2 heures 1/2)
- Jeu de rôle autour d'un conflit local, avec des « clés pour trouver une solution » ; plusieurs participants jouent le rôle d'observateurs (*Kit pédagogique*, p. 106).

Vous pouvez utiliser l'un des deux premiers ateliers pour présenter la campagne, puis compléter avec les ateliers suivants pour approfondir les thèmes de votre choix.

Nous souhaitons encourager les jeunes à penser, à ressentir et à agir – en d'autres termes, à engager leur esprit, leur cœur et leur corps.  
Repères

- Parlons sexe ! (1 heure)
- À partir de petits papiers placés dans un chapeau, on aborde divers aspects de la sexualité. C'est l'occasion de parler de l'homosexualité et de développer des sentiments de compréhension et d'empathie à l'égard des attirances et des opinions différentes (*Repères*, p. 217).
- Puis-je entrer ? (1 heure)
- Jeu de rôle : des réfugiés tentent d'obtenir le droit d'entrer dans un pays (*Repères*, p. 222).
- Calendrier interreligieux [Inter-religious Calendar] (2 heures)
- Les participants élaborent ensemble un calendrier interreligieux (*Repères* en ligne).
- Répondre au racisme (2 heures ½)
- À partir d'un cas imaginaire de racisme à l'école, ce jeu de rôle traite de la difficulté à sortir de son propre cadre culturel (*Repères*, p. 249).
- Le Mesorgiu (2 heures ½)
- Jeu de rôle autour d'un conflit bien ancré entre deux groupes ethniques dans un pays imaginaire (*Repères* en ligne).

#### **Atelier 4 : Approfondissement du thème des droits de l'Homme (4 heures)**

L'atelier qui suit permet de relier le thème de la diversité à celui des droits de l'Homme, notamment à travers le jeu « Un pas en avant ». Tout en améliorant leur connaissance des principaux droits de l'Homme, les participants développent leur sens critique en analysant les dynamiques locales et mondiales actuelles à la lumière de ces droits.

#### **Objectifs**

- Se familiariser avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- Faire le lien entre les droits de l'Homme et les préoccupations quotidiennes.
- Appréhender certaines difficultés liées aux inégalités dans le monde.
- Aborder de façon créative les problèmes internationaux actuels.

#### **Déroulement**

Titre	Type d'activité	Durée
<b>4 debout</b> <i>Kit pédagogique</i> , p. 196	En guise d'échauffement, assis en cercle, les participants doivent accomplir une mission sans prononcer un mot : il faut toujours quatre personnes debout, et jamais pendant plus de dix secondes.	5 minutes
<b>Un pas en avant</b> <i>Compagnon</i> , p. 46	Jeu de rôle simple abordant le thème de la diversité et des injustices économiques, sociales et politiques.	1 heure
<b>S'il te plaît, dessine-moi un droit de l'homme</b> <i>Repères</i> , p. 254	Jeu par équipes où les participants doivent représenter certains des droits fondamentaux en dessinant. Peut servir d'introduction à la Déclaration universelle des droits de l'Homme.	45 minutes

Besoin de plus d'idées ?  
Rendez-vous sur la version en ligne de *Repères* et faites votre choix parmi les nouvelles activités imaginées pour la campagne. Consultez en particulier les thèmes de la diversité, du dialogue interculturel, de la stigmatisation du handicap et de la religion.

<b>Pause</b>		20 minutes
<b>Un glossaire de la mondialisation</b> <i>Repères</i> , p. 265	Les participants représentent sous forme visuelle des questions relatives aux droits de l'Homme.	1 heure ½
<b>Activités d'évaluation</b> <i>Repères</i> , p. 71	Utilisez le temps restant pour établir des liens entre les activités précédentes et donner aux participants l'occasion d'évaluer la séance.	20 minutes

### Alternatives

- « Les combattants des droits de l'Homme » (1 heure)
- Sur le principe du puzzle, les participants doivent combiner des cartes comportant des informations sur de grands défenseurs des droits de l'Homme (*Repères*, p. 185).
- « Chahal vs Royaume-Uni » (2 heures)
- Jeu de rôle inspiré d'une affaire réellement traitée par la Cour européenne des droits de l'Homme. Aborde des questions telles que la sécurité des personnes et la menace terroriste actuelle (*Repères* en ligne).
- « De l'argent à dépenser » (1 heure ½)
- En petits groupes, les participants doivent se mettre d'accord sur le budget familial. Les cartes du jeu sont conçues pour mettre l'accent sur la distinction entre envies et besoins et établir un parallèle avec les dépenses militaires publiques (*Repères*, p. 83).
- « Dosta ! » (Une journée, mais peut se dérouler en plusieurs fois)
- Cette activité longue repose sur le chapitre « Agir » de *Repères* : après avoir réfléchi au sort des victimes de l'holocauste nazi, les participants définissent un plan d'action locale contre la discrimination à l'encontre des Roms (*Repères* en ligne).
- « Jeux d'images » (30 minutes)
- Les participants étudient la question des droits de l'Homme à partir de photos et de bandes dessinées (*Repères*, p. 108).
- « En première page » (3 heures)
- Le groupe imagine la une d'un journal où il est question de droits de l'Homme (*Repères*, p. 92).

### Atelier 5 : Approfondissement du thème de la participation (4 heures)

Un bon nombre des activités autour de la participation figurent déjà dans le manuel *Repères*, puisqu'il comprend des jeux sur des thèmes très proches comme la démocratie ou la citoyenneté. Nous proposons également trois nouvelles activités, mises au point dans le cadre de la campagne. Deux d'entre elles figurent dans ce guide et la troisième est consultable dans *Repères* en ligne.

Par ailleurs, vous verrez que les activités sur le thème de la participation prennent souvent plus de temps que les autres... mais à juste titre. Ce n'est qu'en s'engageant dans de

véritables processus de discussion, de négociation, d'exploration et de participation créative que les jeunes acquerront la confiance et les aptitudes nécessaires pour transposer dans leur vie quotidienne ce qu'ils auront appris.

### Objectifs

Les buts de cet atelier sont les suivants :

- définir la notion de participation,
- réfléchir à la participation des jeunes dans nos sociétés,
- pratiquer le débat et la négociation,
- comprendre les interactions entre les différents acteurs d'une société démocratique.

### Déroulement

Titre	Type d'activité	Durée
« J'apporte une lettre pour... » <i>Kit pédagogique, Ice-breakers</i> (jeux pour briser la glace)	Jeu de début de séance, pour stimuler le groupe.	5 minutes
« La campagne électorale » <i>Repères</i> , p. 149	Une activité de débat qui oblige les participants à prendre parti... Pour mieux faire le lien avec la campagne, utilisez l'une des affirmations de la fin du chapitre I.	45 minutes
« Jeunes et beaux ! » <i>Compagnon</i> , p. 29	À partir de photos et d'illustrations, les participants créent une représentation des jeunes tels qu'ils se voient eux-mêmes.	1 heure
<b>Pause</b>		20 minutes
« Nouer des liens » <i>Repères</i> , p. 213	À travers un jeu de rôle, les participants étudient les droits et les responsabilités de quatre éléments de la démocratie : les citoyens, le gouvernement, les ONG et les médias. L'activité aide à mieux faire comprendre le rôle des citoyens dans une société démocratique.	1 heure ½
<b>Activités d'évaluation</b> <i>Repères</i> , p. 71	Utilisez le temps restant pour établir des liens entre les activités précédentes et donner aux participants l'occasion d'évaluer la séance.	20 minutes

### Alternatives

- « Une campagne sur le handicap » [Let's campaign on disability !]
- Le groupe met au point une campagne de sensibilisation sur la situation des personnes handicapées (*Repères* en ligne).
- « Un jardin en une nuit » (3 heures)
- À travers ce jeu d'imagination, les participants réfléchissent à des problèmes qui se posent réellement dans leur localité (*Repères*, p. 268).
- « Attention, nous veillons ! » (1 heure ½)

- Les participants conçoivent une campagne de sensibilisation du public sur un thème, comme les conséquences des délocalisations par les grandes entreprises (exemple donné dans le manuel) – (*Repères*, p. 77).
- Travail créatif (2 heures ½)
- Ces activités stimulent la créativité des participants en les encourageant à se remémorer ou à inventer des poèmes et des histoires sur les thèmes de la campagne (*DOmino*, p. 92)
- « Voter ou ne pas voter ? » (4 heures ½)
- Activité en trois parties, articulée autour d'une enquête des participants auprès des habitants de leur quartier. Le but est de les faire réfléchir aux raisons pour lesquelles tant de personnes s'abstiennent de voter aux élections (*Repères*, p. 283).

## tous différents tous égaux

Le chapitre 3 de *Repères*, « Agir », propose un plan d'action par étapes pour apporter de véritables changements sur le plan local. L'activité « Dosta ! », présentée dans la version en ligne, s'appuie sur ce chapitre pour sensibiliser à la situation des Roms, mais vous pouvez utiliser le même chapitre pour planifier vos propres activités sur l'un des grands thèmes de la campagne.

## 4. POUR EN SAVOIR PLUS

En théorie, tout ce dont vous avez besoin pour organiser une activité dans le cadre de la campagne se trouve dans *Compagnon* – mais vous avez peut-être envie d'en savoir plus, ou de trouver des ressources plus adaptées à votre situation particulière. Le présent chapitre propose une liste de publications et de sites Internet qui peuvent vous aider à prendre part à la campagne.

Il présente :

- 4.1 d'autres ressources intéressantes du Conseil de l'Europe,
- 4.2 des sites Internet proposant des informations ou des outils pédagogiques liés aux thèmes de la campagne (p. 72),
- 4.3 une liste des activités « Tous différents, tous égaux » en 2007 (p. 74)
- 4.4 les coordonnées de tous les Comités nationaux de campagne (p. 77).

### 4.1 Publications du Conseil de l'Europe

#### *Repères*

*Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes*, publié en 2002, s'est imposé comme un outil précieux et un formidable appui pour le Programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Il a depuis été publié en une vingtaine de langues, et de nouvelles traductions sont prévues. Les versions en arabe, anglais, russe et français sont disponibles à l'adresse suivante : [www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)



- Le chapitre 1 de *Repères* offre un aperçu intéressant des buts et des objectifs de l'éducation aux droits de l'Homme, assorti de conseils méthodologiques. Extrêmement utile si vous débutez dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme !
- *Repères* s'articule autour de quinze thèmes étroitement liés aux droits de l'Homme et propose, pour chacun d'entre eux, des activités et des informations générales. Il comprend notamment une introduction aux droits de l'Homme et répond aux questions les plus fréquemment soulevées à leur sujet.
- Dans le cadre de la campagne, sept nouveaux thèmes en lien direct avec le quotidien des jeunes d'aujourd'hui sont venus s'ajouter aux quinze thèmes de départ : ce sont la **diversité**, la **participation**, le **dialogue interculturel**, le **devoir de mémoire**, le **terrorisme**, la **stigmatisation du handicap** et la **religion**. Plusieurs activités nouvelles ont été conçues autour de ces thèmes ; elles sont accompagnées d'un aperçu des problèmes et des débats actuels.
- Enfin, vous trouverez certainement votre bonheur dans le chapitre 3, « **Agir** », qui indique étape par étape plusieurs façons de s'engager en faveur des droits de l'Homme.



## Le Kit pédagogique, D'Omino et Alien

Publiés à l'occasion de la campagne « Tous différents – tous égaux » de 1995-96, le **Kit pédagogique** et **D'Omino** ont été récemment réédités. **D'Omino** propose une pédagogie novatrice, l'éducation par groupe de pairs<sup>1</sup>, pour sensibiliser à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance. L'ouvrage explique les origines de cette approche pédagogique, montre comment les jeunes peuvent travailler ensemble et offre une base solide d'action et de réflexion. Comme le **Kit pédagogique**, il correspond à une volonté de synthétiser et de rendre accessible la somme d'expérience accumulée par les organisations de jeunesse et par la Direction de la Jeunesse du Conseil de l'Europe en matière d'éducation interculturelle.

Encore auparavant, **Alien 93 – Organisations de jeunesse en lutte contre le racisme et la xénophobie** soulignait l'importance, pour les jeunes et les organisations de jeunesse, d'unir leurs efforts et de partager leurs expériences et leurs bonnes idées. **Alien 93** a été l'une des premières publications de campagne de la Direction de la Jeunesse diffusée en quatre langues.

## La couverture ne fait pas le livre ! Le Guide de l'organisateur de la bibliothèque vivante

La Bibliothèque vivante fonctionne exactement comme une bibliothèque classique : les lecteurs viennent y emprunter un « livre » pour une durée limitée... à la différence qu'ici, les livres sont des êtres humains et qu'un dialogue va se nouer entre eux et leurs lecteurs. Les Livres de la Bibliothèque sont des personnes appartenant à des groupes qui sont souvent confrontés à des préjugés et à des stéréotypes ou victimes de discrimination et d'exclusion sociale. Dans la Bibliothèque vivante, non seulement les Livres ont la parole, mais ils peuvent répondre aux questions du lecteur, ou même lui poser des questions pour enrichir eux aussi leurs connaissances.

La Bibliothèque vivante, l'une des méthodologies novatrices issues du programme Jeunesse du Conseil de l'Europe sur l'éducation aux droits de l'Homme, permet aux jeunes de « rencontrer » leurs propres préjugés pour mieux les dépasser. Une Bibliothèque vivante sera organisée dans le cadre de la campagne à Europa Park en juillet 2007 (pour plus d'informations, consultez le site Internet de la campagne).

Autre possibilité : organiser votre propre Bibliothèque vivante ! Très convivial, le Guide de l'organisateur est disponible sur commande auprès des éditions du Conseil de l'Europe : <http://book.coe.int/FR>

1 «Groupe de pairs. D'un point de vue technique, le groupe de pairs désigne toute collectivité dont les membres présentent quelques caractéristiques communes, comme l'âge ou l'ethnie. Ce concept fait plus généralement référence aux groupes d'âge, et plus spécifiquement aux groupes d'adolescents dont les membres sont étroitement liés par une culture de jeunesse. Les groupes de pairs d'adolescents tendent à se caractériser par : 1) Un fort degré de solidarité sociale ; 2) une organisation hiérarchique ; 3) un code qui rejette - ou contraste avec - les valeurs et les expériences des adultes. D'un point de vue adulte, les groupes de pairs sont souvent déviants, car la délinquance trouve son soutien dans les récompenses qu'apporte l'appartenance au groupe.» (Le pair est un membre d'un groupe de pairs.) (Abercrombie, 1988) «L'éducation par groupes de pairs est une méthode de transfert d'informations ou de modelage de rôle, par laquelle un type d'information ou de comportement particulier est transféré. Les animateurs pairs s'accordent parfaitement à leur groupe cible par le biais d'une caractéristique partagée ; que ce soit l'âge, la sexualité, le sexe, etc.» (Brammer/Walker, 1995)

tous différents  
tous égaux



## tous différents tous é g a u x



Le site Internet de la campagne, [www.alldifferent-allequal.info](http://www.alldifferent-allequal.info), offre de nombreuses ressources régulièrement actualisées : vous pouvez non seulement y consulter, mais aussi y **poster** vous-mêmes des annonces d'activités, des récits de projets réalisés, des exemples de bonnes pratiques, les dernières nouvelles des Comités nationaux de campagne, des vidéos, enregistrements et photos.

### Les T-Kits

Depuis 1998, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne travaillent en partenariat dans le domaine de la jeunesse, l'un des résultats les plus tangibles étant la série des **T-Kits** (pour *Training Kits*, kits de formation), outils théoriques et pratiques à l'attention des formateurs et des animateurs jeunesse.

Les *T-Kits* suivants (disponibles en français pour le premier, en anglais uniquement pour les autres) sont particulièrement pertinents pour deux des thèmes de la campagne : la diversité et la participation.

- L'apprentissage interculturel (n° 4)
- **Under Construction – Citizenship, Youth and Europe** [En construction – Europe, jeunesse et citoyenneté] (n° 7)
- **Social inclusion** [L'insertion sociale] (n° 8)
- et à paraître, **Euro-Mediterranean Youth Work – Mission Impossible ?** [Le travail socio-éducatif dans la zone Euro-Méditerranée - Mission impossible ?] (n° 11)

### Autres ressources

De nouvelles publications sont prévues dans le cadre de la campagne : restez en contact avec votre Comité national de campagne et avec le Secrétariat européen pour connaître leur date de parution ! Guettez notamment la sortie d'un manuel qui expliquera comment travailler avec la version révisée de la **Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale**.

En outre, des formations et des séminaires seront organisés par les centres SALTO, la Direction de la Jeunesse et du Sport et des associations de jeunesse pendant et après la campagne. Restez au courant !

Mentionnons enfin le European Knowledge Centre for Youth Policy (Centre européen de connaissances sur les politiques jeunesse), un espace de débat en faveur d'un rapprochement entre recherche et pratique sur les questions centrales de la campagne. Rendez-vous sur le site suivant : [www.youth-knowledge.net](http://www.youth-knowledge.net)

## 4.2 Sites Internet conseillés

### Sites relatifs à la campagne

#### Site officiel de la campagne

- Dernières informations, idées, liens utiles, et forum pour échanger vos idées avec d'autres personnes engagées dans la campagne. À utiliser absolument !  
[www.alldifferent-allequal.info](http://www.alldifferent-allequal.info)

#### Forum européen de la jeunesse

- Tout sur la politique et les activités du Forum et de ses organisations membres.  
<http://www.youthforum.org>

Repères – Ressources pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes

- Site comprenant l'intégralité de Repères et d'autres publications, telles que le *Kit pédagogique* et *DOmino*. Inclut de nouvelles informations et activités sur la participation, la diversité, le dialogue interculturel, la religion, la stigmatisation du handicap, le terrorisme et le devoir de mémoire, élaborées dans le cadre de la campagne et ne figurant pas dans les versions imprimées. [www.coe.int/compass](http://www.coe.int/compass)

## **Sites du Conseil de l'Europe**

Page d'accueil

- [www.coe.int](http://www.coe.int)

Traités et conventions du Conseil de l'Europe

- <http://conventions.coe.int>

Droits de l'Homme

- Cour européenne des droits de l'Homme [www.echr.coe.int/ECHR](http://www.echr.coe.int/ECHR)
- Direction générale des droits de l'Homme [www.coe.int/droits\\_de\\_l'homme](http://www.coe.int/droits_de_l'homme)
- Commissaire aux droits de l'Homme [www.coe.int/commissioner](http://www.coe.int/commissioner)
- Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [www.coe.int/ecri](http://www.coe.int/ecri)
- Éducation à la citoyenneté démocratique [www.coe.int/t/dg4/education/edc/](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/)
- Direction de la Jeunesse et du Sport [www.coe.int/jeunesse](http://www.coe.int/jeunesse)
- Programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'Homme [www.coe.int/hre](http://www.coe.int/hre)

## **Sites de l'Union européenne**

Europa – Portail européen de la jeunesse

- <http://europa.eu.int/youth>

Programme Jeunesse de l'Union européenne

- [http://ec.europa.eu/youth/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/youth/index_en.html)

## **Réseau SALTO**

Page d'accueil

- [www.salto-youth.net](http://www.salto-youth.net)

SALTO – Diversité culturelle

- [www.salto-youth.net/diversity](http://www.salto-youth.net/diversity)

SALTO – Intégration

- [www.salto-youth.net/inclusion](http://www.salto-youth.net/inclusion)

## **Partenariat Jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne**

- [www.youth-partnership.net](http://www.youth-partnership.net)

## 4.3 Calendrier 2007 de la campagne

Ces informations sont fournies par le Secrétariat de la campagne. La liste est régulièrement mise à jour : pour les activités les plus récentes, n'hésitez pas à consulter le site [www.alldifferent-allequal.info](http://www.alldifferent-allequal.info).

### **Réunions**

- Quatrième réunion des Comités nationaux de campagne : 3-4 mars 2007, Pologne (50 participants)
- Cinquième réunion des Comités nationaux de campagne : 20-24 juin 2007, Centre européen de la Jeunesse, Strasbourg (50 participants)

### **Formations**

- Formation à l'attention des personnes actives dans la diffusion de la campagne, 14-17 mai 2007, Europa Park (Rust, Allemagne – 35 participants)

### **Séminaires (activités pédagogiques)**

- Dialogue interculturel et interreligieux
- 27 au 31 mars 2007, Turquie (200 participants : 140 de Turquie, 100 d'ailleurs en Europe)
- Participation et démocratie 25 au 29 avril 2007, Schengen, Luxembourg
- « Le village méditerranéen » Région des Pouilles, Italie, juin 2007

### **Semaines thématiques**

#### *1. Lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres*

- Lieu : Pologne
- Dates : 2 au 6 mars 2007
- Idée : Organisation de plusieurs événements contre l'homophobie en Pologne. Une réunion de travail de tous les Comités nationaux de campagne aura lieu au même moment, conférant à cette Semaine une dimension internationale.
- Initiatives liées : Colloque sur les droits de l'Homme, expositions sur les homos en Pologne.
- Des municipalités seront invitées à réserver un mur pour un concours de graffiti sur le thème « Tous différents – tous égaux », en partenariat avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

#### *2. Antisémitisme*

- Lieu proposé : chapiteaux installés sur des places dans dix capitales européennes, en association avec le Congrès juif mondial
- Date : mai 2007
- Idée : sensibiliser à la culture juive et au problème de l'antisémitisme en Europe.

#### *3. Antitsiganisme*

- Lieu proposé : Slovaquie
- Date proposée : août 2007

- Idée : sensibilisation et manifestations mettant les Roms en valeur
- Initiatives liées : session de formation organisée en partenariat avec le Forum des jeunes Roms européens ; manifestations (expositions, concerts...) mettant en avant des images positives des Roms, en liaison avec la Division des Roms du Conseil de l'Europe.

#### 4. Migrations et racisme

- Lieu proposé : en Italie, à l'occasion du Village méditerranéen
- Date : juin 2007
- Idée : Des années après leur arrivée en Europe, les migrants sont toujours confrontés à l'exclusion et au manque de repères ; comment les jeunes peuvent-ils contribuer à créer une société plus intégratrice ?

### **Actions globales**

Les initiatives plus larges seront coordonnées depuis Strasbourg par le biais des réseaux déjà existants et en s'appuyant sur les événements ponctuels en cours, afin d'optimiser la diffusion de la campagne dans chaque pays.

Des manifestations internationales se déroulant hors des Centres européens de la Jeunesse seront développées en partenariat avec les Comités nationaux de campagne des pays concernés.

#### 1. Bus d'information

- Date : mai à septembre 2007
- Lieu : plusieurs pays européens
- Idée : réaménager un bus offert par une entreprise. Avec la participation de volontaires, il fera le tour des événements de la campagne pendant l'été avec un DJ, des objets siglés à distribuer...

#### 2. Lancement d'un label « Tous différents – tous égaux » pour les lycées

- Date : février 2007
- Lieu : à déterminer
- Idée : en partenariat avec le Bureau d'organisation des syndicats lycéens européens (OBESSU), l'objectif est de lancer une campagne de labellisation des établissements d'enseignement secondaire comme « zones de non discrimination ». Le coup d'envoi du projet devrait être donné dans un lycée d'un pays d'Europe centrale.

#### 3. Bibliothèque vivante à Europa Park

- Date : juillet 2007
- Lieu : Europa Park, centre d'attraction qui enregistre 40 000 visiteurs par jour en été. Un chapiteau « Tous différents – tous égaux » y sera installé pendant trois jours et l'activité Bibliothèque vivante sera organisée dans le parc.

#### 4. Concours de graffiti

- Date : été 2007

- Lieu : dans une dizaine de villes d'Europe au minimum, de jeunes artistes seront invités à concourir, puis à réaliser l'œuvre lauréate sur un emplacement bien en vue.

5. *Festival de musique*

- Date : semaine du 21 juin 2007
- Lieu : Strasbourg
- Des discussions sont déjà en cours avec la mairie de Strasbourg concernant l'organisation d'une manifestation pendant la Fête de la musique. Plusieurs musiciens de différents pays se sont déclarés disposés à écrire des chansons sur le thème « Tous différents – tous égaux ».
- Initiative liée : Rencontre internationale de skateboard.

6. *Clôture de la campagne*

- Date : octobre 2007
- Lieu : Suède
- Initiative liée : manifestation anti-mode – une façon d'affirmer le slogan « Tous différents – tous égaux » dans le monde de la mode. Elle s'appuiera sur les projets d'étudiants venus de différentes universités européennes, le spectacle en lui-même ayant lieu au Conseil de l'Europe.

7. *Suivi et évaluation*

- Date : octobre 2007
- Lieu : Portugal (à confirmer)
- Initiative liée : Les ministres de l'Éducation et les représentants des CNC définiront les actions de suivi de la campagne.

## 4.4 Coordonnées des Comités nationaux de campagne

tous différents  
tous égaux

Les CNC (Comités nationaux de campagne) sont les structures chargées d'organiser la campagne dans les différents pays. Nous invitons vivement les associations et organismes publics locaux souhaitant participer à la campagne et les jeunes intéressés par les activités organisées dans ce cadre à contacter leur CNC.

Si votre pays compte parmi les 48 États signataires de la Convention culturelle européenne mais ne figure pas dans la liste qui suit, cela signifie qu'aucun Comité de campagne n'y a été créé, ou qu'il a été créé mais que le Conseil de l'Europe n'en a pas encore été averti. Dans ce cas, vous pouvez contacter le Secrétariat de la campagne pour obtenir les dernières informations.

### Albanie

[ncc-albania@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-albania@alldifferent-allequal.info)

### Allemagne

[ncc-germany@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-germany@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Deutsches Nationalkomitee für internationale Jugendarbeit (DNK, Comité allemand pour les initiatives jeunesse internationales)  
DNK-Jugendkampagne, c/o DBJR  
Mühlendamm 3, D-10178 Berlin, Allemagne  
Site Internet : [www.jugendkampagne.de](http://www.jugendkampagne.de)

#### Contacts :

E-mail : [info@jugendkampagne.de](mailto:info@jugendkampagne.de)  
Kathrin Groth – Directrice de projet  
Katrin Oeser – Consultante  
Anne Schaarschmidt – Assistante  
Tel. : +49 30 40040431, fax : +49 30 4004022

### Andorre

[ncc-andorra@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-andorra@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ministeri d'Habitatge, Joventut, Ensenyament superior i Recerca  
Edifici administratiu de Govern, C/ Prat de la Creu 62-64,  
AD-500 Andorra la Vella  
Tel. : +376 875 700  
E-mail : [joventut.gov@andorra.ad](mailto:joventut.gov@andorra.ad)

#### Contact :

Pere Guiu Torreadella  
Chef du service Jeunesse  
Tel. : +376 875 700, fax : +376 875 636  
E-mail : [pguiu.gov@andorra.ad](mailto:pguiu.gov@andorra.ad)

### Arménie

[ncc-armenia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-armenia@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Center for Organizing Youth Activities – Ministry of Culture and Youth Affairs  
22 Saryan str., 16th floor  
0002 Erevan - Arménie  
Tel. : +37493 558681, fax : +37410 531141  
E-mail : [ ]  
Site Internet : [www.armyouthcenter.am](http://www.armyouthcenter.am)

#### Contact :

Lucy Nalchajyan  
Tel. : +37493 558681  
E-mail : [lucy\\_nalchajyan@yahoo.com](mailto:lucy_nalchajyan@yahoo.com)

### Autriche

[ncc-austria@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-austria@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Conseil autrichien de la Jeunesse (Österreichische Kinder- und Jugendvertretung / ÖJV)  
Praterstraße 70/13  
1200 Vienne – Autriche  
E-mail : [office@jugendvertretung.at](mailto:office@jugendvertretung.at)  
Site Internet : [www.alleandersallegleich.at](http://www.alleandersallegleich.at)

#### Contact :

Ms Nikola Orinig  
Tel. : +43 1 214 44 99-17, fax : +43 1 214 44 99-10  
E-mail : [nikola.ornig@jugendvertretung.at](mailto:nikola.ornig@jugendvertretung.at)

### Azerbaïdjan

[ncc-azerbaijan@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-azerbaijan@alldifferent-allequal.info)

#### Organisations coordinatrices :

Centre humanitaire YUVA (« Jeunesse ») et ministère de la Jeunesse et des Sports  
YUVA Humanitarian Centre  
Iceri Sheher, 14/33 Asaf Zeynalli str.  
Bakou, Azerbaïdjan  
ou

Ministry of Youth and Sport  
4 Olimpia str.  
Bakou, Azerbaïdjan, AZ 1000  
Tel. : +994 12 4 497 08 01 (YUVA) ou +994  
12 465 6514/8415 (ministère)  
Fax : +994 12 4 656786

**Contact :**  
Pervana Mammadova – [pervana77@yahoo.com](mailto:pervana77@yahoo.com)

### **Belgique**

[ncc-belgium@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-belgium@alldifferent-allequal.info)

**Communauté flamande**  
[ncc-belgium-fl@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-belgium-fl@alldifferent-allequal.info)  
[allemaalanders@steunpuntjeugd.be](mailto:allemaalanders@steunpuntjeugd.be)  
[www.allemaalanders.be](http://www.allemaalanders.be)

**Contact :**  
Tinne De Maeyer – [tinne.demaeyer@steunpuntjeugd.be](mailto:tinne.demaeyer@steunpuntjeugd.be)  
Tel. : +32 2 551 13 50 ou +32 2 551 13 59  
Fax : +32 2 551 13 85

**Organisation coordinatrice :**  
Steunpunt Jeugd – [www.steunpuntjeugd.be](http://www.steunpuntjeugd.be)  
Arenbergstraat 1 D  
Brussels, 1000, Belgique

**Communauté française**  
[ncc-belgium-fr@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-belgium-fr@alldifferent-allequal.info)

**Organisation coordinatrice :**  
Bureau International Jeunesse  
20-22 rue du Commerce, 1000 Bruxelles, Belgique  
Tel. : +32 2 219 09 06, fax : +32 2 218 81 08

**Contact :**  
Véronique Balthasart  
E-mail : [info@tousdifferentstousegoux.be](mailto:info@tousdifferentstousegoux.be)  
Site Internet : [www.tousdifferentstousegoux.be](http://www.tousdifferentstousegoux.be)

### **Communauté germanophone**

**Organisation coordinatrice :**  
Conseil de la Jeunesse germanophone  
(Rat der deutschsprachigen Jugend, RDJ)  
Quartum Center, Hütte 79  
4700 Eupen, Belgique  
[www.rdj.be](http://www.rdj.be)

**Contact :**  
Nico Halmes  
[nico.halmes@jugendbuero.be](mailto:nico.halmes@jugendbuero.be)  
Tel. : +32 87 56 09 79, fax : +32 (0)87 56 09 44  
[www.dglive.be/jugend](http://www.dglive.be/jugend)

### **Bosnie-Herzégovine**

[ncc-BiH@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-BiH@alldifferent-allequal.info)

**Organisation coordinatrice :**  
Local Democracy Agency of Mostar  
Rade Bitange, 48, 88000 Mostar, Bosnie-  
Herzégovine

E-mail : [info@ldamostar.org](mailto:info@ldamostar.org)  
[armel@ldamostar.org](mailto:armel@ldamostar.org)  
Tel. : +387 61 209 388, fax : +387 36 580 865

**Contact :**  
M. Armel Sukovic – [armel@ldamostar.org](mailto:armel@ldamostar.org)

### **Bulgarie**

[ncc-bulgaria@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-bulgaria@alldifferent-allequal.info)

**Organisation coordinatrice :**  
NCC Bulgaria  
75 Vassil Levski str., room 111, Sofia 1040, Bulgarie  
Tel. : +359 2930 05 79, +359 2 930 06 72  
Fax : +359 2 989 67 53

**Contact :**  
Vesela Mangeyna  
Tel. : +359 2930 05 79, Tel. portable : +359 887 55  
42 31  
E-mail : [mangeyna@aby.bg](mailto:mangeyna@aby.bg)  
Fax : +359 2 989 67 53

### **Croatie**

[ncc-croatia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-croatia@alldifferent-allequal.info)

**Organisation coordinatrice :**  
Ministry of Family, Veteran's Affairs and  
Intergenerational Solidarity  
Park Stara Tresnjevka 4, Zagreb 10000, Croatie  
Tel. : +385 13657 800, fax : +385 13657 852  
Site Internet : [www.mobms.hr](http://www.mobms.hr)

**Contacts :**  
Ms Anita Juka  
Otvorena medijska grupacija (Open Media  
Group), Zagreb  
Tel. : +385 1 4828 774  
E-mail : [anita.juka@hinet.hr](mailto:anita.juka@hinet.hr)  
M. Zoran Stevanovic  
Organisation de jeunesse « Korak ispred »  
(« Step ahead »), Rijeka  
Tel. : +385 51 320 777  
E-mail : [umki@umki.hr](mailto:umki@umki.hr)

### **Danemark**

[ncc-denmark@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-denmark@alldifferent-allequal.info)

**Organisation coordinatrice :**  
Dansk Ungdoms Fællesråd (Conseil danois de la  
jeunesse)  
Scherfigsvej 5  
2100 Copenhagen, Danemark  
Tel. : +45 3929 8888, fax : +45 3929 8382  
E-mail : [duf@duf.dk](mailto:duf@duf.dk)  
Site Internet : [www.duf.dk](http://www.duf.dk)

**Contact :**  
Charlotte Geckler  
Tel. : +45 3913 4949  
E-mail : [cg@duf.dk](mailto:cg@duf.dk)



## Espagne

[ncc-spain@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-spain@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Instituto de la Juventud (INJUVE)  
Ortega y Gasset 71, 28006 Madrid, Espagne  
Site Internet : [www.injuve.mtas.es](http://www.injuve.mtas.es)

### Contact :

Rafael Perez  
Tel. : +34 91 363 76 47, fax : +34 91 363 76 10  
E-mail : [perezmr@mtas.es](mailto:perezmr@mtas.es)

## Estonie

[ncc-estonia@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-estonia@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Eesti Noorsootöö Keskus (Centre estonien d'aide à la jeunesse)  
Uuslinna 10, 11415 Tallinn, Estonie  
Tel. : +372 6 380 763, fax : +372 6 380 756  
E-mail : [entk@entk.ee](mailto:entk@entk.ee)  
Site Internet : [www.entk.ee](http://www.entk.ee)

## « Ex-République yougoslave de Macédoine »

[ncc-fyromacedonia@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-fyromacedonia@alldifferent-allegal.info)

## Finlande

[ncc-finland@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-finland@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Finnish Youth co-operation Allianssi  
Allianssi-house, Asemapäällikönkatu 1  
Helsinki 00520, Finlande  
Tel. : +358 20 755 2613, fax : +358 20 775 2628

### Contact :

Riikka Jalonen – [riikka.jalonen@alli.fi](mailto:riikka.jalonen@alli.fi)

## France

[ncc-france@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-france@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire  
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative  
95 avenue de France, 75650 Paris, France  
Tel. : +33 (0)1 40 45 90 00, fax : +33 (0)1 40 45 92 92  
Site Internet : [www.tousdifferentstousegoux.fr](http://www.tousdifferentstousegoux.fr)

### Contact :

Robert Farrugia  
Tel. : +33 (0)1 40 45 94 58  
E-mail : [robert.farrugia@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:robert.farrugia@jeunesse-sports.gouv.fr)

## Géorgie

[ncc-georgia@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-georgia@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Union « Century 21 »  
17 G. Akhvediani str., 0108 Tbilissi, Géorgie  
Tel. : +995 32 93 12 42, fax : +995 32 93 12 42  
E-mail : [office@century21.ge](mailto:office@century21.ge)  
Site Internet : [www.century21.ge](http://www.century21.ge)

### Contact :

Khatuna Tsintsadze  
E-mail : [Khatuna.tsintsadze@century21.ge](mailto:Khatuna.tsintsadze@century21.ge)

## Grèce

[ncc-greece@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-greece@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Hemmenic Youth Council - ESYN  
Aharnon 417, 11143 Athènes, Grèce  
Tel. : +30 210 2512742, fax : +30 210 2512742  
E-mail : [esyn@esyn.gr](mailto:esyn@esyn.gr)

### Contact :

Yannis Piliouris  
Tel. : +30 210 5738989, fax : +30 210 2512742  
Site Internet : [www.esyn.gr](http://www.esyn.gr)  
Blog : [diaforetikotita.blogspot.com](http://diaforetikotita.blogspot.com)

## Hongrie

[ncc-hungary@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-hungary@alldifferent-allegal.info)

## Italie

[ncc-italy@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-italy@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Forum Nazionale Giovani  
Via del Traforo 146, 00187 Roma, Italie  
Tel. : +39 06 45 47 66 23, fax : +39 06 45 66 24  
E-mail : [info@forumnazionalegiovani.it](mailto:info@forumnazionalegiovani.it)  
Site Internet : [www.forumnazionalegiovani.it](http://www.forumnazionalegiovani.it)

### Contacts :

Matteo Fornaca  
Tel. : +39 340 30 77 404, fax : +39 011 50 12 71  
E-mail : [teofornaca@hotmail.com](mailto:teofornaca@hotmail.com)  
Fabio Sacca  
Tel. : +39 349 17 77 021  
E-mail : [fabiosacca@gmail.com](mailto:fabiosacca@gmail.com)

## Liechtenstein

[ncc-liechtenstein@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-liechtenstein@alldifferent-allegal.info)

### Organisation coordinatrice :

Amt fuer soziale Dienste / Kinder- und Jugenddienst (Bureau de l'action sociale / Service enfance et jeunesse)  
Postfach 14, 9494 Schaan, Liechtenstein  
Tel. : +423 2367255, fax : +423 2367274

### Contact :

Nancy Barouk-Hasler  
E-mail : [nancy.barouk@asd.llv.li](mailto:nancy.barouk@asd.llv.li)

## Lituanie

[ncc-lithuania@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-lithuania@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Department of Youth Affairs under the Ministry of Social Security and Labour (remplace le Conseil national des affaires de jeunesse)

Gedimino ave. 37, LT-01 109 Vilnius, Lituanie

Tel. : +370 5 2497 002

E-mail : [info@vjrt.lt](mailto:info@vjrt.lt)

Site Internet : [www.visiskirtingivisilygus.lt](http://www.visiskirtingivisilygus.lt)

### Contact :

Justina Pinkeviciute

Tel. : +370 67125390, fax : +370 5 249 7005

E-mail : [justina@visiskirtingivisilygus.lt](mailto:justina@visiskirtingivisilygus.lt)

## Luxembourg

[ncc-luxembourg@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-luxembourg@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Service national de la Jeunesse

BP 707, L-2017, Luxembourg

Site Internet : [www.campagne-jeunesse.lu](http://www.campagne-jeunesse.lu)

### Contact :

Ms Kim Schortgen

E-mail : [kim.schortgen@snj.etat.lu](mailto:kim.schortgen@snj.etat.lu)

## Malte

[ncc-malta@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-malta@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Youth Section, Ministry of Education, Youth and Employment

Great Siege Road, Floriana, CMR 02, Malte

Tel. : +356 2598 2737 / +356 2598 2248

Fax : +356 2598 2242

E-mail : [youth@gov.mt](mailto:youth@gov.mt)

### Contact :

Adrian Tonna

E-mail : [adrian.tonna@gov.mt](mailto:adrian.tonna@gov.mt)

## Moldova

[ncc-moldova@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-moldova@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

National Campaign Committee

Puskin str. 22, Press House, office 316, Chisinau,

MD 2012 – République de Moldova

Tel. : (+373 22) 23 51 75, fax : (+373 22) 23 51 75

E-mail : [secretariat.cnc@gmail.com](mailto:secretariat.cnc@gmail.com)

### Contacts :

Natalia Oprea – Service des politiques jeunesse, ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Tudor Darie – Conseil national des jeunes de Moldova  
Dumitru Ciorici – Centre des jeunes journalistes de Moldova

Polina Panainte – Youth Media Centre

Sergiu Gaina – Réseau des conseils municipaux des jeunes

## Monaco

[ncc-monaco@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-monaco@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Avenue de l'Annonciade, 98000 Monaco

E-mail : [denjs@gouv.mc](mailto:denjs@gouv.mc)

Fax : +377 93 15 85 74

### Contact :

Jacqueline Dorato

Tel. : +373 93 15 86 89, fax : +373 93 15 85 74

E-mail : [jdorato@gouv.mc](mailto:jdorato@gouv.mc)

Site Internet : [www.education.gouv.mc](http://www.education.gouv.mc)

## Norvège

[ncc-norway@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-norway@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Norwegian Youth Council (LNU)

Ovre Slottgate 2b, N-0157 Oslo

Tel. : +47 23 31 06 00, fax : +47 23 31 06 01

### Contact :

Claire Whelan

E-mail : [claire.whelan@lnu.no](mailto:claire.whelan@lnu.no)

Site Internet : [www.alldifferent-allequal.no](http://www.alldifferent-allequal.no)

## Pays-Bas

[ncc-netherlands@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-netherlands@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Nationale Jeugdraad (Conseil néerlandais de la Jeunesse)

Maliebaan 127, Utrecht 3581 CK, Pays-Bas

Tel. : +31 30 230 3575

E-mail : [info@jeugdraad.nl](mailto:info@jeugdraad.nl)

### Contact :

Gerard Oosterwijk

Représentant jeunesse pour les affaires européennes

Tel. : +31 614499819, fax : +31 30 230 3585

E-mail : [adae@jeugdraad.nl](mailto:adae@jeugdraad.nl)

Site Internet : [www.alldifferentallequal.nl](http://www.alldifferentallequal.nl)

## Pologne

[ncc-poland@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-poland@alldifferent-allequal.info)

## Portugal

[ncc-portugal@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-portugal@alldifferent-allequal.info)

### Organisation coordinatrice :

Secretaria de Estado da Juventude e do Desporto  
Av. Brasília – Algés – Praia, 1499-011 Lisbonne,  
Portugal

Tel. : +351 21 303 60 00, fax : +351 21 301 80 90

Site Internet : [www.sejd.gov.pt](http://www.sejd.gov.pt)

### Contact :

Jorge Costa

Instituto Português da Juventude  
Tel. : +351 21 317 94 10, fax : +351 21 317 93 99  
E-mail : [jorge.costa@ipj.pt](mailto:jorge.costa@ipj.pt)  
Site Internet : [www.juventude.gov.pt](http://www.juventude.gov.pt)

### République tchèque

[ncc-czechrepublic@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-czechrepublic@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ceská rada detí a mládeže (Conseil tchèque des enfants et de la jeunesse)

Senovazne Nam. 24

CZ-11947, Prague 1, République tchèque

Tel. : +420 234 621 209, fax : +420 234 621 541

E-mail : [crdm@crdm.cz](mailto:crdm@crdm.cz)

Site Internet : [www.crdm.cz](http://www.crdm.cz)

#### Contact :

Marek Fajfr

Tel. : +420 234 621 542

E-mail : [kampan@crdm.cz](mailto:kampan@crdm.cz)

Site Internet : [www.crdm.cz/kampan](http://www.crdm.cz/kampan)

### Roumanie

[ncc-romania@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-romania@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Autoritatea Nationale pentru Tineret (Autorité nationale pour la jeunesse)

Vasile Conta nr. 16, 4e, 020954 Bucarest,

Roumanie

Tel. : +40 21 317 13 30, fax : +40 21 317 13 29

Site Internet : [www.e-tineret.ro](http://www.e-tineret.ro)

#### Contact :

Richard Kovacs

E-mail : [richard.kovacs@e-tineret.ro](mailto:richard.kovacs@e-tineret.ro)

### Royaume-Uni

[ncc-uk@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-uk@alldifferent-allequal.info)

### Russie

[ncc-russia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-russia@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

National Youth Council of Russia

Marosejka 3/13, 101990 Moscou, Fédération de Russie

Tel. : +7 495 624 0016, fax : +7 495 624 0018

E-mail : [kampania@youthrussia.ru](mailto:kampania@youthrussia.ru)

Site Internet : [www.youthrussia.ru](http://www.youthrussia.ru)

#### Contact :

Viktoria Kharchenko

Secrétaire générale du Comité national de campagne

E-mail : [kharchenko@youthrussia.ru](mailto:kharchenko@youthrussia.ru)

### Saint-Marin

[ncc-sanmarino@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-sanmarino@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ministère du Travail, de la Coopération et de la

Jeunesse

Contrada del Collegio (Palazzo Mercuri)

47890 Saint-Marin

Tel. : +378 882532, fax : +378 882535

E-mail : [szonzini.seglavoro@gov.sm](mailto:szonzini.seglavoro@gov.sm)

#### Contact :

Katia Massari – Ministère des Affaires étrangères

Tel. : +378 882225, fax : +378 992018

E-mail : [katia.massari@esteri.sm](mailto:katia.massari@esteri.sm)

### Serbie

[ncc-serbia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-serbia@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ministry of Education and Sports

Department for International cooperation programmes, donations and credits in education

22-26 Nemanjina str., 11000 Belgrade, Serbie

Tel. : +381 11 3616527, fax : +381 11 3616524

E-mail : [olivera.popovic@mps.sr.gov.yu](mailto:olivera.popovic@mps.sr.gov.yu)

#### Contact :

Tatjana Antic

Tel. : +381 63 217285

E-mail : [tanjolino@gmail.com](mailto:tanjolino@gmail.com)

### Slovaquie

[ncc-slovakia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-slovakia@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ministry of Education of the Slovak Republic

Stromova 1, 813 30 Bratislava, République slovaque

slovaque

#### Contact :

Maria Bonova

E-mail : [maria.bonova@minedu.sk](mailto:maria.bonova@minedu.sk)

Tel. : +421 2 59238101, fax : +421 2 52925169

Site Internet : [www.kazdyiny-vsetcirovni.sk](http://www.kazdyiny-vsetcirovni.sk)

### Slovénie

[ncc-slovenia@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-slovenia@alldifferent-allequal.info)

#### Organisation coordinatrice :

Ministry for Education and Sport

Office of the Republic of Slovenia for Youth

Štefanova 1, SI-1000 Ljubljana, Slovénie

Tel. : +386 1 426 5701, fax : +386 1 425 9146

#### Contact :

Barbara Zupan

Tel. : +386 1 426 5701, fax : +386 1 425 9146

E-mail : [barbarazupan@gov.si](mailto:barbarazupan@gov.si)

### Suède

[ncc-sweden@alldifferent-allequal.info](mailto:ncc-sweden@alldifferent-allequal.info)

#### Organisations coordinatrices :

National Council of Swedish Youth Organisations

Gammelgårdsvägen 38, 112 64 Stockholm, Suède

#### Contact :

Hanna Simberg

# tous différents tous é g a u x

Tel. : +46 8 672 6681, fax : +46 8 672 66 90

E-mail : [hanna.simberg@lsu.se](mailto:hanna.simberg@lsu.se)

et

Delegation for Human Rights in Sweden

Karlavagen 102, 9e

SE 103 33 Stockholm, Suède

**Contact :**

Marie Stenman

Tel. : +46 8 405 35 11, +46 70 565 35 11

Fax : +46 8 405 41 44

E-mail : [marie.stenman@justice.ministry.se](mailto:marie.stenman@justice.ministry.se)

## Suisse

[ncc-switzerland@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-switzerland@alldifferent-allegal.info)

**Organisation coordinatrice :**

SAJV / CSAJ, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft  
der Jugendverbände / Conseil suisse des activités  
de jeunesse

Gerechtigkeitsgasse 12, 3000 Berne, Suisse

Tel. : +41 31 326 29 36, fax : +41 31 326 29 30

E-mail : [simone.stirnimann@sajv.ch](mailto:simone.stirnimann@sajv.ch)

**Contact :**

Simone Stirnimann

Tel. : +41 326 29 36, fax : +41 326 29 30

[www.alleanders-allegleich.ch](http://www.alleanders-allegleich.ch)

[www.tousdiffereents-tousegaul.ch](http://www.tousdiffereents-tousegaul.ch)

[www.tuttiiversi-tuttiiguali.ch](http://www.tuttiiversi-tuttiiguali.ch)

[www.tutsdiffereents-tutseguals.ch](http://www.tutsdiffereents-tutseguals.ch)

## Turquie

[ncc-turkey@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-turkey@alldifferent-allegal.info)

**Organisation coordinatrice :**

Université Bilgi d'Istanbul – Youth Studies Unit

Istanbul Bilgi Universitesi Kustepe Kampusu

Genclik Calismalari Birimi

Inonu Cad. n° 28 (spor salonu ustü)

Kustepe – Sisli, 34387 Istanbul, Turquie

Site Internet : [www.herkesfarkliherkesesit.blogspot.com](http://www.herkesfarkliherkesesit.blogspot.com)

[blogspot.com](http://www.herkesfarkliherkesesit.blogspot.com)

**Contact :**

Gulesin Nemutlu

Directrice adjointe (coordinatrice de la campagne)

Tel. : +90 535 9636626, fax : +90 212 2168480

E-mail : [gulesin@bilgi.edu.tr](mailto:gulesin@bilgi.edu.tr)

## Ukraine

[ncc-ukraine@alldifferent-allegal.info](mailto:ncc-ukraine@alldifferent-allegal.info)

**Organisation coordinatrice :**

National Committee for Campaign « All different  
– all equal », office 8, 45 Gorkogo str., Kiev-150,  
Ukraine 03150

Tel. : +38 044 528 37 24, fax : +38 044 528 37 24

E-mail : [nccukraine@ukr.net](mailto:nccukraine@ukr.net)

Contacts :

Kseniya Orlovskaya

Chef du Comité national

Tel. (portable) : +38 067 701 61 69

E-mail : [ksuxa682@rambler.ru](mailto:ksuxa682@rambler.ru)

Mariya Boguslav

Secrétaire générale du Comité national

Tel. (portable) : +38 050 387 80 26

E-mail : [bogus-love@mail.ru](mailto:bogus-love@mail.ru)

# 5. ANNEXE

## Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

(Résumé non officiel)

### Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux.

### Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés sans distinction aucune.

### Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

### Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.

### Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

### Article 7

Tous sont égaux devant la loi.

### Article 8

Toute personne a droit à la justice.

### Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

### Article 10

Toute personne a droit à un procès équitable.

### Article 11

Toute personne accusée est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité soit prouvée.

### Article 12

Toute personne a le droit à la protection de sa vie privée.

### Article 13

Toute personne a le droit de circuler librement à l'intérieur et hors de son pays.

### Article 14

Toute personne a le droit de chercher asile en d'autres pays.

### Article 15

Tout individu a droit à une nationalité et est libre d'en changer.

### Article 16

Tout adulte a le droit le droit de se marier et de fonder une famille.

### Article 17

Toute personne a droit à la propriété.

### Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

### Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

### Article 20

Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

### Article 21

Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays.

### Article 22

Toute personne a droit à la sécurité sociale.

### Article 23

Toute personne a le droit de travailler dans des conditions équitables et satisfaisantes et de s'affilier à un syndicat.

### Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs.

### Article 25

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant.

### Article 26

Toute personne a droit à l'éducation.

### Article 27

Toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.

### Article 28

Toute personne a droit à ce que règne un ordre tel que les droits énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

### Article 29

L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

### Article 30

Aucun Etat, groupement ou individu n'a le droit de détruire ces droits.

Copyright © 1999 Centre de documentation sur les droits de l'homme, Université du Minnesota.  
Pas de reproduction sans autorisation préalable.

# La Convention européenne des droits de l'homme

(Résumé non officiel)

En vertu de la Convention, qui a été signée à Rome le 4 novembre 1950 et qui est entrée en vigueur en 1953, les Etats parties reconnaissent les droits civils et politiques fondamentaux d'un Etat de droit, non seulement à leurs propres citoyens, mais aussi à toute personne « relevant de leur juridiction ». La Cour créée par la Convention peut être saisie d'une requête par les Etats ou les particuliers. Cependant, la Convention n'est pas nécessairement intégrée au système juridique national de chaque Etat. Ainsi est appliquée la théorie d'une loi internationale en vertu de laquelle les droits de l'homme ont un caractère fondamental qui les place au-dessus de la législation et des pratiques des Etats souverains.

## Les droits garantis

### Le droit à la vie (Article 2)

L'article 2 protège toute personne contre la mort infligée arbitrairement par l'Etat ; mais il n'exclut pas l'exécution d'une sentence capitale si le délit est puni de cette peine par la loi. Le Protocole N°6, qui abolit la peine de mort en temps de paix, a été adopté en 1985. Un nouveau protocole, qui abolit la peine de mort, est en préparation.

### Le droit à la liberté et à la sûreté (Article 5)

L'article 5 reconnaît à toute personne le droit à la liberté physique en la protégeant de l'arrestation et de la détention arbitraires et en lui accordant certains droits processuels fondamentaux. L'Article 1 du Protocole N°4 complète ces dispositions en interdisant l'emprisonnement pour dette.

### Le droit à un procès équitable en matière civile et pénale (Article 6)

Ce droit est complété par l'Article 13, qui garantit le droit à un recours effectif devant une instance nationale. L'Article 6 pose la condition selon laquelle le procès doit se dérouler dans un « délai raisonnable ». Les plaintes les plus fréquentes déposées par les demandeurs sont celles concernant la violation de cette disposition. La notion de procès équitable est complétée par le principe de non-rétroactivité de la loi pénale (Article 7), le droit de faire appel en matière pénale, le droit d'être indemnisé en cas d'erreur judiciaire, et le droit de ne pas être jugé ou puni deux fois pour un même fait (Articles 2, 3 et 4 du Protocole N°7).

### Le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance (Article 8),

qui peut être lié au droit de se marier et de fonder une famille (Article 12).

### L'égalité de droits et de responsabilités entre époux durant le mariage (Article 5 du Protocole N°7).

La Convention institue une Cour européenne des Droits de l'Homme pour traiter les demandes des particuliers et les affaires entre Etats. Les juges, totalement indépendants, sont élus par l'Assemblée parlementaire.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe supervise l'exécution de l'arrêt dans le cas d'une violation et s'assure que l'Etat prend des mesures appropriées pour remédier à la situation, par exemple au moyen d'une législation ou de nouvelles procédures administratives.

Source : Direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe [www.humanrights.coe.int](http://www.humanrights.coe.int)

### Le droit à la liberté d'expression (y compris la liberté de la presse) (Article 10)

Ce droit fondamental découle logiquement des droits reconnus à l'Article 9 (liberté de pensée, de conscience et de religion).

### Liberté de réunion pacifique et d'association (Article 11).

### Le droit au respect de ses biens (Article 1 du Protocole N°1).

### Le droit à l'instruction (Article 2 du Protocole N°1).

### Le droit à des élections libres (Article 3 du Protocole N°1). Le Conseil de l'Europe et la sauvegarde des droits de l'homme.

### La liberté de circulation et la liberté de choisir librement son lieu de résidence (Article 2 du Protocole N°4).

## Ce qui est interdit

### La torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants (Article 3).

### L'esclavage, la servitude et le travail forcé (Article 4).

### La discrimination dans la jouissance des droits et libertés reconnus par la présente Convention (Article 14).

### L'expulsion des nationaux ou l'interdiction d'entrer sur leur territoire, et l'expulsion collective d'étrangers (Articles 3 et 4 du Protocole N°4).

### Des garanties procédurales protègent aussi les étrangers menacés d'expulsion par un pays (Article 1 du Protocole N°7).

## La Charte sociale européenne

### Un traité du Conseil de l'Europe qui sauvegarde les droits de l'homme

La **Charte sociale européenne** (appelée ci-dessous « la Charte ») expose des droits et des libertés et établit un mécanisme de contrôle qui assure leur respect par les Etats parties. Elle a été récemment révisée, et sa version révisée de 1996, qui est entrée en vigueur en 1999, remplace progressivement le premier traité, qui date de 1961.

#### **Droits reconnus par la Charte**

Les droits reconnus par la Charte concernent tous les individus dans leur vie quotidienne :

##### **Logement :**

- Construction de logements adaptés aux besoins des familles ;
- Réduction du nombre de personnes sans abri ;
- Accès universel à des logements décentes à des prix abordables ;
- Egalité d'accès aux logements sociaux pour les étrangers ;

##### **Santé :**

- Soins efficaces et accessibles à l'ensemble de la population ;
- Politique de prévention des maladies avec, en particulier, la garantie d'un environnement sain ;
- Elimination des risques professionnels pour assurer la sécurité et l'hygiène au travail, ce qui correspond à un droit prévu par la loi et garanti en pratique ;

##### **Education :**

- Interdiction du travail des enfants de moins de quinze ans ;
- Gratuité de l'enseignement primaire et secondaire ;
- Gratuité des services d'orientation professionnelle ;
- Système de formation professionnelle initiale et continue ;
- Le seul critère d'accès à l'enseignement supérieur, y compris à l'université, doit être l'aptitude individuelle ;

##### **Emploi :**

- Politique sociale et économique visant à assurer le plein emploi ;
- Droit pour le travailleur de gagner sa vie par un travail librement entrepris ;

- Conditions de travail équitables en ce qui concerne la rémunération et la durée ;
- Mesures pour lutter contre le harcèlement sexuel et psychologique ;
- Interdiction du travail forcé ;
- Liberté de constituer des syndicats et des organisations d'employeurs pour la défense de leurs intérêts économiques et sociaux ; liberté individuelle d'y adhérer ou non ;
- Promotion de la consultation paritaire, de la négociation collective, de la conciliation et de l'arbitrage volontaire ;
- Droit de grève ;

##### **Protection sociale :**

- Droit à la sécurité sociale, à l'assistance sociale et à des services sociaux ;
- Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Mesures spéciales pour les familles et les personnes âgées ;

##### **Circulation des personnes :**

- Simplification des formalités d'immigration pour les travailleurs européens ;
- Droit du travailleur au regroupement de sa famille ;
- Droit des étrangers non-résidents à l'assistance d'urgence et au rapatriement ;
- Procédures de protection en cas d'expulsion ;

##### **Non-discrimination**

- Droit pour les femmes et les hommes à l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi ;
- Tous les droits exposés dans la Charte doivent être assurés sans distinction fondée sur la race, le sexe, l'âge, la couleur de peau, la langue, la religion, les opinions, la nationalité, l'origine sociale, l'état de santé ou le fait d'appartenir ou non à une minorité nationale.